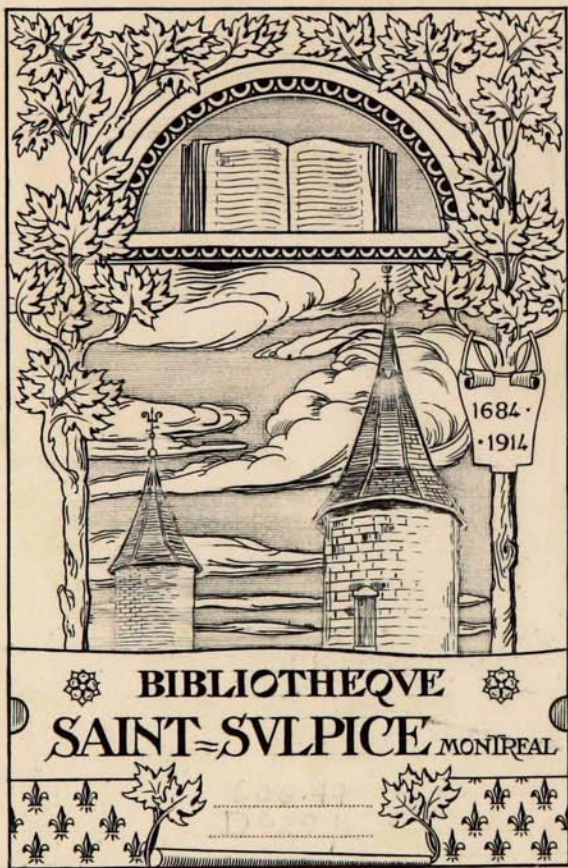


907.44436

D944p

1901



606.44

D 929 p

— LA —

606.44
D 929 b

PROVINCE DE QUEBEC

— A —

L'EXPOSITION DE PARIS

❖ 1900 ❖

RAPPORT

— DE —

M. AUGUSTE DUPUIS

Secrétaire de la Commission Canadienne

BEAUCHAMP
SAINT-SULPICE

QUÉBEC

IMPRIMERIE DARVEAU

JOS. BEAUCHAMP, PROPRIÉTAIRE

Imprimeur et Photo-Graveur.

1901

3003101000
309102-111A2

T.
804
1900
B1D86
1901

LA PROVINCE DE QUEBEC

— A —

L'EXPOSITION DE PARIS

1900

RAPPORT DE

M. AUGUSTE DUPUIS

Secrétaire de la Commission Canadienne

VILLAGE DES AULNAIES, JUIN 1901.

*A l'Hon. Ministre de l'Agriculture et à MM. les Membres du
Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire rapport de ma mission à l'Exposition Universelle de Paris. Inutile de rappeler ici qu'après le retour de l'Exposition de l'hon. M. Déchéne, en juillet dernier, sachant que je devais m'embarquer sous peu pour aller prendre part à cette Exposition en ma qualité de Secrétaire de la Commission Canadienne, l'honorable Ministre m'a demandé d'agir dans les intérêts de la Province de Québec et de continuer son œuvre là-bas. Muni de tous les renseignements qu'il m'avait donnés et des instructions nécessaires pour faire comprendre le but qu'il s'était proposé, et qu'il voulait atteindre, j'ai accepté avec plaisir d'être utile à la province de Québec autant que possible. Arrivé à Paris, j'ai immédiatement vu les traces de son passage, le Jury ayant déjà, dans plusieurs

sections, récompensé la province de Québec d'une manière toute spéciale.

C'était mon devoir de continuer à travailler dans la même direction et je crois pouvoir affirmer sans crainte que le Canada, la province de Québec surtout, ont obtenu un si grand succès qu'il appartiendrait à un chroniqueur plus instruit et plus compétent que moi, de vous faire un rapport complet. Heureusement, les correspondants des journaux du Canada à Paris ont donné des comptes rendus de la brillante installation des produits de la province et des avantages qu'elle devra en retirer au point de vue commercial. La position enviable qu'elle a conquise par l'industrie de ses habitants et par la qualité et la richesse de ses ressources et de ses produits a été reconnue, à cette grande exposition, par toutes les nations. Le développement de l'agriculture, des industries, de la marine, des pêcheries et du commerce en général du Canada et surtout de la province de Québec depuis 50 ans, a été une révélation pour la masse des visiteurs à l'Exposition (de 250,000 à 465,000 personnes entraient tous les jours à l'Exposition).

Le gouvernement de Québec a été le premier et le seul des gouvernements des provinces du Canada à informer la Commission Canadienne de l'Exposition de Paris qu'il préparerait une brochure pour distribution à Paris. Il confia le travail à un écrivain canadien dont la réputation n'est plus à faire, le regretté Arthur Buies, que la mort vient d'arracher à sa famille et à sa patrie. Ce travail admirable qui rend justice à la province, hautement apprécié en Europe, a été terminé et publié avant les brochures, aussi d'une grande valeur, de la Commission du Canada.

Le but du gouvernement de Québec, en publiant cette brochure, était de faire connaître l'étendue, le sol, le climat, les forêts, les lacs, les rivières, les pouvoirs hydrauliques, les industries, le commerce et la navigation, la colonisation, le système politique et administratif de notre province.

Le but de cette brochure était aussi de répondre d'avance à toutes les questions qui pourraient surgir naturellement dans l'esprit de ceux qui visiteraient l'exposition de Paris, sur la nature des trophées de l'agriculture, de l'horticulture, des forêts, des mines, des pêcheries et de l'industrie, exhibés par la province à l'Exposition, avec l'ambition bien légitime de prendre rang parmi les autres nations et d'attirer des capitaux étrangers pour aider au développement des ressources inépuisables de la province, d'appeler de bons colons et enfin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits dont elle a exposé à Paris, de superbes et nombreux échantillons.

Le gouvernement de Québec a obtenu la réalisation de son but de propagande au-delà de ses espérances. La brochure de Buies distribuée à une centaine de mille personnes a été admirée et l'installation sur place des produits, vantés par la presse d'Europe et par les visiteurs, témoignait de la vérité des descriptions faites dans la brochure.

L'exposition de Québec (à Paris) était une exposition d'affaires conduite par des hommes d'affaires, dirigée par un gouvernement, un ministre de l'Agriculture, dévoués aux intérêts de leur province. Ce qui frappe le plus, c'est qu'un pareil succès, qu'une si grande publicité aient été atteints à si peu de frais.

Au lieu d'employer et de faire promener une foule de personnes à Paris, comme on avait fait à Chicago, le gouvernement a préféré distribuer gratuitement des brochures instructives qui pouvaient intéresser les hommes les plus éminents dans la science et l'industrie aussi bien que les masses.

Les directeurs d'Universités et de Lycées ont étudié avec la plus grande attention cette brochure de Buies (de 352 pages avec gravures) et ils se sont plu à déclarer que les géographes, publiés en France, étaient bien loin de rendre justice au

Canada et à la province de Québec, car elles représentaient le Canada d'un siècle passé. Ils se proposent de donner d'autres descriptions plus justes dans les éditions nouvelles de géographies qu'ils publieront pour l'usage de leurs institutions.

Avant d'entrer dans les détails et les mérites de l'Exposition, nous pouvons dire dès maintenant, que nous sommes convaincu que la province de Québec retirera, de la part prise par elle dans ce grand tournoi de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des avantages qui compenseront, et même au-delà, les sommes dépensées.

EXPOSITION

— DES —

Produits du Canada en France

(COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ)

Avant d'entrer dans les détails de l'Exposition de 1900, nous croyons qu'il est intéressant pour tous de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce que le Canada a fait dans le passé en matière d'expositions en Europe et sur la part que la province de Québec y a prise.

Quand Jacques-Cartier, en 1534, de retour de ses explorations, sur la partie est du pays, connue maintenant sous le nom de Canada, fut reçu en audience, devant le roi de France, il eut tout naturellement, à répondre aux diverses questions qui lui furent posées sur la nature des peuplades, sur leurs pays, leurs produits, les possibilités de commerces, le climat, les rivières des pays dont il venait de faire la découverte.

Cartier avait amené avec lui sur son vaisseau, Donnacona, le chef des sauvages le plus connu alors en Canada, en compagnie d'autres indigènes afin de donner une idée de la physiologie de ces peuples. Il avait aussi en sa possession des échantillons de minerais et autres produits indigènes, pour démontrer la richesse de ses découvertes.

Le Canada peut se vanter d'avoir envoyé à sa mère patrie, la France, la première collection de ses premiers produits et

d'avoir été ainsi le premier promoteur des Expositions Internationales. Giles Hocquart, Intendant de la Nouvelle-France, forma le projet d'avoir une exposition donnant un aperçu général des ressources de sa patrie. Pour que cette exposition fut à la fois scientifique, industrielle, il chargea des hommes compétents de classifier et nommer les arbres et les plantes. Produits des mines et des pêcheries, trophées des forêts, bois et fourrures, fruits se conservant le mieux et grains de toutes espèces devaient y figurer. Après avoir tenu cette exposition ouverte pour un temps au Canada, Hocquart se décida d'envoyer toute sa collection en France, et elle prit place à l'exposition de 1737.

En 1747, M. de la Galissonnière fit une large collection de la flore et de la faune du Canada, ainsi que de ses minerais. Cette collection passa aussi en France et eut l'honneur d'une exposition publique dans la mère patrie.

Le Canada a encore figuré aux Expositions universelles de Paris en 1855 et 1878.

C'est donc pour la cinquième fois que le Canada prend occasion de s'affirmer, devant la France et le monde entier, sur la variété, l'étendue de ses produits et leur valeur mercantile, le développement de l'agriculture, du commerce, des chemins de fer, des industries et que la province de Québec est appelée à jouer un grand rôle.

La première exposition d'un caractère international où prit part le Canada, fut celle de Londres, 1851 ; les différentes provinces de l'Amérique Britannique du Nord furent alors représentées séparément.

Cent quatre-vingt-quinze exposants de l'Amérique du Nord envoyèrent des exhibits. Quatre-vingt-douze de ce nombre firent partie du groupe I, " Matière première et Produits ", vingt-neuf du groupe II, " Machines prêtes à fonctionner et machines à manufacturer ". Vingt-deux du groupe III,

“ Objets manufacturées et prêts pour l'usage ”, et deux du groupe IV, “ Beaux-Arts ”.

Il fallut des efforts surhumains pour rassembler la collection envoyée à la première exposition de Londres. Un comité de 14 membres de l'Assemblée Législative en forma le noyau. Se joignirent à eux les conseils municipaux de la province, les préfets et les maires, les présidents et secrétaires des sociétés d'agriculture et des Instituts Mécaniques.

Malgré tous ces efforts pour tâcher de faire figurer le pays avantageusement, il fallut acheter un grand nombre de produits, les expositions locales et provinciales n'ayant pas fourni les articles que l'on désirait.

Et, comme résultat, pour couronner tant d'efforts pour réunir la collection voulue, la valeur totale des exhibits de la province du Canada fut au-dessous de \$ 10,000.00 ; la valeur de tous les exhibits de l'Amérique Britannique du Nord fut d'un peu plus de \$ 15,000.00.

La valeur des exhibits actuels est de \$ 200,000.00 (1900) et ils ont été expédiés des différentes parties du pays, avec un entrain qui témoigne que le peuple était en éveil et prêt à envoyer sur demande tout ce qui était requis.

Le contraste entre l'abondance des présents exhibits et la rareté de ceux de 1851 donne une idée juste du développement du Dominion du Canada, depuis 50 ans.

En 1851, le peuple de la Province du Canada habitait 269,940 maisons, dont 56 par cent étaient des chantiers ou cabanes. En 1891, les citoyens de l'Ontario et Québec, qui constituaient la ci-devant province du Canada, possédaient 949,650 logements, et les chantiers étaient en si petit nombre qu'il n'en a pas été tenu compte. Les maisons en pierre et en brique en 1851, se chiffraient dans les 19,400, et, en 1891, 154,100, et ceci ne donne aucune idée des améliorations apportées dans

la grandeur des maisons, le nombre des appartements, l'état hygiénique et autre etc., depuis cette époque.

En 1851, le peuple du Canada tirait sa subsistance, avec un léger surplus pour l'exportation, des produits de la ferme, de cinq millions et demi d'acres de terre en culture et en jardins. En 1891, il y avait vingt millions et demi d'acres en culture.

Le changement dans la situation de notre pays fait donc honneur au travail énergique de ses habitants et la meilleure preuve que l'on puisse en donner aux étrangers qui par eux-mêmes n'ont pu se rendre compte des immenses progrès réalisés depuis 50 ans, nous la trouvons dans le succès incontestable et incontesté que nous avons obtenu à Paris, comme on le verra dans les chapitres suivants et par la liste des récompenses.

LE CANADA A PARIS EN 1900

COMMISSION DU CANADA

A l'Exposition Universelle de Paris 1900

COMITÉ D'ORGANISATION

LORD STRATHCONA ET MONT ROYAL, G. C. M. G.,

Représentant du Canada dans la commission Impériale
Britannique, Président du Comité Colonial et membre
du Conseil Exécutif Général.

HON. SYDNEY FISHER,

Ministre de l'Agriculture, Président du Bureau des
Commissaires.

BUREAU DES COMMISSAIRES

DR. GMDAWSON, C. M. G., L. L. D., F. R. S.

Directeur de la Commission Géologique, Ottawa.

DR. W. SAUNDERS, L. L. D., F. R. S. C.,

Directeur des Fermes Expérimentales, Ottawa.

JAMES W. ROBERTSON, ECR.,

Commissaire d'Agriculture et d'Industrie Laitière,
Ottawa.

MAJOR F. F. GOURDEAU,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

J. X. PERRAULT, ECR.,

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier du Mérite Agricole et de l'Instruction Pub-
lique, 80, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q.

JAMES GEORGE JARDINE, ECR.,

Bureaux du Gouvernement, Toronto, Ont.

W. D. SCOTT, ECR.,

Winnipeg, Manitoba.

A. H. GILLMORE, ECR.,

St-George, N. B. (ayant résigné, l'honorable C. Burpee,
de St-Johns, N.-B., l'a remplacé).

AUGUSTE DUPUIS, ECR.,

du village-des-Aulnaies, Q., Ex-commissaire à l'Ex-
position de la Jamaïque, Secrétaire de la Commission.

— — —

LES PERSONNES DONT LES NOMS SUIVENT FIRENT
AUSSI PARTIE DU COMITÉ DE L'EXPOSITION :

L'HONORABLE J. ISRAEL TARTE.

Ministre des Travaux Publics, qui fut nommé en
1900, Commissaire Général du Canada, Montréal.

L'HONORABLE F. G. M. DECHÈNE,

Ministre de l'Agriculture, Commissaire Honoraire,
Délégué Spécial du gouvernement de Québec.

MADAME R. DANDURAND,

de Montréal, Commissaire Honoraire des Dames,

L'HONORABLE THOMAS BALANTYNE, de Stratford, Ont.

LE RÉVÉREND C. P. CHOQUETTE, Professeur, Saint-Hyacinthe,
furent aussi nommés Membres Honoraires de la Com-
mission.

— — —

NOTES GÉNÉRALES SUR LA PART PRISE PAR LE
CANADA A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE PARIS, EN 1900.

Cette Exposition a attiré l'attention du monde entier et a réuni, dans un ensemble incomparable, les produits de toutes les nations étrangères, qui ont été invitées par la France à participer à ce grand déploiement de l'industrie universelle.

Le gouvernement Britannique a nommé une commission impériale, présidée par Son Altesse Royale le Prince de Galles, et cette commission a demandé le concours des colonies.

Dans le but d'assurer une bonne représentation à ces dernières, un comité colonial a été constitué par la commission impériale. C'est alors que, le gouvernement Canadien a nommé son Haut Commissaire, Lord Strathcona, pour le représenter dans ce comité. Elu président du comité colonial, Lord Strathcona fut nommé représentant de toutes les colonies au comité exécutif de la commission impériale. Il en est résulté que le Canada a occupé une position des plus honorables dans la commission impériale, en raison même de la haute considération dont est entouré son représentant dans la ville de Londres.

Le comité colonial, dans le but d'obtenir, pour les colonies anglaises, tout l'espace nécessaire, a demandé le *privilege* de construire un pavillon qui leur serait spécialement destiné. Après bien des pas et démarches et une longue correspondance, entre la commission impériale et les autorités françaises, ce ne fut que le 1er janvier 1899 que ce privilège de construire un pavillon spécial pour le Canada fut finalement accordé à des conditions définitivement arrêtées.

Dans le cours de cette correspondance, il devint évident que l'espace, accordé aux colonies comme ensemble, ne laisserait au Canada qu'une étendue absolument insuffisante pour une exposition complète de ses produits. Sur nos représentations à

ce sujet, nous avons pu obtenir un espace additionnel considérable dans la section de l'Empire Britannique, à part l'espace déjà attribué dans le pavillon colonial.

Ce pavillon, situé dans le parc du Trocadéro, en vue du Champ de Mars, et faisant face à la fameuse tour Eiffel, couvrait 36,000 pieds carrés, dont le Canada a reçu 27,000 pieds. Dans ce pavillon, les produits de tous genres ont été exposés, la commission canadienne en ayant le contrôle absolu.

Le principe d'après lequel les produits ont été exposés repose sur leur division par classes et non par pays de production comme dans les expositions précédentes. Ainsi l'espace qui nous a été attribué dans la section impériale se trouvait réparti entre les différentes classes qui ne pouvaient être groupées dans un seul bloc, comme exposition du Canada, bien que les objets ainsi exposés aient été accompagnés de l'adresse complète et bien voyante de l'exposant. Nous avons 12,000 pieds carrés pour le Canada, dans les différentes classes de la section de l'Empire Britannique.

On constatera tout de suite que tout l'espace ainsi réservé au Canada était bien restreint pour un aussi vaste territoire. En conséquence, il fallait faire un choix bien judicieux des produits, pour que les plus remarquables seulement soient exposés, de manière à établir leur valeur ou maintenir leur réputation.

Le gouvernement voulait se charger de l'exposition de certaines classes, mais même dans ce cas, il comptait avec raison sur le concours des organisations locales et des intéressés pour lui permettre de compléter ses collections : telles que les expositions minéralogiques, agricoles, forestières et des pêcheries dans lesquelles toutes les parties du pays ont été représentées. Pour les objets manufacturés, il fallait compter principalement sur l'esprit d'entreprise des exposants.

Il fut convenu que le gouvernement fédéral se chargerait du transport gratuit à partir des ports de mer jusqu'à Paris.

Le déballage, l'installation et le gardiennage des produits pendant l'exposition ainsi que le réemballage et le retour au Canada des objets qui n'auraient pas été vendus à Paris, étaient également à la charge du gouvernement.

LA PROVINCE DE QUEBEC

— A —

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1900

Lorsqu'è le gouvernement du Canada décida de participer à cette exposition, il demanda le concours de la province de Québec, et ce concours lui fut libéralement accordé.

Mais la province de Québec n'a pas eu l'avantage de faire à Paris une exposition toute provinciale, l'espace accordé au Canada par la Commission Royale d'Angleterre étant trop restreint comme on l'a vu plus haut pour permettre une répartition suffisante entre les sept provinces du Dominion.

Le gouvernement de Québec aurait préféré exposer les produits de la province séparément, comme la chose avait eu lieu à Chicago.

Mais, ne pouvant gagner ce point, il se mit cependant à l'œuvre dès l'automne 1898, et commença une collection de produits agricoles, forestiers, miniers, etc. La sélection et la préparation des meilleurs échantillons des produits de l'agriculture, fut conduite avec discernement par le département de l'agriculture de Québec, tandis que les autres départements fournissaient aussi un large contingent.

De toutes les installations agricoles, à l'Exposition de Paris, les trophées agricoles de Québec étaient les plus beaux, les plus artistiquement agencés.

C'est au Dr. W. Saunders, Directeur des Fermes Expérimentales et à son employé, M. Hays, que revient le mérite d'avoir conçu et exécuté les plans de l'installation agricole et horticole

qui fut le grand point d'attraction au pavillon canadien. L'honorable ministre de l'Agriculture de Québec, M. Dechéne, commissaire honoraire à l'exposition, en arrivant à Paris, fit placer sur les produits de la province de grandes cartes indiquant leur provenance, et obtint pour eux une place plus en vue.

Ce changement, joint aux explications que donna l'honorable commissaire aux différents jurys sur les qualités des exhibits de Québec, eut l'effet de faire juger ces produits séparément et d'obtenir des prix spéciaux pour la province au lieu de prix décernés collectivement comme exhibits du Dominion. Si la province a figuré avec tant d'éclat et a pu révéler la richesse de ses ressources, de ses productions, si la province en un mot s'est fait connaître, apprécier si hautement par le monde entier, c'est dû au point gagné par l'honorable commissaire, qui a fait distinguer les exhibits de Québec de ceux des autres provinces du Canada et lutté si énergiquement pour leur obtenir des prix spéciaux. Tout le monde est d'accord sur ce fait.

Ce qui a contribué aussi à faire connaître et apprécier la province à Paris, ce sont les éloquents discours de l'honorable M. Dechéne aux assemblées de la Société Nationale d'Agriculture de France, où il a donné des descriptions claires sur la province, sur ses institutions, sur ses revenus, sur l'immense progrès accompli dans toutes les industries, et où il a su faire sonner la note juste des sentiments de la population des habitants de la province envers l'ancienne mère-patrie, sans faiblesse, mais sans forfanterie. La presse parisienne en a d'ailleurs fait les éloges les plus flatteurs pour le représentant de la province de Québec, et ces éloges ne peuvent que nous être particulièrement agréables à tous.

Aussi, les hommes distingués qui l'entendirent vinrent-ils tour à tour visiter à plusieurs reprises l'exposition de cette ancienne terre de France ; ils acceptaient avec reconnaissance le livre sur la province de Québec, publié par ordre du départe-

ment de l'agriculture, ouvrage admiré, dû à la plume de l'éminent auteur, le bien regretté Arthur Buies.

Après avoir lu ce livre, que de louanges en firent les Européens, on leur entendait répéter : " Que ces Canadiens sont restés Français de cœur et d'intelligence, après un siècle et demi de séparation de la mère-patrie ! Quel pays d'avenir ! Quelle perte pour la France ! "

M. Regelsperger, docteur en droit, publiciste à Paris, qui avait été frappé par les discours de l'honorable commissaire de l'Agriculture, vint exprimer ses regrets de son départ de Paris ; il écrivit après avoir reçu les brochures, " qu'il tient à dire combien il a été frappé des progrès réalisés par le Canada dans toutes les branches de l'industrie simultanément. Il pense que l'agriculture réserve à notre province de grandes richesses. Il a admiré les magnifiques collections d'histoire naturelle. Comme Français, il forme des vœux bien sincères de prospérité pour les Canadiens, peuple frère. "

Le docteur Dufourmant, professeur au collège des Sciences Sociales, Avenue Kléber, Paris, écrivait : " L'exposition canadienne est une des plus réussies, des plus instructives, et on ne saurait trop louer l'administration de cette exposition de la largeur d'idées avec laquelle elle a assuré la connaissance du pays et de ses ressources auprès des visiteurs par la diffusion de livres et brochures du plus haut intérêt. "

Le professeur Siequel, après avoir visité l'exposition de l'éducation et reçu les brochures, remercia le représentant de la province de Québec de l'amabilité qu'on a témoignée à son égard dans ce département, qui reflète tant d'esprit loyal de ce pays français. " L'éducation au Canada dans laquelle se détache nettement la province française de Québec, est bien à la hauteur des grandes nations civilisées de l'Europe. "

Le lecteur trouvera dans un autre chapitre copie des témoignages du même genre, dont la publication fera connaître aux habitants de la province comment ils sont considérés en

Europe. Ces témoignages créeront en eux un légitime orgueil de leur province, de ses institutions, de ses ressources et les stimuleront vers de généreux efforts pour développer les industries nationales et se maintenir à un rang distingué parmi les autres provinces de la Confédération.

Ces témoignages serviront aussi à démontrer que la province de Québec et ses produits ont bénéficié de la bienveillante attention des visiteurs de l'exposition, malgré la Commission Royale qui aurait sans doute préféré les noyer dans une exposition collective.

En outre, les amis du Canada ont vu leur nombre augmenter grâce à la publication des discours de l'honorable monsieur Dechêne et des réclames faites par 700 journaux de France, auxquels a été adressé, sur l'ordre de l'honorable ministre, le livre "La Province de Québec", La Brochure sur les Mines", et "l'horticulture au Canada".

Avant d'entrer dans plus de détails, voici la classification générale des exhibits, telle que dressée par la Commission Générale de l'Exposition de Paris :

GROUPE :

- I Education et Enseignement.
- II Œuvres d'Art.
- III Instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.
- IV Matériel et procédés généraux de la Mécanique.
- V Electricité.
- VI Génie Civil. Moyens de transport.
- VII Agriculture.
- VIII Horticulture et Arboriculture.
- IX Forêts, Chasse, Pêche, etc.
- X Aliments.
- XI Mines, Métallurgie,

XII Décoration et Mobilier des Edifices Publics
et des Habitations.

XIII Fils, Tissus, Vêtements.

XIV Industrie Chimique.

XV Industries Diverses.

XVI Economie Sociale, Hygiène, Assistance Pu-
blique.

XVII Colonisation.

XVIII Armées de Terre et de Mer.

Nous verrons mieux plus loin dans quelles sections la
province de Québec a joué un rôle honorable.

SECTION

— DE —

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

BEURRES, FROMAGES

RAPPORT SPÉCIAL DU JURY DE LA CLASSE 40.

Comme chacun le sait, la proportion de la population du Canada, occupée aux travaux de l'agriculture, peut être évaluée à 45 %. Un très grand nombre de personnes sont aussi employées aux industries qui dérivent de l'agriculture.

On estime la valeur des récoltes et des produits agricoles du Canada à la somme de \$600,000,000 ; soit environ 3 milliards de francs par an.

Le beurre et le fromage entrent pour une large part dans ce chiffre. L'exportation de ces deux produits qui, en 1880, ne représentait qu'une somme totale de 34 millions de francs, s'est élevée en 1899 comme suit :

Beurre 10,000,000 k. pour une valeur de 16,500,000 fr.

Fromage 100,000,000 k. pour une valeur de 84,000,000 fr.

soit, pour ces deux produits un chiffre total d'exportation de plus de cent millions de francs (\$20,000,000).

Le tableau ci-après donne la valeur de l'exportation du beurre et du fromage canadiens sur les différents marchés.

	BEURRE.	FROMAGE.
Grande-Bretagne	\$3,525,000.	\$16,800,000.
Etats-Unis	4,000.	20,000.
Allemagne	15,200.	
Province du Nord de l'Amérique		
Anglaise	75,000.	13,000.
Indes Anglaises	42,000.	16,000.

En raison du développement de l'industrie laitière dans notre province, et des espérances que nos cultivateurs fondent sur ses revenus, il était de notre devoir de nous affirmer dans la section de l'exposition qui lui était réservée.

Nous avons atteint notre but, puisque la plus haute récompense (le grand prix) qui était accordée, nous l'avons obtenue pour un lot de produits fournis par les exposants dont les noms suivent :

Louis Bibeau,	Saint-Agapit,	Lotbinière.
Philius Laroche,	St-Patrick's Hill,	Arthabaska.
A. Lévesque.	La-Baie-du-Febvre,	Yamaska.
W. H. Bullock,	Marlington.	
Jos. Cormier,	Contrecoeur,	Verchères.
Elie Bourbeau,	L'Ange-Gardien,	Rouville.
H. W. Learned,	Glen Sutton,	Brome.
John Jones,	Sutton.	
Arthur MacFarlane,	Cowansville.	
Louis Loyau,	Rochelle.	
Ed. McGowan,	Ste-Martine,	Châteauguay.
Henri Côté,	Ste-Anne-de-Chicoutimi,	
Ed. Girard,	St-Dominique Jonquières.	
Ad. Ménard,	Baie-Saint-Paul.	
Jos. Fortin,	Baie-Saint-Paul.	
Alfred Trudel,	Saint-Prosper,	Champlain.

L. P. Lacoursière,	Batiscan,	Champlain.
François Ducharme,	Saint-Maurice.	
Vve Antoine Nobert,	St-Cuthbert,	Berthier.
Peter Monaghan,	Ste-Marthe,	Vaudreuil.
M. Cournoyer,	St-Pierre de Sorel.	

Il y a trop longtemps que le fromage de Québec est coté inférieur à celui d'Ontario par les exportateurs canadiens, afin de le payer meilleur marché, ce qui cause une perte énorme aux cultivateurs. Il n'est pas moins vrai que les exportateurs le revendent cependant souvent en Europe sous le nom d' "Ontario."

Maintenant, à la suite du succès que nous avons obtenu à Paris, sommes-nous en droit de nous attendre que les produits de nos cultivateurs vont aussi obtenir justice des exportateurs et que dans l'avenir ceux-ci ne chercheront plus à déprécier les produits de la province de Québec. Ce ne serait pas une faveur, encore une fois, ce n'est qu'une question de justice et nous avons le droit de la réclamer.

Le *Patriote* de l'Est (France), appréciait ainsi nos ressources le 4 octobre 1900 :

Avant la colonisation le Canada n'était qu'une immense forêt, mais lorsque les colons arrivèrent, le défrichement commença ; depuis cette époque aucun pays, sauf la Norvège, ne lui est comparable pour le commerce du bois. Les terrains autrefois boisés ont été transformés en prairies ou en champs de culture qui ont prospéré à merveille. Les produits exposés en sont les meilleurs preuves. Voici le blé, l'orge, le seigle et l'avoine des immenses plaines du Manitoba. Plus loin, ce sont des conserves de viande, des cuirs, des mottes de beurre, des fromages, en un mot, tout ce que produisent les grands troupeaux qui paissent dans la région du Saint-Laurent. "

Avant de donner les conclusions du jury de la classe 40 à l'exposition universelle de 1900, il n'est que juste de mention-

ner le Diplôme d'Honneur qui a été décerné au ministre de l'agriculture de la province par un jury composé d'hommes les plus distingués d'Europe et des Etats-Unis, après une étude approfondie de nos efforts qu'ils ont couronnés de tant de succès. Nous avons reçu un superbe témoignage en faveur de la classe agricole de la province de Québec qui se livre à l'industrie laitière, classe à laquelle est décerné collectivement ce diplôme de grand prix pour ses produits, avec le maximum des points.

Si le rapport du jury et les motifs invoqués pour décerner les récompenses étaient banals, il aurait suffi d'en publier les conclusions. Mais voyant l'étude approfondie des causes qui mettaient le fromage du Canada, et surtout celui de la province de Québec, au premier rang des fromages du monde entier, il est plus que naturel de la mettre *in extenso* sous les yeux du public.

Il faut espérer que les cultivateurs redoubleront leurs efforts pour livrer aux fromageries et beurreries du bon lait et que les fabricants ne négligeront pas d'étudier et de mettre en pratique les systèmes les plus perfectionnés de fabrication, d'emballage et de réfrigération. Les autres pays qui voient le Canada s'emparer des marchés les plus avantageux feront tout leur possible pour conquérir ces marchés; nous ne devons avoir aucun doute sur ce sujet.

Plusieurs des producteurs européens disent, il est vrai: "Comment peut-on lutter avec le Canada, où les gouvernements aident par tous les moyens la classe agricole? Ici, nous sommes complètement ignorés par nos gouvernants." Mais, quelque soit l'aide que le gouvernement accorde à l'industrie laitière, nous ne devons pas perdre de vue que sans l'aide de l'administration, nos concurrents étrangers se tiennent au courant de tous les progrès et qu'ils savent les mettre à profit. Le cultivateur canadien peut donc compter sur le gouvernement pour lui venir en aide, mais il faut, comme dans tous les métiers,

qu'il ne perde pas de vue le vieil adage : aide-toi, le ciel t'aidera.

Quant au système du *Cold Storage* ou Réfrigérateur installé au pavillon canadien par la Linde Co., il a fait l'étonnement de tous les visiteurs. M. de Varigny, rédacteur du "Temps", de Paris, a déclaré qu'il en était émerveillé, ainsi que des résultats pratiques obtenus. Ce journal a d'ailleurs fait part à ses lecteurs des surprises que réservait notre appareil frigorifique qui laisse la France bien loin en arrière dans les inventions de ce genre.

L'exposition canadienne a donc obtenu dans la section de l'Industrie laitière un véritable succès d'estime et de mérite.

RAPPORT DU JURY DE LA CLASSE 40

INDUSTRIE LAITIÈRE

Après avoir pris note des rapports officiels publiés par les ministères de l'Agriculture du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements Provinciaux du Canada, le jury en est venu aux conclusions suivantes :

" Le développement colossal du Canada est dû à diverses causes :

1° Les efforts constants et l'intelligente initiative, non seulement du ministre de l'Agriculture du Dominion, mais aussi du Commissariat de chacune des provinces du Canada.

2° L'établissement d'écoles de laiterie dans les provinces où les producteurs viennent puiser un enseignement scientifique et pratique, de sages indications et la connaissance des systèmes et appareils de fabrication.

3° La parfaite organisation du service d'inspection des crémèries et la répression énergique de la fraude, consistant à employer du lait écrémé pour la fabrication du fromage.

4° Le développement du système coopératif qui consiste à établir des fabriques centrales, où les patrons des environs apportent leur lait, et la répartition du produit du fromage fabriqué, basée non sur le poids du lait fourni, par chacun, mais sur sa richesse en matières grasses, ce qui a été une grande émulation pour les patrons à obtenir des laits riches.

Et enfin, l'application du système frigorifique, non seulement pendant la fabrication, mais au transport par mer et par chemin de fer des produits fabriqués, ainsi qu'à leur conservation dans les docks aux ports de réception.

Dans le but d'activer l'établissement de chambres frigorifiques dans les crémeries, le gouvernement a créé des primes allouées aux propriétaires qui en établissent dans leur exploitation. Le ministre de l'agriculture de la province de Québec, a aussi accordé des primes aux fabriques qui aménagent de bonnes chambres de maturation pour le fromage.

On a beaucoup remarqué au pavillon du Canada, au Trocadéro, une vitrine dans laquelle un courant d'air frais produit par une installation frigorifique "Linde", établie au sous-sol, a permis de conserver à la vue du public, pendant la durée de l'exposition, et dans un état de parfaite conservation, les beurres, les fromages, les œufs, les pommes, etc.

Pour donner une idée de l'extension que prend chaque année au Canada l'industrie laitière, il suffira de dire que le nombre des fabriques de beurre et de fromage dans l'étendue du Dominion était de : 1733, en 1891 et de 3649, en 1899.

Lors de la visite du jury de la classe 40 à l'exposition permanente au Trocadéro, une quinzaine d'exposants particuliers et d'associations, ainsi qu'une exposition collective du département de l'Agriculture, pour diverses provinces du Dominion, étaient inscrits au catalogue officiel. Tous ces exposants n'étaient pas représentés ; par contre, des fromages d'autres producteurs non inscrits au catalogue figuraient dans les types soumis au jury.

Les produits soumis à l'examen du jury consistaient en beurre de qualité très fine, logés en caisse de bois parfaitement conditionnées pour l'exportation, et de fromages de la qualité connue sous le nom de Cheddar, les uns colorés, les autres non colorés. Il faut reconnaître que les beurres n'ayant pu voyager de Liverpool à Paris en frigorifique, avaient perdu quelque peu de leur fraîcheur, mais les fromages étaient parfaits.

Le Commissaire du Canada ayant désiré que les produits fussent examinés en collectivité, il n'est pas possible de faire une mention spéciale pour chacun de ces produits.

Mais, de l'ensemble, il a résulté cette impression que, dans son genre, le fromage du Canada peut avoir des rivaux, mais qu'aucun ne lui est supérieur. et pour cette raison, le jury de la classe 40 a décerné à la collectivité des producteurs canadiens le Diplôme de Grand Prix, avec le maximum des points, ainsi qu'à chacun des ministres de l'Agriculture des provinces de Québec et d'Ontario.

En résumé, l'exposition du Canada, pour ses produits de l'industrie laitière, a été l'une des plus importantes et des plus remarquées."

Avant de terminer ce chapitre, voyons quelle a été l'appréciation du Journal d'Agriculture Pratique de France, numéro du 19 juillet 1900.

Voici ce qu'il disait dans une revue spécialement consacrée au Canada :

" Enfin, voici toujours expédiés et conservés frais, grâce au réfrigérateur Linde, les fromages et les beurres du Canada.

Là, nous sommes en présence de produits qui manifestent plus que tous autres les progrès de l'agriculture canadienne.

L'an dernier le Canada a exporté 200 millions de livres de beurre.

Du reste, nous avons insisté dans ce journal, à plusieurs

reprises, sur l'importance sans cesse croissante de l'industrie laitière, principalement dans les provinces de Québec et d'Ontario."

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur la fabrication du beurre en France, en Belgique et en Danemark.

La France a obtenu pour le beurre frais et pour ses nombreuses espèces de fromage et de lait concentré plus de prix qu'aucun pays à l'Exposition de Paris.

Dans la Galerie des Machines, au Champ de Mars, l'on pouvait voir plusieurs beurreries perfectionnées, fabricant du beurre tous les jours. Le lait, apporté de la campagne, était passé dans plusieurs couloirs, ensuite au centrifuge et le beurre était fabriqué en présence du public qui l'achetait ou le goûtait. Les appareils et ustensiles, servant aux diverses opérations, étaient d'une propreté irréprochable ; les hommes et les femmes employés à fabriquer le beurre portaient des vêtements blancs comme la neige.

Ce sont ces beurres frais, sans sel, qui ont remporté les plus hauts prix, la majorité du jury ayant donné à ce beurre la préférence sur les beurres du Danemark, de la Belgique et du Canada, qui étaient un peu salés.

A Paris, le beurre frais et doux comme la crème, est le plus en demande : le prix varie de 40 à 50 cents la livre. Le beurre salé de crèmerie du Canada est considéré comme beurre de cuisine, le prix varie au détail de 20 à 30 cents de notre argent.

Il n'est pas possible d'exporter avec profit en France le beurre du Canada. Au contraire le bon fromage canadien est très estimé et vaut de 15 à 18 cents la livre. Les droits d'entrée en France et l'octroi à la ville de Paris sont élevés ; cependant les négociants français importent d'Angleterre une quantité assez considérable de fromage du Canada.

INDUSTRIE LAITIÈRE EN BELGIQUE ET EN DANEMARK.

Depuis plusieurs années, les propriétaires Belges ont acquis des petits centrifuges de différentes sortes et fabriquent le beurre à la ferme ; ils y trouvent plus de profits qu'à envoyer leur lait aux beurreries coopératives. Cette pratique qui se répand, nuit aux fabriques coopératives et la qualité du beurre, moins uniforme, rend le beurre belge difficile à exporter.

Il y a actuellement en opération 2,500 centrifuges ou écrémeuses à bras sur les fermes belges et 300 laiteries coopératives.

Ici en Canada, les vendeurs d'écrémeuses à bras ont réussi à introduire leurs machines chez un grand nombre d'habitants.

C'est un malheur car le Canada perdra, comme la Belgique, la réputation de son beurre, qui se vendra difficilement pour l'exportation.

Le Danemark, plus soucieux qu'aucun pays de la réputation de son beurre, renforce ses laiteries coopératives plutôt que de les affaiblir. Aussi le beurre du Danemark se vend-t-il à un prix plus élevé que le beurre des autres pays sur le marché anglais.

Dans le chapitre réservé aux pays étrangers, nous verrons qu'en Russie, notamment, les inconvénients résultant de la création de petites fabriques, se font aussi sérieusement sentir.

EXPOSITION

D'ESSENCES FORESTIÈRES

BOIS DE CONSTRUCTION — BOIS DE PULPE.

La province de Québec se trouvait largement représentée dans la section des bois. Plus de trente échantillons de nos essences forestières figuraient avec avantage dans le pavillon canadien, et dans le palais des forêts. Il y avait aussi une caisse de bois de pulpe écorcé à la machine mécanique, deux caisses de boîtes à beurre, etc., si bien que la province, tant par les exhibits du gouvernement que des particuliers, faisait excellente figure dans la section des bois de construction et de pulpe.

Au Palais des Forêts, à Paris, les bois du Canada ont été une grande attraction pour les visiteurs qui s'arrêtaient tous ébahis devant la *roulette* de bois de la Colombie qui mesurait 28 pieds de circonférence.

Le géant de la forêt qui a fourni ce billot mesurait sur la souche 17 pieds de diamètre, ou environ 51 pieds de tour. (Il a été impossible de sortir de la forêt l'énorme bûche du pied.

Le représentant du Canada renseignait les visiteurs et leur remettait la brochure intéressante "La Richesse Forestière du Canada," et le livre intitulé, "La Province de Québec."

Les beaux échantillons des bois du pays sous diverses formes, les principaux bois de commerce de la province de Québec, ressemblant par leur format aux livres d'une bibliothèque, et chaque espèce correctement nommée, attirèrent pen-

dant toute la durée de l'exposition une foule considérable de personnes intéressées au commerce de bois.

Les richesses forestières du pays si justement, si clairement décrites, dans le livre de Buies et le volume des exportations de bois des forêts du Canada, étaient une révélation pour le plus grand nombre. Les commerçants, les entrepreneurs venaient donner leurs adresses et faire connaître les espèces de bois employées dans leurs négoes et industries, et demandaient les noms des marchands de bois du Canada.

Il n'y a pas de doute qu'il faut citer particulièrement parmi les industries reconnues d'une manière spéciale, l'industrie canadienne de la pulpe, dont les deux compagnies exposantes, la "Laurentide Pulp Co., Ltd.," de Grand-Mère, et la Cie de Pulpe de Chicoutimi, ont reçu chacune une médaille d'or. Il n'y a aucun doute que le commerce de pulpe chez nous est appelé à prendre des développements extraordinaires. Il deviendra selon l'expression de nos écrivains distingués, "une œuvre éminemment nationale."

Le Canada, est de tous les pays, le plus riche en forêts, en forêts d'épinettes et de pins surtout, qui sont les bois les plus propres à la fabrication de la pulpe. Les Etats-Unis viennent chercher chez nous leur matière première; en 1899, le Canada a exporté pour \$10,000,000 de bois de pulpe dans la république voisine.

En Angleterre, on trouve notre pulpe supérieure à celle de la Scandinavie, et d'année en année, on constate une augmentation sensible de cette partie du commerce sur le marché européen.

On a de plus la certitude que les forêts d'épinettes du Canada ne seront jamais dépeuplées, à cause de la croissance rapide des épinettes, et la fabrication de la pulpe pourra se continuer en tous temps, parce que c'est le seul pays au monde qui ait assez de pouvoirs d'eau pour alimenter sans cesse les fabriques en opération.

Dans un article éditorial, le journal *Le Bois*, publié par monsieur E. Julien, à Paris, recommandait "les achats directs de bois au Canada," et il passait sur les richesses forestières du pays les remarques suivantes :

"CANADA.—Encore un pays où l'exploitation des bois est l'industrie prépondérante. Les produits exposés dans les galeries du Palais des Forêts ne peuvent, malgré leur nombre et leur variété, donner une idée de l'importance du commerce dont ils font l'objet. Parmi les échantillons présentés, on remarque des rondelles d'orme blanc et de sapin de Douglass d'une grosseur prodigieuse.

Les bois les plus généralement employés sont l'épinette blanche et l'épinette noire (épicéas). La première est recherchée pour la fabrication de la pâte de bois, industrie très développée dans le pays. Le cèdre blanc (thuya), le spruce (sapin) sont employés comme poutres, clôtures, traverses, etc. Le pin rouge et le pin blanc sont estimés comme bois de construction. En Europe, cette dernière essence connue sous le nom de pin Weymouth, est considérée comme de qualité inférieure.

Le Canada exporte annuellement pour 133 millions de bois, dont la plus grande partie est dirigée sur l'Angleterre et les Etats-Unis. La consommation locale est énorme, on l'évalue à 40,535,000 mètres cubes. L'exportation absorbe près de 10 millions de mètres cubes. Si l'on tient compte des déchets, résultant d'une exploitation faite sans soins suffisants, on arrive à un volume global de 80 millions de mètres cubes extraits chaque année des forêts."

Sur ce sujet, le Journal d'Agriculture Pratique de Paris fait bien ressortir la situation quand il dit, le 19 juillet 1900 :

"Mais si le Canada, jusqu'à présent, a été surtout un pays agricole, bientôt il sera connu comme pays industriel ; la neige qui couvre pendant de longs mois ses immenses territoires, assure à ses nombreux cours d'eau un débit abondant et

régulier. En particulier, dans la province de Québec, les rivières descendant des Laurentides forment une série de chutes d'eau : forces hydrauliques d'une puissance pour ainsi dire illimitée. Or, jusqu'ici, ces forces n'avaient pas été utilisées, mais aujourd'hui on commence à comprendre quelles ressources extraordinaires elles offrent pour toute espèce d'industrie. A titre de renseignements, mentionnons seulement ces vastes usines de pâtes à papier avec la pulpe de bois qui se sont installées depuis peu dans la province de Québec ; seule, l'usine de Grand'Mère, sur le Saint-Maurice, qui a, au pavillon du Canada, une très belle exposition, produit chaque jour 40 tonnes de cartons et 40 tonnes de papier pour une somme de 4,750 dollars".

Donc si l'on en juge par l'intérêt porté par les Européens aux richesses forestières du Canada, il devra résulter de la réclame faite à Paris, de grandes demandes pour les bois du Canada et des achats de limites à bois par les capitalistes.

L'Angleterre achète en France et en Espagne, en Suède et en Norvège, une grande quantité de poteaux pour les mines.

Le Canada ne pourrait il pas fournir une grande partie de ce bois à l'Angleterre ? Il doit être de notre intérêt de faire une étude de l'espèce, de la proportion, de la qualité des bois demandés pour les mines.

Le fait que la Suède et la Norvège fournissent beaucoup de poteaux à l'Angleterre, nous demontre que les bois du Canada, qui sont les mêmes que ceux qui croissent dans ces pays du nord de l'Europe, conviendraient également pour l'usage indiqué.

Avant de terminer ces quelques remarques sur les bois du Canada, il n'est pas sans intérêt de reproduire ce qu'écrivait M. Julien, dans le journal "Le Bois, le 1er décembre 1900 :

"Jusqu'alors, disait-il, les acheteurs français n'ont pas traité directement avec les vendeurs de bois du Canada. Nous

pensons qu'ils pourraient éviter l'intermédiaire des maisons anglaises de Liverpool ou de Londres en s'adressant aux consulats français.

Le *Patriote de l'Est* a écrit :

Voici maintenant des échantillons de papier de bois. Depuis quelques années, la consommation de papier s'étant accrue dans de gigantesques proportions, on a dû, pour y suppléer, avoir recours à des procédés nouveaux. L'un de ces procédés consiste à hacher menu les fibres de bois et à convertir en papier la pâte ainsi obtenue. Quoique jusqu'à présent de qualité inférieure, le papier de bois tend à s'employer de plus en plus; cela tient surtout à la modicité de son prix et, avec ses immenses réserves de bois, le Canada est un des pays qui en fournit le plus.

Le *Moniteur Officiel du Commerce* a publié un rapport très détaillé de M. Gabriel Hostachy dont il semble intéressant d'extraire ce qui suit, ne serait ce que pour faire ressortir les avantages que l'Exposition nous a procurés en réclame et l'intérêt que les principaux organes du commerce portent à nos ressources.

“ Le Canada et surtout la province de Québec, sont placés dans des conditions exceptionnelles pour la fabrication de la pulpe. Leurs immenses forêts de conifères contiennent un approvisionnement presque illimité des meilleures essences propres à être transformées en pâte à papier. De plus, il est reconnu par tous les fabricants de papier que l'épinette blanche du Canada (white spruce) donne une pulpe supérieure à celle de Norvège ou de Suède et commande, sur le marché anglais en particulier, un prix supérieur au produit de la péninsule scandinave.

“ Les pouvoirs d'eau, cascades, chutes, rapides, sont pour ainsi dire illimités dans les régions mêmes où les bois à pulpe sont en abondance. Nous citerons la partie orientale de la province de Québec, qui comprend la région du Lac Saint-Jean

et plusieurs parties des provinces maritimes. La région du Lac Supérieur, dans la province d'Ontario, offre d'immenses ressources sous ce rapport, et tout particulièrement dans cette région de puissants capitalistes américains construisent, à côté d'usines à pulpe, de nombreuses usines de produits chimiques.

“ Un seul exemple, entre autres, donnera une idée de la richesse de certaines régions canadiennes, tant au point de vue de l'étendue du boisement, que des quantités de bois et de force hydraulique.

“ La dernière exploration, par les agents du gouvernement canadien, de la région du lac St-Jean montre que les nombreux cours d'eau qui se déversent dans le lac Saint-Jean, qui lui-même alimente la rivière Saguenay, peuvent donner une force hydraulique de 700,000 chevaux-vapeur, qui peuvent être utilisés pour des fins industrielles. On a dit que pareil pouvoir excède celui qui peut être fourni par les cours d'eau de la Suède et de la Norvège.”

L'excellent rapport de M. Hostachy se termine ainsi :

“ En 1899, la France a importé 86,078,319 kilogs de pâtes mécaniques d'une valeur de 17,215,664 francs, dont 56,264,520 kilogs venant de Norvège, 21,111,229 kilogs de Suède, 5,605,359 kilogs d'Allemagne. En pâte chimiques, en 1899, la France a importé 46,424,335 kilogs, valant 16 millions 712,761 francs, dont 11,634,716 kilogs venant d'Allemagne, 11,364,049 de Norvège, 6,915,774 de Suède, 9,304,407 d'Autriche-Hongrie, 3,263,590 de Suisse et 2,893,453 de Belgique.

“ Un marché tel que le marché français qui importe annuellement 132,502,654 kilogs de pâtes mécaniques et chimiques, soit environ 132,000 tonnes, valant 1,600,000 francs, non seulement n'est pas à dédaigner, mais au contraire est bien digne d'attirer l'attention des pays, tels que le Canada, qui cherchent à créer des débouchés aux produits de leur industrie.

“ Le marché français est donc de nature à devenir un débou-

ché très important pour la pulpe de bois canadienne, qui peut trouver, d'après les assertions d'autorités en la matière, un placement très avantageux, surtout dans le sud de la France.

“ De plus, la pâte de bois canadienne est comprise dans le traité franco-canadien et jouit, à l'entrée en France, du tarif de douane minimum. Cependant jusqu'ici, la pulpe canadienne n'avait pu profiter de cet avantage à son entrée en France, par suite de l'absence de ligne régulière directe de vapeurs entre la France et le Canada. Mais cet obstacle n'existe plus maintenant et tout fait prévoir que l'importation française directe de pulpe canadienne est appelée à donner lieu à des transactions très étendues et réciproquement avantageuses.

“ Nous devons mentionner que les règlements de douane français, exigeant que la pulpe soit perforée, ont souvent été un inconvénient et un obstacle aux essais d'exportation en France faits par certaines usines canadiennes à diverses époques. La dite perforation entraîne un outillage spécial que les usines canadiennes ne peuvent consentir à adopter avant d'avoir l'assurance complète d'une exportation importante et suivie, et sans être exposées en aucune façon à voir leurs consignations subir des délais regrettables.

“ Il n'y a pas de doute que les usines françaises désireuses de s'approvisionner au Canada pour la pulpe interviendront de telle sorte auprès des industriels canadiens, et auprès de l'administration des douanes françaises, qu'un mouvement sérieux amènera la solution du problème et aplanira les difficultés. ”

Enfin voici ce que nous lisons dans le *Petit Parisien* du 6 sept. 1900 :

“ On sait que la pâte de bois est aujourd'hui presque exclusivement employée pour la fabrication du papier des journaux à grand tirage. Certains journaux américains, qui ne publient pas moins de vingt, vingt-quatre et parfois même trente-deux pages chaque jour, consomment une quantité formidable de

cette pulpe, et l'on s'est demandé, il y a quelque temps, si toutes les forêts du Canada et de la Sibérie suffiraient à alimenter seulement pendant le siècle à venir la voracité, sans cesse grandissante, de la presse quotidienne.

“ Une publication technique étrangère nous donne, sur la consommation de la pâte de bois, rien qu'aux Etats-Unis, des détails tout à fait stupéfiants.

Ainsi, croirait-on que les principaux journaux de New-York, de Boston, de Chicago et de Philadelphie exigent, chacun d'eux, l'abattage de 120 à 125,000 arbres par an, ce qui représente une forêt de dix mille hectares ! Des numéros de Noël de ces journaux, qui ont souvent plus de quatre-vingts pages, emploient jusqu'à 270,000 kilos de papier, soit deux cent mille pieds de billots d'épinette ! Et il y a comme cela vingt-deux mille journaux aux Etats-Unis.

“ C'est le Canada qui fournit la majeure partie de la pulpe nécessaire à la presse américaine. Quarante-huit moulins exploitent les forêts septentrionales du Dominion, et la seule province de Québec fabrique une moyenne de 500 millions de kilogrammes de papier par an.”

La Tribune, d'Amiens, publiait ce qui suit :

“ Bien qu'au Canada, le commerce direct a plus que doublé, il y a dans ce pays une population d'origine française, ayant conservé pour nous les plus vives sympathies ; nous aurions tort de ne pas profiter de la situation spéciale qui nous est faite.

Le Canada offre d'immenses ressources naturelles, les bois notamment y sont en grande quantité ; les habitants consomment nos produits, font usage de nos modes et de nos articles de fantaisie ; établissons donc avec eux un service d'échanges qui sera des plus avantageux pour notre industrie et notre commerce. La Chambre de Commerce Française de Montréal

s'emploie activement à atteindre ce but : on ne peut que l'en féliciter et engager nos maisons du Nord à seconder ses efforts."

Depuis la clôture de l'Exposition, nous avons vu avec plaisir le parlement du Canada voter à l'unanimité une subvention à une ligne qui relierait nos ports à ceux de la France. C'était le meilleurs moyens de favoriser la réalisation des désirs de toute la population du Canada qui s'intéresse au développement de nos richesses nationales. Nous ne pouvons donc que former des vœux pour le succès de l'entreprise.

En Belgique l'on a amendé le tarif sur les bois quelque temps avant mon départ de Paris, ce qui favorisera l'entrée des bois du Canada dans ce pays qui fait de nobles efforts pour augmenter les échanges.

Le chargement de grains à Québec par un des steamers de la ligne Leyland pour Anvers, a eu du retentissement en Europe.

Les journaux de Bruxelles prédisent une augmentation d'affaires considérables entre le Canada et la Belgique, et conseillent de diminuer les frais de chargement, déchargement, de hangarage, de commission, afin d'attirer à Anvers les cargaisons de sucre d'Allemagne pour l'Amérique et d'autres produits étrangers passant par la Belgique.

Donnons aussi quelques noms de maisons françaises qui ne demandent qu'à entrer en relations avec les commerçants du Canada :

On est acheteur de frênes grumes. L'Usine de Beaumont (Yonne).

Paul Malapert, chantier forain de la porte d'Allemagne. Entrepôt de bois, Pantin, (Seine).

Bansart (Alexandre) bois Momignies (Belgique) est toujours acheteur grumes, bouleaux, aulnes, trembles et hêtres, faire prix port ou wagon départ.

On demande offre de bois, grumes et madriers, essences platanes, hêtres, tilleuls, maronnier, cerisier, adresser prix et conditions à M. A. Guillaume fils, impasse Bel-Air à Niort.

M. Alfred Belvalette à Persan-Beaumont (Seine-et-Oise, est toujours acheteur frênes, acacias et noyers grumes, belle qualité.

On est acheteur de frênes grumes bien découpés, inventaire et prix. M. R. Lemaire, 50 cours Vitton à Lyon.

Les mines de Mariemont et Bascoup (Belgique) reçoivent offres pour étais de mines.

S'adresser à M. le Directeur général à Mariemont (Belgique).

M. E.-L. Moreau à Mouy est acheteur grumes, hêtres charme et poirier.

Sciages et grumes. Toutes essences.—Charles Baffoy, à Pantin (Seine), près la gare.—Donner prix wagon, Pantin. Réception, départ.

M. J. Morin, à Mohon (Ardennes) est toujours acheteur de grumes, frênes et Acacias.

M. Paul Jaluzot, à Leugny (Yonne), est acheteur échalas 1 m. 33 en chêne. Envoyer prix gare d'Auxerre.

Chênes: Offrez-les à M. Victor Harmand, à Charency (Meurthe-et-Moselle), qui paie les beaux lots de 62 à 65 francs le m. cube au quart.

Sapins et Peupliers: On est toujours acheteur de grandes quantités de sciages de peuplier sec, épaisseur 8, 10, 12, 15, 25, 30, 35 et 40 mm toutes longueurs et largeurs, 40 francs, m. gare de Reims. 3 o/o à 30 jours.

M. L. Plessis, bois tranché de 1 à 10 millimètres, à Vienne (Isère), est acheteur de grumes, noyers et autres essences.

On est acheteur de hêtres, grumes de 126 de tour et plus, wagon départ. Envoyer prix et inventaire approximatif à MM. Meurisse frères, à Lille.

- MINES -

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

L'exposition des produits miniers de la province de Québec a été préparée par la Commission Géologique d'Ottawa, et il est toutefois un peu regrettable qu'elle ne l'ait pas été sous la direction de notre Bureau des Mines, ce qui eut permis d'avoir une exposition bien plus complète, plus profitable et donnant un meilleur crédit à nos minéraux.

Cependant, tout l'aide possible a été accordé par M. J. Obalski, Inspecteur des Mines, qui a prévenu les intéressés d'avoir à envoyer leurs produits à Ottawa, a fait préparer une collection de rapports et de cartes, et aussi imprimer une petite brochure spéciale (Industries Minérales de la Province de Québec), avec couverture illustrée, qui a été tirée à dix mille exemplaires, pour distribution gratuite et a obtenu un grand succès. C'est ainsi que la province et nos sociétés minières ont pu faire bonne figure, comme le constatent les récompenses accordées par le jury de l'exposition.

Si incomplète qu'elle ait été, notre exposition a donné une assez bonne idée de nos ressources minières et a fortement attiré l'attention des industriels, des capitalistes et des minéralogistes, provoquant de nombreuses demandes de renseignements, qui ne peuvent manquer de porter leurs fruits.

Je donne ci-dessous un aperçu des produits exposés :

L'AMIANTE était représenté à l'état brut, montrant de très

beaux échantillons de Thetford, ainsi que des produits préparés de Danville. y compris l'Asbestic, avec illustration de ses usages.

MICA.— Plusieurs cadres remplis de feuilles de mica ambré de la région de l'Ottawa montrant les dimensions et la qualité de ce produit si en demande actuellement pour les appareils électriques. Des échantillons de mica blanc de l'Ottawa et du Saguenay. Des couvertures isolantes de débris de mica pour les chaudières et les tuyaux de vapeur.

GRAPHITE.— Minerai brut et graphite préparé de différentes qualités, ainsi que des creusets métallurgiques et d'autres produits accessoires provenant de Buckingham et Grenville.

CHROME.— Minerai brut et concentré de Coleraine.

CUIVRE.— Minerai brut de basse teneur de Capelton et de haute teneur de Leeds.

OCRE.— Produits manufacturés de St-Malo.

FER.— Différentes variétés de fonte au charbon de bois des hauts fourneaux de Radnor, ainsi que les matériaux bruts employés, Cog ore, pierre à chaux, charbon de bois.

En outre, une série de quelques minerais de fer de différents points de la province, tels que fer magnétique, fer titanique, sable magnétique, hématite.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.— Plusieurs blocs de granit et calcaires, marbres blancs et serpentineux, ainsi que des monuments de granit travaillé et poli, le tout venant de différents points de la province, ainsi que des briques et du ciment.

PIERRES PRÉCIEUSES.— Dans une vitrine, avec d'autres pierres du Canada, des échantillons taillés de labradorite, tourmaline, grenat, feldspath opalisant, etc., etc., préparés pour la bijouterie et la marqueterie.

MINÉRAUX DIVERS.— En plus des expositions importantes ci-dessus, on voyait disséminés dans différentes parties de la

collection, des échantillons de Blende et Galène, de Nickel, de l'Ile Calumet, du sulfate, du barythe, du feldspath, du phosphate de l'Ottawa, de l'antimoine, du talc, de la magnésite des Cantons de l'Est, du pétrole de Gaspé, de l'or de la Beauce.

Toute la collection du Canada était classée par catégories : tous les minerais de fer ensemble, ceux de cuivre ensemble, etc., mais les étiquettes portaient la mention spéciale de chaque province, et étaient d'une couleur différente pour chacune d'elles.

L'amiante, le mica et le cuivre, etc., de Québec, exposés dans la section minéralogique du Canada, à Paris, étaient un grand point d'attraction pour les visiteurs qui en discutaient la haute qualité. Pour répondre aux nombreuses questions qui étaient posées aux gardiens, on distribuait la brochure préparée par monsieur Obalski.

Il n'est pas douteux que cette exposition d'amiante et de mica produira d'heureux résultats pour le Canada en Europe.

Actuellement, le mica canadien subit une dépression, due aux droits imposés par les Etats-Unis, dans le but de favoriser le mica des états du sud.

En supposant que les Américains soient jaloux de toutes les industries qui prospèrent au Canada et cherchent à les paralyser, nous trouverions encore facilement en Europe des marchés pour compenser celui des Etats-Unis, s'il nous était fermé par un tarif prohibitif.

L'envoi d'échantillons aux chambres de commerce des principales villes d'Angleterre, de France et d'Allemagne, avec brochures dans les langues de ces pays devrait faciliter l'écoulement de nos minéraux. Les chambres de commerce de Lyon, de Bordeaux et d'Anvers et plusieurs délégués de Musées d'Allemagne, de Belgique, ont exprimé le désir de recevoir des spécimens de nos produits miniers.

Le journal *Le Parti National*, de Paris, 5, rue Saint-Joseph, du 2 octobre 1900, reproduit par le journal *Le Jour*, 142, rue Montmartre, du 3 octobre, s'exprime ainsi sur l'amiante canadien :

“ Ce produit est une des spécialités de la province de Québec (Canada), qui fournit environ 90% de la consommation du monde entier. Il y a une vingtaine d'années, les usages de l'amiante étaient limités, et l'Italie était à peu près le seul pays producteur, les prix restant très élevés. Depuis, ses qualités comme non conducteur de chaleur, son état fibreux, son incombustibilité l'ont fait rechercher pour certains usages industriels, tels que le garnissage des tiges de pistons (piston-rod packing) de machines à haute pression, la couverture des tuyaux de vapeur et des chaudières à vapeur, le filtrage des acides, etc., si bien que la demande a considérablement augmenté et que l'amiante est devenu, dans l'industrie mécanique, un produit de première nécessité.

Lorsque l'amiante fut découvert au Canada, en 1878, les manufacturiers étrangers comprirent vite son importance et la production qui, au début, était de quelques centaines de tonnes par an, s'élevait en 1888 à 4,000 tonnes. En 1898, elle était de 15,892 tonnes, avec en plus, 7,122 tonnes de produits accessoires appelé asbestic, le tout représentant une valeur, au point d'expédition près des mines, de 514,256 dollars.

Le capital des compagnies intéressées dans cette industrie est d'environ 2 millions et la valeur du matériel d'un demi-million de dollars ; 800 hommes y trouvent un emploi régulier. La situation de ces mines est telle que les transports sont réduits au minimum ; en effet, les mines de Thetford et du Lac Noir sont traversées par le chemin de fer Québec Central, tandis que la mine de Danville est reliée à la ligne du Grand-Tronc par une branche spéciale.

Les autres pays où l'amiante a été signalé sont l'Italie, la Russie, la Corse, la Hongrie, la Suède, Terre-Neuve, l'Amérique

du Sud et l'Afrique du Sud ; mais la plupart ne sont pas exploités et les autres ne fournissent que des quantités très limitées, dans des conditions telles qu'ils ne peuvent supporter la concurrence de l'amiante canadien."

Il est donc important pour la province de veiller à l'encouragement de cette industrie, à laquelle l'exposition de Paris a fait une réclame considérable.

CHASSE ET PÊCHE

La province de Québec qui est, comme chacun le sait, spécialement favorisée sous le rapport de la chasse et de la pêche, devait faire et a fait à Paris excellente figure, et ses exhibits n'ont cessé non seulement d'exciter la curiosité des visiteurs, mais leur admiration. Les récompenses qui nous ont été accordées par le jury spécial parlent assez par elles-mêmes pour qu'il me soit inutile de faire longuement l'éloge de ces produits. Je me contenterai donc simplement de les énumérer brièvement. En voici la liste :

- 1 groupe caribous, mâle, femelle et veau.
- 1 groupe caribous mâles.
- 1 groupe chiens esquimaux.
- 1 groupe caribous et de loups.
- 2 couples de chevreuils.
- 1 groupe de chevreuils.
- 1 caribou.
- 1 carcajou.
- 1 porc-épic.
- 2 renards argentés.
- 2 renards rouges.
- 2 renards noirs.
- 1 groupe pékans et martes.
- 2 loups-cerviers.
- 3 castors.
- 2 ours noirs.
- 1 ours gris.
- 2 visons.
- 1 renard blanc.
- 2 loutres.
- 30 têtes d'orignaux.

20 têtes de caribous.

3 têtes de wapitis (grand cerf canadien).

10 têtes de chevreuils.

1 collection complète d'oiseaux et de poissons du pays.

Le Patriote de l'Est (Ardennes), s'est fait l'interprète de l'opinion publique en ces termes :

“ Mais, en dehors de toute préoccupation sentimentale, les galeries de l'exposition canadienne sont fort intéressantes. Voici d'abord une magnifique collection zoologique qui ferait les délices d'un naturaliste et qui, chez tout le monde, provoque l'étonnement et l'admiration. Toute la faune canadienne y est représentée. Oiseaux, reptiles, poissons, y sont là pêle-mêle mais ce qu'on admire surtout, ce sont les animaux à fourrures, castors à queue chauve, martres aux formes fluettes, lynx, phoques, ours, renards.

“ Tous ces animaux peuplent les steppes du Nord ou les forêts qui couvrent encore la moitié du Dominion et dont les arbres ont fourni les matériaux des meubles et des pianos que l'on exhibe plus loin.”

Sur les renseignements fournis par les taxidermistes les plus distingués, il semblait de plus en plus évident que le transport par eau de ces animaux qui étaient restés longtemps exposés sous une chaleur tropicale dans les galeries de l'Exposition, pouvait leur causer un préjudice des plus considérables. Dès lors, l'honorable monsieur Déchêne a cru que ce serait un excellent moyen de réclame pour les richesses du pays quant à la chasse et à la pêche, de faire faire une distribution de ces animaux dans les principaux musées et dans les endroits les plus en vue de France et d'Angleterre et au nom de la province de Québec, il a fait faire cette distribution que constatent les certificats que nous avons reçues. Nous croyons même devoir mettre sous les yeux du public ceux qui émanent des person-nages les plus importants.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

PARIS, le 28 novembre 1900.

OBJET : *Muséum d'Histoire Naturelle.*

Monsieur le Ministre, vous avez bien voulu mettre à ma disposition, pour être attribués au Muséum d'histoire naturelle, de Paris, un Elan, sa femelle et leur veau, qui ont figuré à l'Exposition Universelle (section du Canada).

Je m'empresse de vous adresser mes plus vifs remerciements pour le don gracieux dont le Muséum a été l'objet de votre part.

Les animaux dont il s'agit seront placés dans les galeries de notre établissement scientifique et une inscription spéciale rappellera qu'ils sont dus à votre générosité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération,

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

G. LEYGUES.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

PARIS, le 9 décembre 1900.

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'offrir au nom de M. Miville Déchéne, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, une tête d'élan qui a figuré à l'Exposition du Canada, où elle a obtenu la médaille d'Or.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de ce présent, en vous priant de transmettre à M. Miville Déchéne mes remerciements les plus vifs. J'ajouterai que les termes de votre lettre m'ont profondément touché et me font attacher plus de prix encore à ce précieux souvenir de la participation du Canada à l'Exposition Universelle de 1900.

Agréer Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture,

DUPUY.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

PARIS, le 25 janvier 1901.

Monsieur le Ministre,

J'ai appris hier par Monsieur le Docteur Gérin-Lajoie que vous vouliez bien m'offrir une magnifique tête d'élan qui a obtenu la médaille d'or à l'Exposition. Je m'empresse de vous adresser mes remerciements.

Cette tête d'élan figurera avec honneur dans nos collections de l'Institut Catholique de Paris. Ce sera un souvenir précieux pour nous du Canada toujours si uni à la France.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

✠ FRANÇOIS, CARDINAL,

Arch. de Paris.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS.

PARIS, le 25 janvier, 1900.

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de la superbe tête d'élan que Monsieur le Ministre de l'Agriculture de Québec a offerte à Son Eminence le Cardinal archevêque de Paris, et

que Son Eminence a offerte immédiatement à notre Université pour augmenter nos collections zoologiques.

En nom de l'Institut (ou Université) catholique de Paris, je me fais un devoir de vous remercier très vivement, Monsieur le Docteur, et de vous prier de vouloir bien faire parvenir l'expression de notre gratitude jusqu'à Monsieur le Ministre.

En nous faisant ce présent, Monsieur le Ministre a contribué à une œuvre de première importance, l'affermissement de notre Université catholique au sein de Paris. Cette Université, née d'hier, est encore privée de bien des instruments de travail, et elle accueille avec une extrême reconnaissance les dons de toute nature qui lui sont faits par les hommes de la science et de la religion.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus distingués.

P. L. PÉCHENARD,
Recteur.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PROTOCOLE.

Monsieur,

J'ai été très sensible à l'aimable et intéressant envoi que vous avez bien voulu me faire et je vous prie de transmettre à M. le Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec mes sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée,

PH. CROZIER.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

PARIS, le 31 décembre 1900.

Monsieur,

Vous avez bien voulu faire don à l'Ordre de la Légion d'honneur d'une pièce provenant de l'exposition du Canada, et intéressant l'histoire naturelle de ce pays.

J'accepte bien volontiers cette offre généreuse, et vous exprime mes remerciements pour ce remarquable spécimen qui vient augmenter les collections du Palais de la Grande Chancellerie.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Grand Chancelier,
GENERAL DAOUST, DUC D'AUERSTAEDT.

GOVERNEMENT DU CANADA

COMMISSARIAT GÉNÉRAL.

PARIS, 20 novembre 1900.

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie mon garçon de bureau auquel vous pourrez remettre la tête qui est destinée à notre salle de lecture.

La présente lettre pourra vous servir de reçu, ou de certificat, comme quoi nous avons reçu de vous une tête de cerf pour les bureaux du gouvernement du Canada.

Recevez, mon cher Docteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

PAUL FABRE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

PARIS, le 26 novembre 1900.

Monsieur,

Je vous adresse, comme vous m'en avez prié ce matin, un facteur du Ministère à qui je vous serai reconnaissant de vouloir bien remettre la tête d'élan que vous voulez bien offrir à Monsieur Delcassé.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

Le sous chef adjt. du Cabinet.

U. CASTELLINO.

ALLIANCE FRANÇAISE, ASSOCIATION NATIONALE POUR LA
PROPAGATION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS
LES COLONIES ET A L'ÉTRANGER.

PARIS, le 26 novembre, 1900.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser, au nom du Conseil d'administration de l'Alliance Française, l'expression de nos sentiments de profonde reconnaissance pour le don généreux que vous avez bien voulu faire à notre œuvre, d'une tête de bœuf musqué, prélevée sur les objets présentés par la section canadienne à l'Exposition Universelle.

Le Conseil d'administration de l'Alliance Française a décidé que la magnifique tête dont il s'agit serait placée à demeure dans la salle de ses séances.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mes sentiments de haute considération.

Le Secrétaire Général de l'Alliance Française,

L. DE FORMANDEUS.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR & DES CULTES.

PARIS, le 23 janvier 1901.

Monsieur,

M. le Président du Conseil me charge de vous faire connaître qu'il a reçu l'envoi que vous avez bien voulu lui faire, au nom de votre Gouvernement, d'une superbe tête de Wapiti.

M. Waldeck Rousseau vous remercie bien sincèrement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le chef du Secrétariat particulier,

A. LOUPRET.

CABINET DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

PARIS, le 23 novembre 1900.

Monsieur,

Vous avez bien voulu, au nom des canadiens français et de la part de M. le Ministre de l'Agriculture à Québec, m'offrir des têtes d'élan qui ont figuré à la section canadienne de l'Exposition Universelle.

J'ai l'honneur de vous exprimer ma gratitude pour cette attention, à laquelle je suis on ne peut plus sensible et je vous serais obligé de vouloir bien transmettre mes remerciements à M. le Ministre de l'Agriculture ainsi qu'à tous ceux qui se sont associés à cet hommage.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique

et des Beaux-Arts,

G. LEYGUES.

CÉRÉALES

Le département de l'agriculture de Québec avait fait préparer une collection complète des céréales de la province et l'effet produit par les nombreuses gerbes n'a pas manqué de rehausser l'éclat de notre exposition.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le *Journal d'Agriculture*.

“ Blés, avoines, orges, maïs, abondent sous formes de javelles, de bouquets d'épis, de grains, etc., et au milieu de tout cela, des bottes de fléole, — cette graminée si recherchée des cultivateurs canadiens qui ne lui trouvent aucun fourrage supérieur pour la nourriture de leurs chevaux, — des sacs de fèves, de poids, de tournesol, etc., témoignant ainsi de la variété des plantes qui sont aujourd'hui cultivées au Canada pour assurer une abondante nourriture aux animaux, soit à l'état vert, soit ensilée.

Ce sont là les produits de la culture ordinaire ; mais dans les stations expérimentales, dans les fermes modèles, on essaie les variétés nouvelles, on cherche à acclimater les céréales et autres plantes, qui, ailleurs, se sont montrées les meilleures ; on sélectionne les variétés indigènes.”

Pour mieux faire voir l'importance de notre collection, il suffira de citer les noms de ceux qui y ont pris part et ont ainsi participé à l'obtention des hautes récompenses dont on trouvera la liste dans l'annexe à la fin de ce rapport.

LISTE des personnes ayant fourni des exhibits au département de l'Agriculture de Québec, pour l'exposition universelle de Paris, 1900.

GRAINS EN GERBES.

Boîte No. 1, Groupe 7ème, Classe 39.

Ecole d'Agriculture Ste-Anne de la Pocatière.	Louis Perrault, Causapsçal. Ferme Modèle, Compton.
Geo. Lebel, St-Octave.	Louis Cyr, Maria.
André Fougère, Maria.	Jean St. Ouges, Causapsçal.
Lévis Guité, Maria.	

Boîte No. 2, Groupe 7ème, Classe 39.

Ferme Modèle, Compton.	Alfred Blais, Causapsçal.
Rév. Jos. Paradis, St-Gédéon.	Ecole d'Agriculture Ste-Anne de la Pocatière.
Jos. Girard, M. P. P., St- Gédéon.	Révds Pères Trappistes, Oka.
Geo. Fortin, St-Bruno.	Jos. Guité, Maria.
Jean Bouchard, St-Gédéon.	Albert Routliff, South Hull.
N. Garneau, M. P. P., Ste- Foye.	

Boîte No. 3, Groupe 7ème, Classe 39.

Jos. Fortin, St-Bruno.	J. Bachelder, Rougemont.
Geo. Fortin, St-Bruno.	Napoléon Arès, St-Césaire.
Ferdinand Hepel, Causapsçal.	N. E. Cormier, Aylmer.
Albert Routliff, South Hull.	Ecole d'Agriculture Ste-Anne de la Pocatière.
R. & W. Conroy, Aylmer.	

Boîte No. 4, Groupe 7ème, Classe 39.

N. Garneau, M. P. P., Ste- Foye.	RR. PP. Trappistes, Oka. Albert Routliff, South Hull.
J. Vallée, Charlesbourg.	

CÉRÉALES EN GRAINS.

Boîte No. 5, Groupe 7ème, Classe 39.

Ecole d'Agriculture Ste-Anne de la Pocatière.	Alfred Blais, Causapsal.
Dr W. Grignon, Ste-Adèle.	Alfred Fournier, Ste-Marie- Monnoir.
P. Paquet, St-Michel-de-Rou- gemont.	N. Richard, St-Alexis. • Ovide Beaulieu, St-Adèle.
Isaac Bernard, Maria.	Ferme Modèle, Compton.
John Duncan, Eardley.	N. Garneau, M. P. P. Ste-Foye.
Moïse St-Germain, Ste-Adèle.	Aug. Fafard, L'Islet.
Elz. M. Dechène, Village des Aulnaies.	Michel Brouillet, St-Césaire. L. M. Dechène, Village des Aulnaies.
J. Bachelder, Rougemont.	R. & W. Conroy, Aylmer.
RR. PP. Trappistes, Oka.	RR. DD. Ursulines, Roberval.
J. Lepage, Causapsal.	Sinai Blanchet, Saint-Jacques.
W. H. McConnell, Aylmer.	
Frs. Lepage, Causapsal.	

Boîte No. 6, Groupe 7ème, Classe 39.

Lévis Guité, Maria.	Ernest Piquette, St-Alexis.
Jos. Gendron, St-Octave-de- Métis.	Raphael Pelletier, St-Octave- de-Métis.
Siméon Doiron, St-Alexis.	Trefflé Marinier, Ste-Adèle.
Albert Routliff, Aylmer.	J. B. Latreille, Ste-Adèle.
Ecole d'Agricul., Ste-Anne.	Moïse Beauchamp, Ste-Adèle.
Prosper Granger, St-Jacques.	Sinai Gaudet, St-Jacques.

Boîte No. 7, Groupe 7ème, Classe 39.

John Duncan, Eardley.	Prosper Granger, St-Jacques.
Sinai Gaudet, St-Jacques.	Ecole d'Agriculture Ste-Anne.
Ludger Forest, St-Jacques.	Georges Lebel, Cacouna.

Ferme Modèle, Compton.	Aug. Castonguay, St-Roch
RR. PP. Trappistes, Oka.	des Aulnaies.
Ferdinand Hepel, Causapscal.	Armand Fafard, L'Islet.
Albert Routliff, South Hull.	Albert Routliff, Aylmer.
Ernest Piquette, St-Alexis.	

TABAC.

Boîte No. 8, Groupe 7ème, Classe 41.

Louis Labelle, St-Jacques.	Napoléon Arès, St-Césaire.
S. M. Mun, St-Jacques.	Auguste Dionne, St-Césaire.
Ernest Piquette, St-Alexis.	Pierre Leduc, “

Rapport du Département de l'Agriculture et de la Colonisation, 1888 à 1896.	9 vols.
Rapport du Département de l'Agriculture, 1897 à 1898.	2 vols.
Rapport de la Société d'Industrie Laitière, 1882 à 1897.	8 vols.
Journal d'Agriculture (excepté 86) 1879 à 1899.	7 vols.
Journal of Agriculture, 1879 à 1899.	7 vols.
Convention d'Oka, 1895-1896.	
Congrès des Cultivateurs, 1893.	
Almanach des Cercles Agricoles, 1894 à 1899.	
Pouliot.....Notions d'Agriculture.	
Rouleau.....Guide du Cultivateur.	
Barnard.....Manuel d'Agriculture.	
Larue.....Manuel d'Agriculture.	
Plante.....Elevage des Poules.	
Duchêne.....Médecine Vétérinaire.	

Couture.....	Maladies des Bestiaux.
	Le Bétail.
	Ayrshire Herd Record.
	Culture Fourragère.
	Rapports sur l'Ensilage.
Langelier.....	L'Ensilage.
Cuisset.....	Culture du Tabac.
Labelle.....	Culture du Tabac.
	Betterave à Sucre.
RR. PP. Trappistes.....	Arbres Fruitiers et Cul- ture des Fruits.
Chapais.....	Canadian Forester.
	Sylviculteur Canadien.
	Chimie de la Ferme.
Larocque.....	Manuel des Engrais.
Henry.....	Industrie Laitière.
	"
	Vaches. — Lait. — Fromage.
McCarthy.....	Industrie Laitière.
Camirand.....	Bons Chemins et Drainage.
Jones.....	Laiterie Payante.

RÉSUMÉ.

Groupe 7, Classe 39.

Grains en gerbes dans la boîte No. 1,	45	exhibits.
" " " " " " " 2,	35	"
" " " " " " " 3,	11	"
" " " " " " " 4,	6	"
	—	
Céréales en grains dans la boîte No. 5,	43	"
" " " " " " " 6,	22	"
" " " " " " " 7,	24	"
	—	

97

89

Groupe 7, Classe 41.

Tabac dans la boîte No.	8,	1 exhibit.
" " " " "	9,	1 "
" " " " "	10,	1 "
" " " " "	11,	1 "
" " " " "	12,	6 "

—

10

Groupe 7, Classe 38.

Livres dans la boîte No. 1, 62

—

62

Total 258

258 exhibits expédiés par le Département d'Agriculture de Québec à M. W. Saunders, Ottawa, pour l'exposition de Paris. Ces exhibits ont été préparés par M. Ed. Fafard, assistant-régistrare, Département d'Agriculture, Québec.

—

L'INSTRUCTION.

Sur ce terrain, la province de Québec a occupé une place non moins brillante que dans les autres sections de l'Exposition.

C'est donc un véritable plaisir de rendre hommage aux directeurs et aux directrices de nos maisons d'éducation primaires et supérieures, à nos communautés enseignantes d'hommes et de femmes qui ont participé avec tant de bonne volonté et de patriotisme à l'exposition scolaire.

Ils ont répondu avec zèle à l'appel qui leur a été fait et nous leur devons le magnifique succès que la province de Québec a remporté au milieu de ses concurrents des autres provinces de la confédération canadienne et des pays étrangers.

Je crois que tous ceux qui ont pris part à cette exposition scolaire méritent que je mentionne leurs noms dans ce rapport. Ce sont, parmi les communautés de femmes, les Sœurs de Sainte-Anne, de Lachine ; les Sœurs de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe ; les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal ; les religieuses du Bon-Pasteur, de Québec ; les Sœurs Grises de la Croix, de Hull ; les Ursulines des Trois-Rivières ; les Ursulines de Roberval ; les Sœurs de la Charité de Québec ; le couvent Notre-Dame de Bonsecours, de Montebello ; la Congrégation du Saint-Rosaire, de Rimouski ; la Congrégation des Sœurs l'Assomption, de Nicolet. Parmi les écoles dirigées par des institutrices laïques à Montréal : les écoles de Mme Desormeaux, de Mme Marchand, de Mlle E. Viger, de Mlle Labelle, de MacKay-Wolff, de Mme Fournier, de Mme Richer, de Mlle McDonnell. Parmi nos communautés de frères : l'institut des clercs de Saint-Viateur, l'institut des Frères de Saint-Gabriel, l'institut des Frères Maristes, les

Frères de l'instruction chrétienne, les Frères du Sacré Cœur, les Frères des écoles chrétiennes.

Les écoles primaires qui ont participé à l'exposition sont : l'école modèle de Notre Dame des Neiges, celles de Saint-Pascal, de Maniwaki, de Maria (Bonaventure), de Saint-Isidore de Dorchester, de Chicoutimi, de Percé, de Saint-Jean, de Saint-Valentin, de Saint-Sébastien, de Saint-Brigide, de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, de Saint-George-d'Henryville, de Saint-Blaise, de Saint-Cyprien, de Saint-Michel de Napierville, de Saint-Luc, de Saint-Athanase, de Saint-Jovite, et à Montréal l'Académie Commerciale Catholique, les écoles Champlain, Montcalm, Olier, Carsfield. Les commissaires des écoles protestantes, et les commissaires des écoles catholiques de Montréal, avaient une superbe exposition de travaux d'élèves, et aux maisons d'éducation déjà nommées, j'ajouterai le collège Bishop de Lennoxville et le Séminaire de Chicoutimi.

Je suis heureux de constater le succès obtenu par la province de Québec à l'exposition de Paris sur le terrain de l'éducation. Les travaux scolaires qui y étaient exposés ont attiré non seulement l'attention des membres du jury chargé de les apprécier, mais d'hommes marquants parmi les lettrés et les éducateurs de tous les pays. Les professeurs et les instituteurs de France particulièrement ont paru attacher un intérêt considérable aux développements de notre enseignement primaire, et plusieurs ont exprimé leur satisfaction de voir qu'au Canada l'instruction avait fait autant de progrès et promettait pour l'avenir des résultats encore plus importants.

Je crois qu'on ne lira pas sans intérêt quelques-unes des critiques bienveillantes et les flatteuses appréciations qui ont été faites de notre organisation scolaire, de nos livres de classe et des travaux de nos élèves.

Ces passages d'écrits publiés dans les revues pédagogiques de France n'accentueront que davantage le succès de notre exposition.

Je citerai en premier lieu M. de Caux, éducateur français très en vue, qui s'exprime ainsi :

“ Les Frères des Ecoles chrétiennes du Canada ont obtenu
“ une médaille d'argent à l'Exposition universelle. C'est une
“ récompense ajoutée aux prix d'ordre supérieur qu'ils rem-
“ portaient dans les autres sections. Dans leur vitrine, on
“ apercevait ces magnifiques travaux d'enseignement com-
“ mercial qui sont partout une de leurs grandes supériorités.

“ Les autres congrégations de Frères sont aussi brillam-
“ ment représentées. Des mentions honorables ont été accordées
“ aux Clercs de Saint-Viateur, aux Frères de l'Instruction
“ chrétienne, aux Frères du Sacré-Cœur. Notons que ces
“ récompenses particulières doivent être regardées comme des
“ distinctions *très remarquables*, l'exposition scolaire du Canada
“ ayant été récompensée collectivement par un *Grand prix*
“ mérité par la *province de Québec*, des médailles d'or attribuées
“ à la commission scolaire catholique et à la commission scolaire
“ protestante de Montréal.....

“ Si nombreux sont les envois des Religieuses que nous
“ ne pouvons les signaler tous, bien que tous aient de la valeur
“ et un admirable caractère de sincérité. On a pris tout sim-
“ plement les cahiers journaliers des élèves pour les réunir en
“ liasse et les envoyer à Paris. C'est comme cela qu'il faut
“ comprendre une exposition. Nous avons feuilleté beaucoup
“ de ces cahiers ; voici comment peut se résumer notre impression
“ générale : enseignement *très complet et très varié, se modi-*
“ *fiant selon les besoins locaux — très bien donné —* très
“ bien compris par les élèves qui, évidemment, en tirent profit.

“ Un sentiment, très personnel et très intime m'a fait
“ demander l'ouverture de la vitrine des Religieuses de la
“ Congrégation de Notre-Dame de Villa-Maria (Montréal), et
“ j'ai pu admirer à loisir les magnifiques registres envoyés par
“ leurs pensionnaires. La famille canadienne de Saint Pierre

“ Fourier donne à l'éducation le même caractère de distinction
“ profonde, simple, aisée et naturelle que l'on aime à trouver
“ dans les maisons françaises de la Congrégation de N.-D. Les
“ traditions emportées par Marguerite Bourgeois ont été filiale-
“ ment et pleinement conservées et cultivées. L'enseignement
“ est donné en français et en anglais, les cahiers de mathé-
“ matiques comprennent l'enseignement de l'algèbre. Ceux de
“ botanique et de zoologie, de “ *physic and chemistry*,” bien
“ illustrés, montrent que l'on suit, dans les limites qui con-
“ viennent à une éducation féminine bien comprise, mais très
“ exactement, les progrès de la science ; ceux de littérature, que
“ nos auteurs, que nos critiques contemporains même sont, avec
“ toute la discrétion convenable, mais aussi avec largeur et
“ hauteur de vues, bien connus et bien appréciés ; les herbiers
“ sont tout à fait remarquables, non pas seulement classés par
“ une sèche nomenclature, mais donnant l'idée d'une intelli-
“ gente étude des plantes du Canada. L'album de tricot et de
“ couture prouve que l'enseignement des travaux manuels est
“ en harmonie avec les études littéraires et scientifiques. Et
“ le tout porte l'empreinte délicate de sagesse et de mesure
“ qui distingue partout et toujours les jeunes filles bien élevées.

“ Les autres communautés canadiennes de femmes récom-
“ pensées sont : les Sœurs de Ste-Anne, les Sœurs du Bon
“ Pasteur de Québec, les Sœurs de la Charité, les Sœurs de la
“ Présentation de Marie. (Mentions honorables).

“ Très remarquable, en effet, est l'enseignement des Sœurs
“ de Ste-Anne, très sérieux et très complet. Leurs élèves sont
“ habituées à réfléchir par elles-mêmes, à fournir une somme de
“ travail personnel considérable, cela se sent. Nous avons
“ examiné avec le plus grand intérêt des devoirs de philosophie,
“ de littérature, des explications de poésies, et des travaux
“ scientifiques : algèbre et arithmétique, physique, chimie, des
“ herbiers. Tous ont le même caractère sérieux. Une idée
“ excellente qu'on y met en pratique, est celle de donner des

“ raisonnements faux à justifier. Dieu sait s'il en court par
“ le monde, à l'heure qu'il est ! et cette habitude d'en redresser
“ quelques-uns, sous la direction éclairée de leurs sages maî-
“ tresses, doit développer chez ces jeunes filles une grande
“ rectitude de jugement.

“ Dans l'exposition des Sœurs de la Présentation de Marie,
“ nous avons remarqué un beau travail sur les femmes célèbres
“ du Canada. C'est un des traits de la méthode d'enseignement
“ de l'histoire au Canada, donner une grande part aux études
“ biographiques auxquelles nous n'accordons peut-être pas assez
“ de place dans le nôtre. La vie de ces femmes énergiques, à
“ la foi si ardente, aux qualités si françaises, est bien faite pour
“ donner aux jeunes filles l'amour d'une patrie qui s'est créée
“ par tant d'énergie et de vertu.

“ Ce sont aussi des travaux littéraires que nous avons re-
“ marqués dans l'exposition des Religieuses du Bon Pasteur.
“ Plusieurs de leurs maisons ont envoyé des cahiers d' “ Essais
“ littéraires,” qui font honneur à la fraîcheur d'imagination et
“ à la distinction de langage de leurs jeunes élèves. Il y a
“ même des poésies charmantes dans les cahiers d'honneur
“ q'une écriture très élégante contribue encore à rendre agréable
“ à feuilleter... et les dédicaces “ à la France ” nous ont, là
“ encore, très particulièrement touchés.

“ Chez les Sœurs de la Charité, c'est surtout la sage et
“ régulière méthode révélée par les cahiers de devoirs journaliers
“ qu'il faut admirer, et l'album de couture et de tricot prouve
“ quelle importance on attribue à l'enseignement des travaux
“ manuels : l'exposition de toutes les écoles, de tous les pen-
“ sionnats canadiens nous l'ont d'ailleurs montré pratique et
“ et florissant.

“ Je ne saurais passer sous silence les envois des Reli-
“ gieuses Ursulines qui dirigent l'une des écoles normales
“ d'institutrices et dont l'historique de la Communauté est si

« intéressant. Leurs concours de fin d'année donne une excellente idée de la force de leurs élèves, et les cahiers de devoirs « journaliers nous montrent combien l'enseignement est méthodique et complet. »

M. de Caux parle ensuite de l'école modèle de Saint-Paschal, de Kamouraska, de l'enseignement complet et varié donné par les académies dont la direction est laïque, de la valeur des envois de Mme Marchand, de Mme Desormeaux, de Mme MacKay-Wolff, de Mlle Labelle et il ajoute.

« Ce n'est pas sans une intime émotion, je dois le dire, que j'ai passé presque une journée dans ce pavillon canadien du Trocadéro, classé sous la rubrique « colonies anglaise, » mais où la langue, les études, les sentiments se montrent tout français et si bons Français !

« Ce courant sympathique, mystérieusement établi entre nos frères de la-bas et nous autres Français de France, plus d'un visiteur de l'Exposition en a ressenti les effluves, et sur ces cahiers d'élèves qui portent en première des adresses ou dédicaces « à la France, » des souhaits de voyage aux travaux préparés « pour la France ! » etc. ; de nombreuses annotations remercient, félicitent les jeunes Canadiennes-Françaises dont le cœur est si fidèle : nous nous serrons la main à travers l'Océan et nous sentons nos cœurs battre à l'unison.

« Grâce à l'inépuisable obligeance de l'honorable représentant du Comité scolaire de Québec, M. l'Inspecteur Lippens, dont l'excellente revue, l'Enseignement primaire, de Québec, nous a, depuis longtemps, fait connaître le nom et les travaux ; il a été possible d'étudier à fond cette intéressante et remarquable exposition. Le grand prix et les nombreuses médailles qui lui a été décernées le jury international en disent toute la valeur, et je suis, à tous ces titres, heureux d'avoir pu à loisir y prendre toute les leçons que je m'étais promis de lui demander. »

M. Baudrillard, autre éducateur, écrivait dans la *Revue Pédagogique* de Paris.

“ L'Exposition du Canada au Trocadéro est, pour un grand nombre de visiteurs, une véritable révélation. Son importance, les nombreuses richesses qu'elle manifeste, jusqu'au goût qui a présidé à l'organisation de l'ensemble, tout est de nature à étonner le curieux, généralement peu au courant des progrès réalisés par “ les quelques arpents “ de neige ” que nous avons perdus au siècle dernier.”

Remarquant l'absence d'unité entre les expositions scolaires des diverses provinces de la Confédération, l'écrivain disait.

“ Des quinze départements ministériels qui constituent le haut organisme politique et administratif du Dominion du Canada, aucun ne s'occupe de l'Enseignement. La constitution de 1867 a rangé l'éducation dans les attributions exclusives des provinces. Il en résulte des organisations assez peu ressemblantes de province à province. Cependant, d'une façon générale, on peut dire que le système américain, qui donne une forte part d'autorité sur les écoles aux pouvoirs locaux, prédomine au Canada, sous des formes variées.

“ Cette absence d'unité se manifeste à l'exposition par l'importance très différente que les provinces ont donnée à leur participation. Ainsi, Ontario, où l'enseignement primaire paraît pourtant très en honneur, ne montre que des photographies, des statistiques et des ouvrages classiques. La Nouvelle-Ecosse, Manitoba et la Colombie britannique ont encore des envois plus incomplets qui ne permettent guère de se rendre compte de la valeur de leur organisation scolaire. Enfin, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard n'ont pas participé à l'Exposition.

“ Quant à Québec, elle offre un ensemble très complet. Tels états importants de l'Europe sont loin de présenter leur système d'enseignement primaire avec une pareille richesse

“ de documents. Cette situation, et aussi le fait que la plupart
“ des écoles de la province sont de langue française, expliquent
“ suffisamment la place prépondérante donnée à Québec dans
“ cette étude sur l'Exposition canadienne.”

“ M. Baudrillard a une page très intéressante sur les travaux exposés par les commissaires des écoles protestantes de Montréal. En ce qui concerne le dessin et le calcul en particulier, il dit :

“ Un usage fort recommandable qui se rencontre à chaque instant, c'est l'emploi du dessin comme illustration des devoirs, ou encore comme reproduction d'historiettes, telles que celles de l'Enfant prodigue ou du Bon Samaritain. On ne manquera pas, dans cette dernière, d'être frappé de l'air misérable du pauvre blessé et du dégoût d'eux-mêmes que paraissent éprouver les voyageurs peu charitables. Dans cet ordre d'idées, l'exposition des écoles protestantes de Montréal est extrêmement riche.”

“ Le tout aboutit à des résultats excellents, et l'on doit reconnaître qu'il y a beaucoup à prendre dans les méthodes employées pour l'enseignement du dessin dans les écoles dont nous parlons.”

“ On ne saurait trop louer non plus le soin avec lequel s'enseigne le calcul élémentaire. Tout y est intuitif. Alors que nous visons surtout le calcul écrit, les maîtres de Montréal cultivent avec soin le calcul oral et mental. Plus tard, le choix des problèmes est heureux. Il s'inspire des besoins de la vie pratique. Malheureusement, le peu de simplicité du système des poids et mesures en usage (on parle de milles, de pieds, de minots, de verges cubes, etc.) oblige à une étude fort minutieuse des nombres complexes.”

“ Les écoles catholiques de la province de Québec, continue l'écrivain, se présentent à l'Exposition de façon fort

“ complète. Tout d'abord viennent les écoles qui dépendent
“ de la Commission catholique de Montréal, puis celles des
“ frères des écoles chrétiennes, de l'instruction chrétienne, des
“ clercs de Saint-Viateur, du Sacré-Cœur, des sœurs de la
“ Congrégation Notre-Dame, de la Charité, de Sainte-Anne, du
“ Bon Pasteur, de la Présentation de Marie et un certain
“ nombre d'autres écoles publiques ou privées, laïques ou
“ congréganistes.”

“ D'une façon générale, on peut dire que l'enseignement
“ dans ces écoles est solide et sérieux, mais paraît accuser une
“ certaine méfiance des nouveautés. Ainsi l'écriture est
“ penchée, le calcul écrit a une importance prépondérante et le
“ *dessin suit encore les vieux usages*, bien que l'Ecole normale
“ Laval, de Québec, expose, sur ce point, une méthode originale
“ et bien combinée. Dans l'enseignement du français, la dictée
“ règne et gouverne et les subtilités orthographiques n'ont pas
“ cessé d'être très en honneur.”

Ce critique émérite rend un éclatant hommage aux conférences pédagogiques dont se servent les inspecteurs d'écoles de notre province dans les réunions annuelles des titulaires de nos écoles et s'exprime comme suit :

“ Les organisateurs de l'Exposition du Canada ont eu
“ l'heureuse idée de présenter un ouvrage renfermant le texte
“ des conférences préparées, comme il est dit plus haut, par le
“ personnel des écoles normales et destinées à être lues,
“ commentées par les inspecteurs. A côté des cahiers qui
“ montrent ce qu'est l'école d'aujourd'hui, les conférences per-
“ mettent de prévoir ce que sera l'école de demain. Disons de
“ suite qu'elle ne le cédera à celle d'aucun peuple, si les conseils
“ donnés sont suivis.

“ Ces conférences qui passent en revue les matières du
“ programme sont toutes remarquables. Cependant nous
“ croyons devoir signaler tout particulièrement celle qui

“ s’occupe de l’enseignement élémentaire du calcul. A notre
“ connaissance, on n’était pas encore entré aussi avant dans le
“ vif du sujet. Il y a là une étude très pénétrante des
“ méthodes médiocres, avec discussion des avantages qu’on leur
“ attribue, et un exposé de ce qui doit être fait, qui est de
“ premier ordre.

“ La conférence sur l’enseignement du français contient
“ également d’excellents conseils.....

.....“ Mais ce que l’ouvrage contient de plus intéressant
“ c’est une conférence sur l’éducation morale. Pour en apprécier
“ l’importance il faut se souvenir que ces conférences sont
“ préparées sous l’inspiration directe du comité catholique, la
“ la plus haute autorité scolaire, et que, pour les écoles catho-
“ liques de la province de Québec, elles ont la valeur qu’aurait
“ en France une circulaire ministérielle.”

A ces appréciations de journaux pédagogiques, on peut
joindre cette remarque que faisait à ses collègues un des
membres du jury de la section de l’enseignement primaire, sur
la sincérité de notre exposition : “ Ce sont là, disait-il, de
véritables travaux d’élèves recueillies dans les écoles et envoyés
ici.”

Le *Paris Canada* disait le 10 août 1900 :

“ Dans ce petit coin du Pavillon canadien, réservé aux
seules manifestations de l’étude, du savoir, de l’esprit, on a vu
défiler, s’arrêter longtemps revenir souvent, les studieux, les
observateurs consciencieux, les meilleurs amis du Canada. Ils
ont pris à cette visite, à cet examen forcément un peu som-
maire du degré intellectuel auquel nous sommes parvenus, un
intérêt qu’on sentait se doubler et s’aviver d’une émotion patrio-
tique.

“ Plus d’un lettré ou paysan, enfant ou badaud, s’arrêtait
devant cette grande carte du Canada, placée au centre de la

salle, et qui semblait, par ses proportions, agrandir encore notre si vaste contrée. Les enfants des écoles ouvraient de grands yeux, tandis que le professeur sentait son cœur se serrer en leur décrivant les régions que la France a perdues.

“ Les membres du jury ont donné une attention particulière aux travaux des élèves. Ils ont parcouru avec curiosité, puis avec sympathie et admiration, ces cahiers qui révèlent à la fois l'esprit des maîtres et celui des élèves, la direction ancienne et la formation nouvelle.”

J'espère que l'on ne trouvera pas trop longues ces citations qui ont, je crois, leur importance, car, tout en rendant hommage à plusieurs membres distingués de notre corps enseignant, ces écrits sont la marque, à l'égard de notre province, d'une sympathie dont nous ne saurions trop apprécier l'ampleur et la sincérité. Ils sont désintéressés et par conséquent plus de nature à réjouir notre population que tous les éloges qu'un homme du pays pourrait adresser à notre corps enseignant.

LES FRUITS A L'EXPOSITION

La Commission Canadienne à l'exposition s'entendit avec le docteur Saunders, directeur des Fermes Expérimentales pour faire à Paris une exposition des plus complètes des fruits du pays. Il fut décidé que les fruits qui se détériorent promptement seraient mis en bocaux, en solutions antiseptiques, et que les fruits qui se conservent, seraient placés en réfrigérants à l'Union Cold Storage, à Montréal, aussitôt après la récolte.

N'ayant pu trouver en Canada des bocaux convenables de beau verre, fermant hermétiquement, le docteur Saunders se rendit à Philadelphie où il en acheta 1,500 pour mettre les belles collections de fruits fournis par les gouvernements provinciaux, les fermes expérimentales, les stations fruitières, les sociétés d'horticulture et de pomologie et les producteurs de fruits. Monsieur Robert Hamilton, de Grenville, et monsieur Albert Verreault, du Village-des-Aulnaies, firent la collection des fruits de la province de Québec. Au commencement de l'été 1899, l'on mit en solution les fraises, framboises, groseilles, cerises, bleuets, ensuite les pommes, les poires, les prunes et les raisins, au fur et à mesure que ces fruits mûrissaient. Le premier de novembre, il avait été préparé au-delà de 400 bocaux de fruits de tous les districts de la province, depuis Huntingdon au sud jusqu'à Chicoutimi et Gaspé, au nord. Un peu plus de 200 caisses de pommes et de poires nature furent placées en réfrigérant à Montréal. Les fruits en solutions arrivaient en bonne condition à Paris, en mars 1900, excepté quelques caisses qui furent avariées dans le transport de la gare de Paris au pavillon canadien.

Le premier envoi de pommes et de poires en barils et en caisses arrivait à Paris au mois de juin. Ces fruits transportés en bon ordre de Montréal à Liverpool, en compartiments froids, subirent un peu de dommage dans le transport entre Liverpool et Paris, dans les wagons, dans les bateaux et dans les entrepôts qui n'étaient pas munis de glacières ou de compartiments froids.

Les pommes Fameuses et autres espèces tendres et juteuses ont le plus souffert ; on estime qu'il y a eu perte de 75 à 80%, tandis que dans les Baldwin, Greening, Northern Spy, Gravenstein et Reinette (Russet), la perte n'a pas dépassé 10 à 12%.

La seconde et les autres expéditions furent plus heureuses ; monsieur le commissaire W. D. Scott et monsieur R. Hamilton, en prirent soin de Liverpool à Paris ; les erreurs commises et les retards subis dans le premier envoi furent évités ; les fruits arrivèrent à Paris en excellente condition.

Le système de conservation des fruits frais employé par le Canada (système frigorifique Linde) est le meilleur. Pas un seul pays du monde ayant participé à l'Exposition de Paris n'a pu lutter avec le Canada, qui est cité comme modèle pour la conservation des pommes. Les Baldwin, Greening, Spy, King, Russets récoltées dix mois auparavant, et qui étaient exhibées au Pavillon du Trocadéro et au Palais de l'horticulture, près de la Seine, restaient fraîches, belles et bonnes, trois et quatre semaines après être sorties du réfrigérateur. Elles ont été admirées par des milliers de visiteurs. Les fruits en bocaux n'ont pas été moins admirés : les horticulteurs d'Europe en ont fait de grandes louanges et ont voulu connaître la composition employée pour conserver les fruits si parfaitement.

Parmi les pommes d'automne qui se récoltent en abondance dans la province de Québec jusqu'en Gaspésie, dont les arbres sont rustiques, parmi celles qui ont le mieux supporté le trajet en réfrigérant de Montréal à Paris, en septembre et octobre dernier, citons : l' " Alexandre," la " Duchesse," la

“ St-Laurent, ” la “ Wolfe River, ” la “ Fameuse. ” Elles étaient vraiment belles, elles ont été admirées, on les a trouvées juteuses, délicates, et d'un arôme supérieur aux pommes d'Europe.

Trois variétés qui n'ont pas résisté au transport sont les “ Transparentes de Russie ”, les pommes “ Pêches ”, les “ Tetofsky ”. On ne doit pas songer à exporter ces trois variétés.

Cet essai qui n'a rien coûté aux horticulteurs leur sera très avantageux ; il devra les guider pour l'expédition en Europe de pommes d'automne, dont la production est très grande dans Québec et Ontario, et pour lesquelles il n'y a pas assez de demandes en Canada.

Pour bien réussir à conserver ces pommes au-delà de leur saison de maturité, on a constaté qu'il fallait les cueillir avec précaution, et ne pas les meurtrir. On doit les placer en réfrigérant maintenu à une température de 32 degrés Fah. immédiatement après la récolte.

Les boîtes d'un minot par compartiments et à tiroirs sont préférables aux barils pour l'emballage des pommes. Il est facile d'examiner les fruits que contiennent les boîtes et d'en tirer ceux qui se gâteraient, ou ceux dont les marchands et les consommateurs peuvent avoir besoin.

Ces boîtes sont économiques, on peut s'en procurer en s'adressant à R. W. Sheppard, de Como, Qué., et si l'on veut des boîtes spéciales, à tiroirs, l'on peut s'adresser à M. Alex. Allan, à Goderich, Ont.

La province de Québec, en particulier, a exposé un bien plus grand nombre de variétés de pommes à Paris qu'à Chicago. En vue du commerce d'exportation, le gouvernement fit choisir en différents districts de la province les variétés les plus populaires en Angleterre et en Allemagne. C'était une superbe collection qui ne manqua pas d'attirer l'attention des marchands de fruits en gros et en détail de l'Europe, et de leur démontrer ce que peut produire et leur fournir la province de Québec.

Au Palais de l'horticulture, parmi les trophées de la province, on avait installé les fruits venant de tous les districts, à partir du comté de Huntingdon, au sud, jusqu'à Chicoutimi et Gaspé, au nord, où le thermomètre descend jusqu'à 40 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. C'était la première fois que figuraient à une exposition internationale les fruits de ces comtés du Nord.

Les pommes du nord d'un coloris brillant, ne le cédaient en rien à celles du sud ; elles étaient un peu moins grosses, mais leur saveur était plus délicate.

Les fruits de la récolte de 1899 ont pu être conservés frais jusqu'à la clôture de l'Exposition, le 12 novembre 1900.

Les Européens, en général, avaient une fausse idée du Canada ; ils en ont toujours parlé comme d'un pays extrêmement froid, couvert de neige presque toute l'année, où la chasse et la pêche étaient les seuls moyens d'existence et que la France avait cédé à l'Angleterre pour ces raisons.

Rien n'a plus contribué à la réclame de la province que l'étalage de ces fruits magnifiques. Avec l'installations des céréales, c'était la meilleure preuve à donner à l'univers que le climat de la province de Québec était favorable aux productions agricoles et horticoles les plus recherchées, et qu'il faisait bon d'y vivre et de s'y établir.

Les demandes d'informations ont été si nombreuses sur nos centres fruitiers, le prix des terres, sur les variétés les plus populaires, les adresses des producteurs et des exportateurs de pommes et de poires du Canada, que j'ai dû faire imprimer une circulaire donnant les noms et adresses de propriétaires de vergers de 5 à 100 acres que je connaissais. Nous avons distribué deux milles de ces circulaires.

Un fabricant de pâte de pomme voulant se procurer les pommes communes du Canada, pour première expérience, désirait conclure un contrat pour 6,000 barils, avec monsieur Alex. Allan, de Goderich, délégué du Canada à Paris.

Ce fabricant devait nous remettre des échantillons de cette pâte de pomme qu'il écoule facilement dans diverses parties du monde.

La province et le gouvernement de Québec doivent être fiers des hautes et nombreuses récompenses obtenues à Paris, le plus grand centre fruitier de l'univers. A chaque concours agricole, les fruits de Québec de 1899, nature et conservés dans la formaline, et ceux de la dernière récolte, ont été installés de manière à pouvoir lutter avantageusement avec les fruits d'Europe et d'Amérique ; ils étonnaient à bon droit le jury et les visiteurs, produisant sur tous l'impression la plus favorable, relativement à la fertilité du sol et aux avantages de notre climat.

Aussi les témoignages d'horticulteurs de tous les pays, enregistrés au répertoire que j'avais placé au palais de l'horticulture, prouvent que le jury n'a fait que rendre justice à la province de Québec et au Canada en général.

Si nos concitoyens avaient entendu les éloges qui ont été faits sur la beauté de nos produits par les visiteurs, ils seraient fiers de leur province, ils l'aimeraient davantage, ils redoubleraient d'efforts pour maintenir la réputation acquise, qui certainement est enviable.

Sans vouloir déprécier le mérite de personne, je dois cependant vous dire, quitte à me répéter, que les efforts de l'honorable M. Dechène pour faire la collection et la sélection de produits de choix pour l'Exposition Universelle, ainsi que son passage en France pour les faire valoir et pour faire connaître les terres, les forêts et les pouvoirs d'eau de la province ont été couronnés d'un succès sans précédent qui aura pour effet de nous ouvrir de nouveaux marchés et qui attirera de grands capitaux dans la province.

Ses discours devant les membres distingués de la Société Nationale d'Agriculture de France ont eu un grand retentisse-

ment en France et en Belgique ; les journaux les plus importants les ont publiés avec des commentaires qui nous font honneur et qui grandissent la province et le gouvernement de Québec aux yeux de l'Europe.

Là encore, l'appareil réfrigérant a fonctionné tous les jours ; des vitrines entouraient la chambre froide contenant les belles pommes du Canada récoltées il y a un an, les œufs, le fromage et le beurre et les patates de 1899. C'était la plus belle démonstration de notre système de conservation de produits alimentaires ; aussi les visiteurs étaient-ils émerveillés en voyant le givre qui se formait sur le tube en cuivre entourant la chambre froide. Près de ces vitrines, vous voyiez l'installation du sucre et du sirop d'érable qui ont eu un véritable succès de curiosité, car ces produits sont peu connus de l'autre côté de l'Atlantique.

M. McKinnon, constamment à son poste pour donner des renseignements en français et en anglais sur les produits alimentaires dont il avait la surveillance, distribuait le sucre d'érable de la province de Québec et délivrait un cahier de photographies illustrant les érablières du Canada, avec chaudières suspendues aux érables, le mode d'entailler, le transport de l'eau et l'évaporation sous l'ancien et le nouveau système. Ces photographies préparées et distribuées ici par ordre de l'honorable ministre Dechêne étaient très recherchées.

Si nous réussissions un jour à faire employer à l'étranger le sucre d'érable dans la préparation des chocolats et dans la confiserie en général, nous pourrions compter sur une forte demande.

Par un malentendu, que l'on ne peut que difficilement expliquer, la médaille d'or a été donnée pour le sucre et sirop au gouvernement du Dominion, au lieu du gouvernement de Québec. Comme tous les échantillons de sucre et de sirop venaient de la province de Québec, excepté un échantillon du Nouveau-Brunswick, le département de l'agriculture de Québec, qui a expédié le plus gros lot, aurait dû avoir une récompense

au moins égale à celle du Dominion. Nous avons vainement réclamé justice auprès des autorités britanniques. Il faut avouer que les exposants d'Angleterre se sont plaints comme ceux du Canada, du manque d'attention des autorités britanniques aux intérêts de leurs compatriotes.

Les producteurs de fruits de la Californie, unis comme un seul homme, ont obtenu du gouvernement de leur état un octroi considérable qu'ils ont employé ici en réclame en faveur de leurs fruits. Ils s'organisent pour envahir les marchés d'Europe, d'oranges, de citrons, de poires, de pêches et de prunes, comme ils se sont organisés en Amérique pour l'expédition et la vente de leurs fruits dans tous les états de l'Est et dans les provinces du Canada.

L'organisation sur une base arrêtée, aidée de l'expérience acquise en Amérique, aidée de l'expérience acquise par les expéditions de fruits en Canada et en Angleterre, ne pourra manquer de réussir et de procurer un débouché des plus importants aux produits de leurs plantations fruitières.

Les Californiens comprennent plus que jamais la nécessité d'ouvrir de nouveaux marchés, maintenant que les plantations d'orangers à Cuba se poursuivent sur une vaste échelle et que les fruits qui en proviendront leur feront une concurrence considérable avant longtemps.

Ils ont aussi distribué beaucoup de littérature pour faire de la réclame en faveur de leurs fruits.

L'énergie et les efforts déployés à l'Exposition par les principales nations de l'univers pour obtenir des acheteurs pour leurs produits, sont admirables. Nous passons une période de compétition sans précédent dont le résultat ne sera favorable qu'aux pays qui emploieront les moyens les plus efficaces d'annonce et qui pourront prouver la supériorité de leurs produits agricoles et industriels. Le Canada a surmonté les difficultés, s'est résigné aux sacrifices pécuniaires qu'on lui a imposés et il

a eu raison, car il nous faut des débouchés nouveaux pour le surplus de nos produits qui augmente d'année en année, et qu'on ne l'oublie pas, il ne faut pas s'arrêter en chemin.

Pendant l'exposition, il a été fait plusieurs ventes.

Il est satisfaisant de constater qu'un jeune pays comme le Canada a pu lutter aussi avantageusement avec les grandes puissances, et qu'il a su étaler ses produits à Paris de manière à attirer l'attention des hommes d'affaires qui déclarent que nous surpassons même l'Angleterre.

Des pommes arrivées de Liverpool en barils (quarts) telles qu'expédiées de Montréal, ont été mises en boîtes ; chaque pomme enveloppée de papier ciré, a été placée dans des tiroirs en carton divisés comme le sont les boîtes pour les œufs. Un steamer rapide à compartiments ventilés a transporté ces pommes en Egypte, premier envoi du Canada à ce pays lointain. Espérons que la consignation aura eu le succès qu'en attendait l'expéditeur et que de nouvelles commandes suivront.

La compagnie Noxon, d'Ingersoll, a aussi expédié de Montréal 160 barils de pommes de différentes sortes à son agent de Paris, qui vint alors délibérer avec nous pour en faciliter l'écoulement. Monsieur Allan devait les placer à 40 francs le baril. Les droits d'entrée en France sont de 15 francs les 100 kilos, tarif le plus élevé de tous les pays d'Europe.

Il faut des pommes de choix pour le marché de Paris et des autres grandes villes de France. Celui qui exporterait des pommes communes ou des pommes mal choisies ne pourrait attendre que des pertes.

Aidés du gouvernement, les producteurs de fruits d'Ontario ont assez d'influence pour obtenir un taux réduit de transport. M. Allan a vendu, dans un seul jour (30 août 1900) 4000 boîtes de pommes assorties, Duchesse, St-Laurent et autres. Il a câblé de suite à son correspondant au Canada. Ces pommes étaient pour Hambourg. La Commission du Canada ne pouvait

pas envoyer à Paris un homme plus compétent que monsieur Allan pour la vente des fruits d'été et d'automne, dont la récolte est énorme au Canada.

Aux Palais de l'Horticulture, les Etats-Unis et l'Italie occupaient l'entrée, le Canada venait ensuite, puis la Hongrie et l'Australie. L'exhibit de la Russie qui les avoisinait était très intéressant, surtout les produits du Nord de cet empire, dont le climat est aussi froid que celui du nord de la province de Québec. Quoique en cire, les fruits étaient si bien faits qu'on les croyait naturels et frais cueillis. Plusieurs variétés ont été déjà introduites en Canada, mais je crois qu'il serait avantageux d'en importer plusieurs autres, parmi les pommes et les poires.

Les jardins et vergers de Russie étaient admirablement bien illustrés, ainsi que le mode de culture, les arrosages par pulvérisateurs, le système de protection des arbres fruitiers contre les grands vents, contre les changements subits de température et contre les froids intenses de l'hiver.

Des photographies se trouvaient placées sur des écrans avec descriptions claires en lettres d'or et en français, de chaque vue.

L'exploitation de 23 hectares en vergers de MM. Tevia-choff Frères, de Bobrow, Gouvernement de Véronique, est protégée par des sapins à double rangée, d'après la 1^{re} photographie

Le département de l'Agriculture exposait des vues des jardins établis par M. A. Schipow, à Novinki, gouvernement de Nijni Novgorod.

Le Pulvérisateur Sentinelle était en fonction, quatre tubes y étaient attachés et quatre hommes aspergeaient à la fois les arbres du verger.

Un étang fournit l'eau pour l'arrosage dans les grandes sécheresses, des légumes sont cultivés entre les rangées d'arbres.

Le gouvernement de Moscou a exposé des photographies

de vieux pommiers dans des jardins de paysans, protégés par des rangées de bouleaux. On voyait une photographie de pommiers rechaussés pour l'hiver, et des femmes qui recouvrent de neige des plants qui ne résisteraient pas au froid.

La cueillette des fruits et le mode d'emballage à l'Ecole Pratique d'Horticulture d'Astrakan étaient illustrés et exposés par le gouvernement du même nom. Je passerai sous silence quelques vues intéressantes et je termine en vous disant que j'ai examiné les plans des vergers de M. S. de Classinapp, de Nordew-ky, gouvernement de St-Petersbourg, qui démontrent combien on attache d'importance en Russie à la protection des arbres fruitiers, J'ai l'espoir que les exemples qui nous sont donnés engageront ceux qui planteront des vergers dans la province de Québec à en faire autant.

M. Classinapp a planté autour de son verger une haie de pins et une rangée de bouleaux, sur deux faces ; sur les deux autres faces, une rangée d'acacias et une rangée de bouleaux. Il a planté une rangée de coudrier (noisetier) ou de tilleuls à tous les cinq rangs d'arbres fruitiers. Le verger photographié montre beaucoup de vigueur et de fécondité.

La Russie a obtenu une médaille d'or pour les arbres fruitiers plantés en pépinière à Paris. Ce sont de beaux arbres, de variétés robustes au froid, à fruits de bonne qualité.

Je crois qu'il serait avantageux d'importer des arbres pour nos stations fruitières et pour les propager en pépinière. M. Hamilton est d'avis que l'introduction de ces arbres en Canada serait avantageuse.

La statistique officielle de l'exposition des fruits de Russie qui accompagne ces vues démontre une augmentation énorme de production des vergers depuis 1890.

En Normandie et en Bretagne, on s'applique à élever des arbres de semis ; on les trouve plus robustes au froid et de plus longue vie que les pommiers greffés. L'on propage aussi par

la greffe des variétés reconnues précieuses pour la fabrication des cidres de choix.

Partout, dans cette contrée, les vergers sont protégés de rangées d'arbres, tels que peupliers. Les propriétés sont d'une étendue fort restreinte. Même entre celles d'un demi arpent de front, vous voyez une rangée de grands arbres ou d'arbustes plantés pour la protection des vergers. Ce système devrait être suivi dans la province de Québec où nos arbres sont encore plus exposés aux changements extrêmes et subits de température.

Ces détails, sont peut-être un peu ennuyeux ; je crois, cependant, qu'ils seront de quelque utilité à quelques-uns de nos concitoyens.

Avec l'autorisation de l'honorable ministre de l'agriculture, j'ai acheté des arbres fruitiers en France pour les stations fruitières de la province. A part des pommiers russes, la collection de variétés comprendra 100 "Reinette du Canada," la véritable reinette, à juste titre si estimée et si généralement populaire en Europe. La "Canada Reinette," multipliée dans l'Ontario, n'est pas la vraie Reinette du Canada exposée par les horticulteurs et pépiniéristes de France et d'Autriche.

Nous recevrons aussi une centaine de pruniers pour les stations fruitières ; tous sont de belles variétés d'Europe, qui ont été signalées par le jury à l'Exposition pour leur beauté et la grande fertilité et rusticité de l'arbre, expérimentés aux stations, 38 variétés de poiriers robustes au froid et un assortiment de pommiers et de pruniers de grande renommée.

NOTE.—Tous les plants achetés et ceux qui nous ont été gracieusement offerts sont arrivés au département de l'agriculture. Comme il était trop tard pour les expédier aux stations, ils ont été plantés de suite pour distribution à l'automne.

PAYS ETRANGERS

Il serait peut-être intéressant, pour vous Messieurs, que je fasse succinctement une revue des expositions de quelques pays étrangers.

LA RUSSIE

LE TABAC

La Russie exposait de très bons tabacs récoltés en Crimée et sur les bords de la Mer Noire. La variété "Lubu" très aromatique est très recherchée. Cette espèce, provenant de la Turquie, ne réussit pas au nord où le climat est identique à celui de la province de Québec; c'est le "Makhorka" qui fait le mieux au nord et en Sibérie.

L'installation des tabacs, faite avec intelligence et avec goût, accompagnée de photographies des plantations et descriptions des points de mérite de chaque espèce dans chaque partie du pays, était très instructive.

Le gouvernement encourage la culture, instruit les paysans sur les soins à donner aux plantations, au séchage des plantes. Un modèle de séchoir était exposé.

La culture du tabac dans la province de Québec étant devenue une industrie importante, mais qui n'a pas été profitable ces deux années passées, faute de connaissance de la culture et de la manipulation, je cite les notes suivantes, dans l'espoir qu'elles intéresseront les cultivateurs de la province qui se livrent à cette culture.

Le gouvernement et les sociétés d'agriculture du Canada, devraient importer les variétés du nord de la Russie, les faire cultiver et publier le résultats de leurs expériences.

LA CULTURE DU TABAC

La culture du tabac est une des cultures spéciales les plus importantes en Russie. Elle existe dans la plupart des gouvernements de la Russie d'Europe, mais ne prend de l'extension et le caractère d'une vraie industrie que dans quelques régions. Dans les limites de la Russie d'Europe, 60,000 hectares sont en moyenne plantés en tabac et donnent plus de 82,000 tonnes de produits.

RÉGION DE CULTURE

La culture du tabac comme industrie est concentrée principalement dans la région de la terre noire et ce sont les gouvernements de Tchernigov, de Poltava et de Tambov qui tiennent la première place sous ce rapport. Les autres régions importantes au point de vue de cette culture sont : la province de Kouban, les gouvernements de Samara, de Tauride, de Bessarabie, de Voronège et de Riazan. Dans les trois premiers gouvernements et dans la province de Kouban se trouvent concentrés environ les deux tiers de toutes les plantations de tabac, donnant 75 % environ de toute la récolte obtenue en Russie.

SORTES ET ESPÈCES DE TABAC

En Russie, on utilise deux espèces botaniques de la plante du tabac : "*Nicotiana tabacum*" et "*Nicotiana rustica*," cultivées dans une multitude de sortes et de variétés. Toutes les espèces de la première donnent du tabac de qualité supérieure, qui sert à la préparation des cigares, du menu tabac pour les cigarettes et, en général, pour les produits consommés par la

partie de la population la plus aisée ; quant aux espèces de l'autre, elles donnent toutes du tabac de qualité inférieure qu'on fume en pipe, ou sous forme de cigarettes, faites par les fumeurs eux-mêmes avec du papier ordinaire ; de ces sortes, la *mak-horka* est en outre employée à la destruction des insectes nuisibles dans l'horticulture et l'élevage du bétail.

La culture des qualités supérieures est répandue de préférence dans la province de Kouban et les gouvernements de Koutaïr (Samsoun, Trapezound), de Tauride (Aïa Soulouk, américain) et de Bessarabie (Angouchète) et dans certaines parties des gouvernements de Samara et de Tchernigov (Goundi pour cigares).

Dans toutes les autres régions, on cultive des qualités inférieures, telles que le *Makhorka* et le *Bakoune*. Certaines espèces supérieures, comme les tabacs de cigares (Goundi), ne donnent en Russie qu'un produit grossier, peu aromatique, et ne servent qu'à la préparation des cigares de qualité inférieure. Les qualités supérieures, aromatiques turques (*Dubec* et autres) ne sont cultivées jusqu'à présent qu'en petite quantité, par places, en Crimée et dans le Transcaucasie, quoique l'expérience ait démontré qu'on peut obtenir dans ces régions des *Dubecs* de qualité supérieure, qui ne le cèdent en rien aux *Dubecs* authentiques.

INDUSTRIE LAITIÈRE

M. Packomoff de la Société Impériale d'Agriculture, à Moscou, a donné un aperçu sur l'état actuel de l'Industrie Laitière en Russie, au Congrès Agricole à Paris :

“ Toutes les fromageries a-t-il dit, ainsi que toutes les beureries qui fonctionnent en Russie, peuvent être divisées en 2 groupes principaux :

(1) Les laiteries coopératives et les laiteries particulières. Le second groupe peut être de son côté subdivisé de la

manière suivante: (a) les laiteries qui traitent leur propre lait et qui sont installées pour la plupart dans de grandes propriétés;

(b) Les laiteries centrales, qui n'exploitent que le lait fourni par les cultivateurs des environs; celles-ci sont ordinairement administrées par des personnes qui n'ont rien de commun avec l'agriculture;

Le principe du système coopératif consiste en ce que les cultivateurs d'un village ou quelquefois même de plusieurs (suivant la quantité de vaches laitières qu'ils possèdent) s'accordent entre eux pour installer une laiterie commune afin d'exploiter le lait qu'ils reçoivent dans leurs fermes. Ils s'engagent, ordinairement, à ne point livrer le lait ailleurs. Les fonds, nécessaires pour l'installation, leur sont avancés pour la plupart à crédit, ou, ce qui est beaucoup plus rare, se composent des quote-parts versées par chaque sociétaire lors de l'installation.

Dans le premier cas, les fonds sont avancés à crédit de différentes parts, de celle même des particuliers. Ce sont, ordinairement, les ministères des biens de l'état et de l'agriculture, ainsi que les succursales de la Banque de l'Etat, les Conseils (Zemstwo) du pays, qui viennent en aide aux laiteries coopératives dans diverses conditions.

Sans compter les frais de l'installation de la laiterie, ainsi que ceux de son outillage, l'association a parfois besoin d'argent pour payer d'avance le lait fourni par les cultivateurs-associés. Il arrive souvent, néanmoins, que le paiement n'a lieu qu'après la vente d'une certaine quantité du produit fabriqué, et après que l'on s'est rendu compte du juste prix du produit du lait fourni. Là, où se pratique le paiement à l'avance, ce sont habituellement les acheteurs et négociants de produits laitiers, qui viennent en aide aux laiteries coopératives en leur donnant l'argent nécessaire que celles-ci acquittent en leur

livrant le produit fabriqué. C'est après avoir appris au juste le prix du produit au marché, ainsi que les frais de la fabrication de ce dernier, que l'administration de la laiterie fait un compte définitif avec ses sociétaires, en leur versant la paie supplémentaire pour chaque quantité de lait fourni. Ces comptes-là se font plusieurs fois dans le courant de l'année, quelquefois même au bout de chaque mois. Les avantages tirés par la population du système coopératif peuvent se résumer ainsi :

(1) La possibilité d'installer une laiterie suivant les exigences du marché moderne, ainsi que d'y placer des appareils supérieurs, la possibilité d'engager un homme de métier assez expérimenté et salarié en conséquence. On arrive à fabriquer une grande quantité de produits homogènes. Une grande quantité de lait, en permettant d'adopter dans la fabrication des améliorations modernes, permet donc d'obtenir une grande quantité de produits uniformes, ce qui les fait coter à un plus haut prix. Les frais de la fabrication, en traitant une plus grande quantité de lait, se restreignent en proportion inverse.

En ce qui concerne le prix, nous devons noter que le beurre des laiteries coopératives bien réputées (par exemple celle de Bratkowo du gouv. de Wologda) est coté d'un rouble à 1 rbl. 25 cop. plus haut que celui des petites laiteries fermières.

Pour mieux se rendre compte de l'organisation coopérative, nous allons résumer brièvement les statuts principaux du contrat de la laiterie coopérative d'Alsouffiéwo, située dans le district de Griasowetz du gouv. de Wologda. Cette association a pour but de permettre à ses sociétaires de vendre le lait de leurs vaches au plus haut prix possible. L'association possède le droit d'achat et de vente des meubles et des immeubles, celui d'installer des laiteries et de passer des contrats. Ses lettres de crédit sont garanties par tout son bien, ainsi que par celui des sociétaires avec cette différence, que la responsabilité de ces derniers se borne au triple de la quote-part versée par chaque

associé à la création. Cette quote-part est proportionnée au nombre de vaches laitières qui sont en la possession du sociétaire ; ce dernier doit verser 5 roubles par vache lors de la fondation. Les sommes ainsi réunies composent un fonds social à l'aide duquel l'association commence ses opérations. On accepte comme sociétaire tout cultivateur majeur possédant au moins une vache. Les opérations ne commencent toutefois que lorsque le nombre des souscripteurs a atteint le chiffre 50 et que chacun de ces derniers a versé entièrement sa quote-part. Chaque associé s'engage à livrer à la laiterie coopérative tout le surplus du lait qui lui reste de sa propre consommation.

Dans le cas où le lait est défectueux, ou qu'il n'est pas livré à temps, le sociétaire subit une amende qui ne doit pas dépasser 5 roubles ; si les mêmes cas se présentent après deux amendes successives, le sociétaire peut être exclu. Les affaires de la laiterie sont régies par l'assemblée générale, par le conseil et par le doyen de l'association.

L'assemblée générale est plénipotentiaire ; c'est elle qui a pour mission d'élire les membres du conseil ainsi que le doyen et le caissier. Le conseil s'occupe du contrôle des actions du doyen et de celles du caissier, en soumettant à une révision mensuelle, les livres de compte ainsi que la caisse. C'est lui aussi qui veille à ce que les associés soient régulièrement payés. La direction des affaires appartient au doyen qui en porte en même temps la responsabilité, quoique certains actes, notamment la vente des produits, la réception des commandes, ainsi que les amendes imposées aux sociétaires, ne peuvent pas être décidés par lui seul : il faut l'acquiescement du conseil.

Il faut ajouter que l'association coopérative d'Al-souffiéwo présente un exemple aussi édifiant qu'intéressant d'une association de ce genre où toutes les classes de la société sont pour ainsi dire mêlées. Suivant le contrat du 14 avril 1896, les premiers souscripteurs étaient au nombre de 53 personnes, possédant 250 vaches à lait. Ce nombre comprenait

4 propriétaires avec 124 vaches, 2 prêtres et 2 bedeaux avec 15 vaches et 45 cultivateurs des 10 villages d'alentour avec 111 vaches. En jouissant de tous les avantages d'une association purement villageoise, ces associations mêlées possèdent en même temps un autre avantage plus considérable, celui de compter dans leur milieu des personnes plus intelligentes ainsi que plus solvables, ce qui leur prête plus de solidité que n'en possède les laiteries particulières.

Nous nous sommes permis de nous arrêter assez longtemps sur ces règlements, premièrement parce que l'intérêt, porté par le public au système coopératif, s'étant affaibli pendant un certain espace de temps, s'est de nouveau bien ravivé. Les personnes bien informées sur l'industrie laitière de la Russie, voient dans ce système l'unique moyen sur lequel on puisse compter pour le développement qualitatif et quantitatif de la dite industrie. Telle a été l'opinion proclamée dans l'assemblée générale des laitiers, qui a eu lieu à Pétersbourg au mois de Septembre 1899.

Les beurreries coopératives, où l'association ne se compose que de cultivateurs, ont trouvé un terrain favorable à leur développement dans la Sibérie de l'Ouest. La population y est beaucoup plus intelligente, plus riche et plus entreprenante que celle de la plupart des régions de la Russie européenne. Les principes de l'association s'y étaient manifestés par l'usage d'avoir des débits communaux où le patron est élu par la commune, dans son milieu, parmi les personnes les plus dignes de confiance et reçoit un salaire fixe. C'est lui aussi qui est obligé de diriger le commerce et de tenir les livres. Au bout de l'année, tous comptes réglés, il se trouvait souvent un surplus d'argent assez considérable qui servait à subvenir aux dépenses publiques ou à payer les impôts.

L'industrie laitière profitant des avantages très réels qui suivit en 1894 l'ouverture de la voie ferrée, adopta, partout où cela fut possible, le système coopératif. La question des fonds

qui présentait souvent ailleurs un obstacle insurmontable au développement de ce système y était presque toujours heureusement surmontée à l'aide des souscriptions mentionnées ci-dessus.

En conséquence, de 181 beurreries fonctionnant dans le gouv. de Tobolsk, il y a 20 beurreries coopératives purement villageoises.

Les laiteries particulières, comme nous l'avons déjà dit plus haut, se divisent en deux groupes : les laiteries centrales et les laiteries qui traitent leur propre lait. Ce type, pour ainsi dire, sans mélange, ne se rencontre qu'assez rarement ; la plupart de ces laiteries sont obligées de recourir à une certaine quantité de lait acheté en dehors. Quant à celles qui possèdent en quantité suffisante le lait produit dans la propriété même et qui, par conséquent, ne se rencontrent que dans les grands domaines avec un élevage très étendu : elles sont les plus lucratives. Les produits de ces laiteries, fabriqués avec du lait parfaitement propre et frais, de provenance égale, se distinguent par leur bonne qualité et sont, en conséquence, les plus recherchés.

Les laiteries centrales, c'est-à dire, celles qui traitent le lait fourni par les cultivateurs environnants, sont actuellement en grande majorité. Leur bon côté est celui de donner aux cultivateurs le moyen de vendre leur lait à bon prix, mais sous tous les autres rapports, elles ont beaucoup de défauts. Ce type de laiteries date principalement de l'année 1880, c'est-à dire, de l'adoption de l'écumeuse centrifuge dans la fabrication ; cette dernière circonstance fut d'un si grand avantage à la production, qu'elle simplifia et en même temps, tout en attirant vers l'industrie laitière un grand nombre d'entrepreneurs de tous genres.

Les beurreries s'installèrent l'une après l'autre et chacune

d'elles chercha à s'accaparer les fournisseurs. (*) De là, la concurrence et la hausse déraisonnable du prix du lait, qui monta, par exemple, à 40, 42 et même jusqu'à 50 copeks la mesure dans le gouvernement de Wologda.

Afin de ne pas laisser la laiterie manquer de lait et de ne pas rester ainsi en dessous de ses frais d'installation, l'entrepreneur est obligé pour se tirer d'affaire de recourir à des artifices. Celui de chercher à endetter les fournisseurs est le plus usité. Aulieu de les payer en argent comptant, l'entrepreneur qui possède une boutique, paie ses fournisseurs en marchandises cotées à 25, 30°/° plus haut qu'elles ne le sont sur le marché. Les fournisseurs de leur côté, s'avisant de ces mauvais procédés, cherchent le moyen de ne pas rester en arrière. Ils livrent un lait malpropre, additionné d'eau, quelquefois écrémé ; souvent ils réunissent plusieurs traites ensemble afin de les porter à la fois à la buurrerie. Il est impossible à l'entrepreneur d'être sévère au contrôle, parce que dans ce cas là, les fournisseurs, suffisamment endettés pour la plupart, saisiraient la première occasion de porter leur lait ailleurs. Le fabricant doit donc se résigner à traiter un lait défectueux. Il se rejette alors sur le dernier moyen, celui de restreindre les frais de la fabrication. Les locaux de la laiterie sont étroits et obscurs, quelquefois même le plancher y est simplement en terre battue. Il engage le fabricant le moins cher, etc. Le

(*) Dans le gouv. de Wologda fonctionnaient en 1879—81 laiteries, en 1892—263, en 1894—236, en 1898—648. (" Rapport sur l'industrie laitière dans le gouv. de Wologda,") par M. Riffesdal.

(*) En 1894 chaque laiterie traitait le lait des vaches reparties entre ces laiteries de la manière suivante :

Dans le district de Wologda—236 vaches (dans ce nombre 170 des environs).					
"	"	Griasowetz—268	"	(	" 204 ").
"	"	Kadnikoff—276	"	(	" 229 ").
"	"	Totem—394	"	(	" 332 ").

(M. Egonoff. " L'état actuel de l'industrie beurrière coopérative."

S. Pétersbourg, 1897.)

produit est alors nécessairement de qualité inférieure et s'il parvient tout de même au marché étranger, il porte préjudice à la réputation du beurre russe.

Tout ce que nous venons de dire au sujet des laiteries centrales se trouvant dans de si mauvaises conditions, permet d'apprécier à son juste mérite le préjudice considérable que celles-ci causent à notre industrie laitière pour ce qui regarde le côté technique de la fabrication. Aussi tous ceux qui désirent du bien, travaillent à la transformation des laiteries centrales en laiteries coopératives. Ce travail ne peut être réalisé que par les efforts réunis de la population elle-même, soutenue et dirigée, pour ainsi dire, par les municipalités de l'endroit (*).

D'autre part, outre l'influence pernicieuse exercée sur la fabrication par les laiteries centrales, notre industrie beurrière souffre continuellement du manque sensible d'un personnel de fabricants assez expérimentés. A notre époque, où l'industrie beurrière vient de se développer si rapidement, ce manque est devenu vraiment désolant surtout pour la Sibérie de l'Ouest. Les écoles de laiterie que nous possédons en ce moment ne donnent annuellement qu'un contingent de 50 — 60 beurriers et beurrières, tandis qu'en même temps les laiteries viennent s'établir par centaines. C'est évident que dans ces conditions, le poste de beurrier n'est que trop souvent occupé par des personnes parfaitement ignorantes sous le rapport de la fabrication du beurre et qui ne peuvent alors que porter préjudice à l'industrie. Ces faits attireraient aussi l'attention de "l'Assemblée générale des laitiers" qui eut lieu en l'année 1899 et donnèrent lieu à des conférences dans une assemblée spéciale convoquée ensuite par le Ministère de l'Agriculture.

L'assemblée reconnut la nécessité d'établir partout des Cours de laiterie, appropriés aux conditions locales, de multi-

(*) Extrait du journal du Concours général de laiterie au mois de Septembre 1899.

plier le nombre des écoles de laiterie, de fonder un Institut central d'un ordre plus élevé, d'agrandir l'Institut des Instruc-teurs, etc.

L'appréciation parfaitement compétente ainsi qu'impartiale de notre industrie laitière du côté technique peut être puisée dans le rapport de l'expertise au Concours laitier général qui a eu lieu à St-Pétersbourg en 1899. Parmi les experts figuraient non-seulement les connaisseurs russes, mais aussi les représentants des maisons d'exportation de l'Allemagne, du Danemarck et de l'Angleterre qui se sont spécialisés dans cette ligne. Le résultat de l'expertise démontra en premier lieu que le côté technique de la fabrication de notre fromage est en général supérieur à celui de la fabrication du beurre. Parmi les fromages, la première place, quant à la supériorité de sa fabrication, appartient au fromage façon Emmenthal. Ce dernier présente (en compte rond) la proportion de 47 % de produit d'excellente et de bonne qualité, 40 % — de qualité satisfaisante et 13 % — de qualité médiocre et défectueuse.

Le fromage façon Edam n'occupe que la seconde place, en fournissant 30 % de produit d'excellente et de bonne qualité, 47 % — de qualité satisfaisante et 23 % — de qualité médiocre ou défectueuse.

La fabrication des fromages façon "Tilsit" et façon "Backstein" laissent encore beaucoup à désirer relativement à leur qualité.

Les beurres se divisent en deux groupes bien distincts : ceux qui sont fabriqués pour le marché intérieur et ceux qui l sont pour l'exportation. Dans le premier de ces groupes, le beurre salé, fabriqué avec de la crème pasteurisée, se distingue par la supériorité de sa fabrication. Sa qualité présente les mêmes proportions que celles du fromage façon Emmenthal. Il est suivi de près par le beurre frais de crème pasteurisée ; l'expertise trouve dans ce dernier la proportion de 37 % de

produit d'excellente et de bonne qualité, 40% de qualité satisfaisante et 23% de qualité médiocre. La fabrication du beurre de Holstein lui est de beaucoup inférieure, et, quant à celle du beurre frais fabriqué avec de la crème non pasteurisée, elle a été proclamée tout à fait inacceptable. L'on ne peut pas rencontrer de qualité excellente, rien que 14% de bonne qualité et 62% de qualité médiocre. Notons que le beurre fabriqué pour le marché intérieur provient en grande partie de petits domaines particuliers qui mettent ce produit en vente par petites quantités; que dans les régions où la production du beurre est importante, la fabrication de cette sorte de beurre ne joue qu'un rôle très secondaire.

En somme, suivant l'opinion des experts sur le beurre de ce groupe, l'on y remarque en général l'imperfection des procédés de la fabrication, et, en outre, ces beurres de qualité médiocre laissent supposer qu'ils ont été fabriqués avec du lait défectueux. Ajoutons que leur emballage manquait d'uniformité et ne répondait pas aux exigences du marché.

Le groupe des beurres d'exportation donna en moyenne 17% de produits d'excellente et de bonne qualité, 48% — de qualité satisfaisante et 35% — de qualité médiocre. Suivant les experts les, beurres sont assez bien travaillés, mais leur goût est souvent défectueux, il est quelquefois rance, poissonneux etc., ce qui s'explique probablement par les défauts du lait ou par ceux de la fermentation.

L'expertise de ces beurres donna en même temps, pour ainsi dire, l'appréciation quantitative des résultats obtenus dans les améliorations apportées à notre industrie laitière. Dans le gouv. de Wologda où l'on a travaillé le plus dans ce but, 23% du beurre d'exportation est d'excellente et de bonne qualité, 47% — de qualité satisfaisante et 33% de qualité médiocre. Dans la Sibérie, les améliorations souhaitées, ne pouvant aller de pair avec le développement de l'industrie, n'ont eu en conséquence qu'une faible influence sur les procédés de la

fabrication. Aussi suivant l'expertise, le beurre d'exportation de qualité excellente manquait-il tout à fait, et il n'y en avait que 8% de bonne qualité 46% de qualité satisfaisante et autant de qualité médiocre.

Le beurre du gouv. de Yaroslaw tient le juste milieu entre ces deux extrémités.

L'ESPAGNE

Dans le joli Palais Espagnol se déroulait l'exposition d'art rétrospectif espagnol, d'admirables collections de tapis du Palais de Madrid et les produits du pays.

Ne voyant rien dans les produits agricoles exposés qui convienne à notre climat, je n'avais qu'à envisager la fausse position du Canada vis-à-vis de l'Espagne à qui le Canada ne fournissait en 1899, que \$59,178 de produits et qui achetait de l'Espagne pour \$513,018.

Cependant l'Espagne importait en 1899, pour consommation locale, des produits étrangers au montant de \$165,748,933.

Ce que le Canada a vendu à l'Espagne se composait de *madriers* et des *bouts de madriers* provenant de la province de Québec et pas autre chose.

Les bois de la Russie et surtout ceux de la Finlande, sont admis en Espagne à droits réduits depuis 1888 par stipulations spéciales annexées au traité de commerce entre ces deux puissances. La Russie de son côté, établissant des taxes réduites pour les vins, huiles et fruits espagnols, le commerce entre ces pays a naturellement augmenté.

Le Canada doit-il se croiser les bras et négliger le commerce avec l'Espagne ?

La question est assez sérieuse pour attirer l'attention du gouvernement du Canada, des chambres de commerce et des hommes d'affaires.

Après ces réflexions je laissais le Palais Espagnol et j'entrais visiter l'exposition de

LA SUISSE

En relisant mes notes de Paris, je vois que la Suisse, petit pays de 3 millions d'habitants se livre spécialement à l'industrie textile et à l'industrie métallurgique dans toutes leurs branches, mais que cependant l'industrie laitière y joue un rôle important. Malgré la consommation directe en 1899 de 6,900,000 livres de lait, de 2,600,000 litres consacrés à l'élevage et à l'engraissement des animaux, il a été employé 600,000 litres de lait à la fabrication du lait condensé et 5,900,000 à la préparation du beurre et du fromage.

D'après la note officielle distribuée à Paris, l'exportation annuelle de la Suisse s'élève :

Valeur moyenne en francs
de 1892 à 1898.

Fromage à pâte dure	38,019,000
Lait condensé	18,063,000
Beurre frais	785,000

Il est frappant de voir que la Suisse exporte presque la moitié autant de lait condensé que de fromage.

Le délégué de la Suisse à Paris déclare que cette industrie est très profitable malgré la concurrence de la Hollande qui exportait en Angleterre 37,642,304 livres de lait condensé en 1899 et

Les Etats-Unis qui en exportaient	3,228,512 livres
La Norvège	11,972,576 "
L'Allemagne	761,000 "
La Belgique	2,677,808 "
La France	24,602,848 "

L'Angleterre recevait en 1899 de ces pays et d'autres, en tout, 91,534,688 livres de ce produit dans lequel le Canada ne

figure pas. D'un autre côté le Canada a importé du lait condensé en 1899 de la Grande Bretagne pour une valeur de \$8,988 et des Etats-Unis pour une valeur de \$54,883 en 1898, et de \$137,711 en 1899.

Voilà des chiffres indiscutables, tirés des rapports officiels qui doivent être assez frappants pour démontrer que la position du Canada n'est pas ce qu'elle devrait être et qu'il serait temps d'étudier la question et d'y porter remède, en encourageant libéralement la fabrication du lait condensé, en faisant venir de la Hollande, de la France ou de la Suisse, des hommes compétents dans la fabrication économique de ce produit dont la consommation augmente rapidement.

Je rappellerai, pour mémoire, que dans mon rapport de l'exposition de la Jamaïque en 1891, je citais : " Le lait condensé de la Suisse, par voie d'Angleterre, et des Etats-Unis, est consommé en grande quantité à la Jamaïque, à Haïti et dans toutes les Antilles ; c'est le lait dont on fait usage sur les lignes de steamers et à bord des voiliers dans toutes les parties du monde. Il se détaille à Kingston à 12½ cents la livre, en boîtes de ferblanc de grandeurs différentes."

Agissant sur cette suggestion, le Ministre de l'Agriculture de Québec prit en 1891 des informations sur le résultat des expériences de la manufacture de Truro, Nouvelle-Ecosse, mais aucune action ne fut prise, que je sache, pour l'introduction de cette industrie dans la province de Québec.

Sans connaître exactement les profits que réalisent les cultivateurs de la Suisse et de la France, par l'industrie de la concentration du lait, il me semble que la province de Québec pourrait lutter avantageusement avec ces pays où le lait frais a une plus grande valeur qu'ici.

Vous me pardonnerez, je l'espère, d'être entré dans d'aussi longs détails sur la question du lait, du beurre et du fromage, car il s'agit d'une industrie qui fait de très grands pro-

grès dans la province, grâce à l'encouragement énergique que le gouvernement lui donne, et aux efforts qu'il fait en cherchant à créer des débouchés nouveaux, encore plus avantageux si possible, que les marchés actuels.

L'ALLEMAGNE

Après la France, c'est bien l'Allemagne qui avait la collection la plus grande, la plus variée et la plus riche de tous les pays qui exposaient à Paris.

Dans les pavillons des nations diverses, on rencontrait presque autant d'Allemands que de Français, qui étudiaient, observaient et notaient les produits industriels, agricoles, miniers, etc., des autres peuples. Les Américains et les Japonais suivaient les Allemands de près dans les recherches de nouveautés, dans les industries diverses. Des dessinateurs copiaient les patrons de tissus et de mécanisme. Ils discutaient les points faibles, les points de mérite et les prix de toutes choses. Les minéraux bruts et les bois, les produits alimentaires n'échappaient pas à leur attention.

Ces chercheurs de renseignements sur l'industrie moderne appartenaient à toutes les classes de la société et retournaient chez eux parfaitement instruits et en état de faire des rapports justes et sérieux dont leurs pays retireront de grands avantages.

Persuadé que les canadiens qui sont allés visiter l'Exposition ont suivi la même marche, qu'ils ont observé et noté tout ce qu'il serait avantageux d'introduire au Canada, j'espère que leurs rapports seront publiés pour le plus grand bien de notre pays.

L'Allemagne est riche et prospère, ses habitants sont économes et bons vendeurs. Imitateurs des produits fabriqués à l'étranger, ils s'efforcent, en copiant les formes et les patrons, de

les produire à meilleur marché, sacrifiant au besoin la qualité. Les agents des industriels chargés d'échantillons pullulent dans tous les pays et savent faire une réclame admirable.

Un rapport du Ministère des douanes en Suisse (en octobre dernier) mentionnait qu'en 1899, 2430 agents de commerce d'Allemagne avaient entré leurs échantillons en Suisse et que l'Angleterre n'en avait envoyé que 340 : ce qui était le contraire de ce qui existait il y a dix ans, quand l'Angleterre faisait plus d'affaires en Suisse que tous les autres pays.

Ici au Canada, l'Allemagne a d'année en année augmenté ses ventes. En 1899 elle nous fournissait pour \$7,382,499 de produits (dont \$2,750,166 de sucre et melasse) : elle n'achetait au Canada que pour une valeur de \$2,219,569, comptant \$791,015 de blé d'Inde produit des Etats-Unis, chargé à Montréal.

L'Allemagne a importé en 1899 pour une valeur d'un milliard cent trente huit millions neuf cent soixante et dix mille dollars, des pays étrangers ; dans ces importations, le Canada fait petite figure, n'ayant fourni qu'un million quatre cent vingt huit mille cinq cent cinquante quatre dollars de ses propres produits.

Les vrais amis du peuple canadien doivent déplorer cet état de chose. Il paraît que les canadiens ne voyagent pas assez dans leur intérêt et dans l'intérêt du commerce. Les américains au contraire voyagent beaucoup et transigent des affaires. En s'amusant, ils s'enrichissent et les Etats-Unis en profitent aussi.

LE JAPON

Le Japon exposait 9 variétés de blé ou froment en gerbes, 17 variétés de blé en grain.

Les variétés les plus hâtives, cultivées dans les districts où les étés sont courts, variétés que les cultivateurs de la Pro-

vince de Québec pourraient essayer avec espoir de succès sont : "Fultz", Hizahachi, Bodzu, Soshyu, Nagayaki, Wakayama, Shiro-bodsu, Jyujyo, Senboku, Aka-noge". On cultive au Japon les espèces suivantes à croissance plus lente dans les sections où l'été est long : "Velvet-chaff, California, Oregon, et d'Australie."

J'ai compté dans la collection de ce pays 36 variétés d'orge. Ce grain sert à l'alimentation de l'homme et des animaux de somme. La culture de l'orge est avantageuse dans l'ouest de l'empire ; comme il pousse rapidement, on peut, après l'avoir moissonné, faire une seconde culture en riz.

Le rendement de l'orge "Golden melon" (expériences de plusieurs années) a été à raison de 56 kg. par hectare et pour le blé "Fultz" 63 kg. On emploie l'engrais humain, le superphosphate et la cendre de paille de façon à donner à l'orge 60 kg. azote et potasse, 56 kg. ac. phosphorique et au blé, 53 kg. azote et 56 kg. ac. phosphorique et potasse.

Les commissaires du Japon, délégués à l'Exposition de Paris, ont étudié attentivement les collections de céréales du Canada en vue d'introduire chez eux les espèces qui pourraient convenir à la région du Centre du Japon, ainsi que dans celle du nord, où l'hiver est relativement rigoureux.

Les japonais sont acheteurs de blé, de fromage, de beurre de viande salée et fumée, de poissons frais en conserves, de lait concentré, de viandes en conserves : le bon beurre en petites boîtes de ferblanc se vend à Tokio 2 francs à 2 francs 50 le $\frac{1}{2}$ kilo, poids des boîtes les plus populaires au détail. Le Canada ne pourrait-il pas fournir à ce pays ces articles qu'il produit en abondance ?

La balance du commerce entre le Canada et le Japon est en faveur du Japon.

Le Canada a importé du Japon en 1899 pour une valeur de deux millions neuf mille sept cent quarante-sept dollars et

le Japon n'a acheté au Canada que pour une valeur de cent trente-cinq mille deux cent soixante et cinq dollars.

On m'assure, qu'avec un peu d'efforts, les Canadiens pourraient vendre autant au Japon que celui-ci vend au Canada.

Les négociants du Canada devraient être représentés au Japon, comme en Espagne, en Suisse, en France, etc., etc., par des agents zélés, par des représentants actifs du gouvernement.

Les consuls du Japon et les agents de ce pays sont parfaitement instruits sur les besoins du Canada; ils parcourent nos villes avec leurs échantillons et parviennent à conclure des ventes importantes.

Les américains font la même chose au Japon et dans tous les pays du monde. C'est le secret de la croissance du commerce extérieur des Etats-Unis.

En terminant ce rapport bien incomplet, je suis heureux d'affirmer, avec tant d'autres amis de la province qui ont visité Paris l'été dernier, que le gouvernement de Québec a donné à l'univers une idée juste des richesses naturelles de son immense territoire, du haut degré de civilisation du peuple, et qu'il a su faire connaître les procédés appliqués à l'exploitation des richesses naturelles du pays, par ses habitants.

Le gouvernement a démontré, par les beaux produits de la ferme et des vergers, par les instruments d'agriculture et d'horticulture exposés, par les appareils usités pour l'industrie laitière, par le système de réfrigérant établi pour la conservation des produits alimentaires sujets à détérioration, par la statistique du commerce d'exportation et d'importation des ports de Montréal et Québec, etc., que la province de Québec ne le cédait en rien aux autres provinces de la Confédération dans la marche du progrès et qu'un avenir brillant était réservé à ses habitants industriels.

CERTIFICATS

" ANNEXE A "

Comme un grand nombre de visiteurs n'ont pas ménagé leurs appréciations flatteuses sur l'exposition canadienne à Paris et en particulier sur celle de la province de Québec, il n'est pas sans intérêt d'en annexer quelques-unes à ce rapport. En voici plusieurs cueillies dans la grande collection que nous avons faite.

PARIS, 16th October, 1900.

Canada's exhibit is most truly typical of the country it represents. All the principal resources of the nation apparently are exemplified, and in such a way as to give a very fair idea of their relative importance. A British Columbian cannot help feeling proud every time he sees what she has contributed. He is at once home again in her fertile valleys, and with great trees, mountains and mines.

One cannot fail to conclude that in mineralogy, agriculture and forestry, in their many subdivisions, our country has a magnificent future assured. And the benefits that must insure to Canada from this world-wide advertisement of her marvellous resources, it is impossible to estimate. He would be indeed bold who should endeavor to fix a limit to that constantly widening circle.

(Signed), J. T. WILKINSON,
Vancouver, B. C., Canada.

TROCADÉRO, PARIS, 16 octobre. 1900.

Verrari Perez, commissaire adjoint du Mexique à Paris, avec tous ses remerciements pour la réception faite au Département de l'Education du Canada. Il y joint ses félicitations très sincères pour l'aménagement général du pavillon et en particulier pour l'Exposition de la Province de Québec.

Les livres remis seront placés dans les bibliothèques de Mexico où ils seront lus par ceux qui, en aimant la France, aiment le Canada.

16 octobre 1900.

Remerciements empressés pour la réception faite au pavillon du Canada, et pour la façon dont l'agriculture canadienne est représentée ; sincères et profondes félicitations.

(Signé), BERGEL,
26, rue Pierre Paget,
Marseille.

16 octobre 1900.

Tous mes remerciements pour la façon si aimable dont a été accueillie ma requête pour l'intéressante collection de livres et brochures sur le Canada.

(Signé), DR. JOBERT,
Professeur à l'Université
de Dijon, France.

16 octobre 1900.

Mademoiselle Emma Say, professeur au Lycée Molière, adresse tous ses remerciements au représentant du Département de l'Instruction publique pour la réception faite, y joint l'ex-

pression de sa gratitude pour les livres reçus ainsi que ses félicitations pour les jeunes élèves de Villa-Maria de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, Canada.

PARIS, le 5 octobre.

Edouard Petit,

Inspecteur Général de l'Instruction Publique.

Je remercie le représentant de la province de Québec de sa bonne réception dans le département de l'Education du Canada. Il m'a fait valoir et admirer tout ce qui pouvait intéresser mon ministère. J'en suis sorti ravi et ne puis cacher ma vive satisfaction et m'empêcher d'envoyer mes profondes félicitations aux instituteurs canadiens.

E. P.

Maurice Faucher remercie le Commissariat de l'exposition du Canada de la collection des prospectus qu'il a bien voulu lui faire remettre et le félicite de l'organisation de ce pays où il s'est plu à venir souvent passer de longues heures dans ses salles.

PARIS, October 3, 1900.

Testimony of Mr. Walter Stark,

Managing Director of the Anglo-Canadian Produce, Ltd.,
Liverpool, Eng.

I have been exceedingly pleased in looking over the Canadian exhibits, and must say it does both the producers and those who have been responsible for the display very much

credit. Such a display of Canada's products must be an eye-opener to Europe and should be of great service to the Dominion.

(Signed,) WALTER STARK,
Managing Director,
Anglo-Canadian Produce, Ltd.,
Liverpool, England.

PARIS, 10 octobre, 1900.

Pierre Lesne, assistant au Muséum de Paris, se joint entièrement aux appréciations de son collègue et y joint son admiration pour les élèves de la Villa-Maria, de la province de Québec, qui ont fait une très belle exposition par un herbier de grande valeur scientifique.

PARIS, 1 octobre, 1900.

Gaston Moch, vice-président du congrès de la Paix, avec sa satisfaction de voir le Canada se placer au premier rang des nations civilisées et de voir l'instruction si bien administrée dans ce pays qu'a créé nos ancêtres et qui est l'emblème du souvenir et de la patience dans l'espoir.

(Signé), GASTON MOCH.

PARIS, 14 octobre, 1900.

La comtesse de Saint-Clair témoigne de sa profonde sympathie pour le Canada et surtout de la façon éclatante dont la province de Québec s'est signalée dans cette lutte pacifique et éloquente.

PARIS, 16 octobre, 1900.

J. Kunckel d'Herculais, assistant au Muséum de Paris, adresse au représentant de l'éducation ses remerciements pour les brochures remises et ses félicitations pour la façon dont la science est enseignée dans la province de Québec.

(Signé), J. K. D'HERCULAIS.

PARIS, 18 octobre 1900.

M. Leignel remercie de l'amabilité que l'on a témoigné à son égard dans ce département qui reflète tant d'esprit fort et loyal de ce pays français. L'éducation du Canada dans laquelle se détache tellement la province de Québec est bien à la hauteur des générations civilisées de l'Europe.

M. Regelsperger, Docteur en droit, publiciste, remercie le comité des travaux qui lui ont été offerts et tient à dire combien il a été frappé des progrès réalisés par le Canada dans toutes les branches de l'industrie simultanément. Il pense que l'agriculture réserve à ce pays de grandes richesses. Il a admiré les magnifiques collections d'histoire naturelle. Comme tout français, il forme des vœux bien sincères de prospérité pour les Canadiens, peuple frère.

(Signé,) REGELSPERGER,
Paris, rue La Boétie.

PARIS, 18 octobre 1900.

Charles Neuffland, chef du service commercial à l'office colonial, avec ses remerciements pour les livres reçus et ses félicitations pour l'exposition de cette terre de France d'Amérique.

J'adresse à l'aimable représentant au Pavillon Canadien mes remerciements pour les nombreuses et intéressantes brochures qu'il m'a offert au nom des Commissaires de ce pays qui est si français.

BILBAD,
Professeur à Paris.

12 septembre 1900.

Impossible d'être mieux représenté, le Canada a de belles fourrures, de bons fromages, sucre d'érable, le tout à profusion. Les employés des produits alimentaires sont très polis et toujours prêts à vous donner des informations.

(Signé,) MEYER DE BARRAL,
Paris.

September 14th, 1900.

To the Canadian Commission,

A cursory glance through its varied exhibits in the building is enough to impress any one with some commercial and industrial experience with the present and future trade prospect established between Japan and Canada.

(Signed,) HENRY SATOH,
Director Imperial Commercial Museum
of the Department of State for
Agriculture and Commerce.
Tokio, Japan.

PRIVAS, le 12 octobre, 1900.

Monsieur A. Dupuis, délégué
de la province de Québec,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'intéressant ouvrage sur les produits de la province de Québec, que vous avez bien voulu m'adresser.

Cet ouvrage sera placé dans notre bibliothèque pour être prêté à ceux de mes sociétaires qui pourront avoir intérêt à le consulter.

Veillez agréer, monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. BESSON.

PARIS, le 1er novembre 1900.

Monsieur le Commissaire
du Canada,

Monsieur,

Vous avez bien voulu offrir, pour notre banquet du Syndicat de la Presse Coloniale, de très bons petits fromages du Canada (MacLaren's). Tous, nous l'avons trouvé fin et très délicat de goût. Le grand fromage était aussi très bon et a été très prisé par tous.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

(Signé), MARÉCHAL DE CHENÉ,
Commissaire adjoint du Pavillon,
de la Presse Coloniale.

I have not seen fruits in my country equal to Canada in any way and I am well acquainted with all the world fruits.

Cold storage of Canada is surely the best in the world in my mind and no country can compete with Canada's fruit with success, as they have quality, form and colour and keep longer than all others. The Commissioner is also known well by our importers and I buy of him now with all success.

(Signed) R. R. DUNBELLOWSE,
Alexandria,
Egypt.

PARIS, 1 novembre 1900.

A L'EXPOSITION.—Au moment où l'Exposition va fermer ses portes, mentionnons encore diverses expositions sténographiques ; entre autres celle de l'école pratique de commerce de Limoges, où les cours sont professés par notre collègue, M. Canet, et qui se trouve au Champ de Mars, classe VI pavillon de l'Enseignement technique ; celle des écoles primaires et commerciales du Canada, au pavillon Canadien, au Trocadéro ; des écoles commerciales russes, aux Invalides, etc.

Au point de vue commercial, l'exposition canadienne offre aux visiteurs d'intéressants aperçus, et c'est captivant d'en voir la disposition ingénieuse pour attirer l'attention des personnes qui veulent se documenter.

(Signé,) E. CHAPRON,
6 rue du Paradis.

Je désirerais avoir prix et renseignements généraux sur conserves, fruits du Canada.

(Signé,) VILLARD,
Villard-N.-Dame.

Je serais bien aise d'avoir les notices en français qui concernent le Canada et son admirable exhibition.

(Signé,) GAINSETTE,
Professeur,
11 rue des Perchamps, Paris.

N'y aurait-il pas un essai intéressant à faire de l'emploi du sucre d'érable pour les usages de la confiserie et de la fabrication du chocolat.

(Signé,) USINE MAGERIG BAUSSART,
20, rue Colbert, Amiens Somme.

M. Dufrène, 27 avenue des Gobelins, désire savoir combien coûterait, marchandise franco à Paris, (franco de droits et transport) les graines de maïs: arriveraient-elles aussi presque à l'état de frais ainsi que les autres graines tel que millet, chenevis.

My friends and I are greatly pleased with the Canada's exhibit and I, who with dear love remember my old home rejoice to realise my country's improvement, development and increasing prosperity.

(Signed), MACDONALD, N. EARNCLIFFE.

The thoroughly practical character of the Exhibit combined with effective and tasteful arrangement (which is in itself a work of business capacity) cannot fail to strike the observer with highly favorable impressions.

In my own case, these impression are of course made peculiarly agreeable, because of the many pleasant associations awaken by renewed acquaintance with typical products of the country which must hold a firm place in the regard of those who have partaken of the hospitality of "Our Lady of the Sunshine."

(Signed,) LORD ABERDEEN.

Je suis heureux de pouvoir féliciter nos frères du Canada à l'occasion de leur belle Exposition très intéressante au point de vue agricole et industrielle.

(Signé), A. COUBARD,
Membre de la Chambre de Commerce, Rouen.

Am very much pleased with the Canadian Exhibit especially with the food product and cold storage department. The mine, timber and machinery are also excellent. The whole exhibit is a credit to the Canadian Commission and they appear to be adopting the best methods to making the products of Canada known.

(Signed,) THOS. A. ROWAN,
Barrister, Toronto.

Very pleased with Exhibits and think they shew up well in comparison with other exhibits here, it shows particularly that Canada has made great progress as a manufacturing country apart from her agricultural capacities.

(Signed), T. S. LOCKIE,
16, Mincing Lane, London, England.

Well pleased with Canadian Exhibits. Fruits show among the best here. The Government is to be congratulated for their show here.

(Signed,) B. B. HARDWICK,
Annapolis, N. S. Canada.

Je ne puis qu'inscrire ici, mon sentiment d'admiration pour la splendide exposition fruitière du Canada et témoigner le vif intérêt avec lequel j'ai lu les divers ouvrages français et anglais dont le comité a bien voulu me faire hommage.

(Signé), PHILIPPE GALLOIS,
Président de la Société Académique Musicale de France,
Président d'Honneur de l'Estudiantina de St-Maur, etc.
Villa Gallois, 43 et 44 Avenus de l'Echo, Paris.

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai visité l'exposition fruitière du Canada et je remercie bien sincèrement le comité pour les diverses brochures dont il a bien voulu aussi me faire hommage.

(Signé,) CH. CONRAD,
Membre de l'Association française pour l'avancement
des Sciences.

Canada has the premier fruit exhibit.

(Signed,) A. D. KYLE,
Montreal, Canada.

This is the finest exhibit of apples on the grounds.

(Signed,) CHAS. F. CURRY,
Windsor, Ontario.

I have thoroughly gone through the Canadian exhibition of fruits and must congratulate them on their success.

(Signed,) H. CHAPMAN,
25 rue d'Hauteville, Paris.

Admiré la beauté des pommes exposées et leur emballage modèle, ce qui permet de les transporter au loin et de les donner à des prix si modiques qu'elles deviennent accessibles à toutes les bourses.

(Signé,) ED. JEUCREWSKI,
Professeur à l'Université de Pracevie.

Ce système de "Cold Storage" est une véritable trouvaille pour la conservation des fruits.

Bravo le Canada.

(Signé,) SOULTZ.

Des fruits admirables et admirablement conservés par des procédés dignes des descendants des Français me font écrire en quittant la belle exposition du Canada : vive les Canadiens.

(Signé,) CAMILLE THIERRY,
Professeur.

Les fruits tels que conservés sont admirables et de toute beauté. Je serais désireux de connaître les noms et adresses des différents producteurs et d'en représenter quelques-uns à Paris. Je suis représentant en alimentation et puis facilement trouver l'écoulement de ces produits, principalement pour les conserves au naturel de pêches, d'abricots, de prunes et de framboises.

(Signé,) E. CERF,
Représentant en alimentation.

The fruits excels in variety and quality anything I have yet seen here in this way. It speaks for Canada.

(Signed,) JAMES WALKER, P. P.,
Ireland.

I have examined the fruits in the Canadian Section of the Paris Exhibition, I believe it is the best collection I have yet seen.

(Signed), P. O. DOHERTY,
Professor Irish College,
Paris.

After having analyzed all exhibit during a month's visit I see that the only place where foreign countries are entirely beaten is by the Canadian fruit exhibits. I shall like also to say most emphatically that the showing statistics and reference books as is mostly done at Exhibitions in England is of very little use, it does not appeal practically to the British consumer and what is wanted is to do away with the difference in price between grower in Canada and consumer in England ; then why not build a steel and glass building and sell fruit by auction or any other way to the public direct.

Taking great interest in this and having all time at my disposal, I would bring up any particulars that I possibly could on demand

(Signed), ED. J. LLOYD,
6 Auriol Road,
West Kensington,
London.

Le délégué spécial du Ministère de l'Agriculture de France ne peut que féliciter le gouvernement du Canada de sa très remarquable exposition.

(Signé), L. H. LESUIN,

I have visited most parts of the world and I believe the Canadian display of fruit at Paris Exhibition is the finest I have seen.

(Signed), CHEVALIER KEUN DE HOVGERWOARD,
Consul General of Turkey, Persia, Arabia, Siam, &c.
Les Sources, Champagne, Seine-et-Oise, France.

Coming as I do from Kent, the fruit garden of England, I was very much interested in the wonderful display in the Canadian Section.

(Signed), S. RUSHIDGES, Capt.,
The Queens Regt.,
2nd B. R. H. C. R. Regt.,
Salamanca, Aldershot.

Being manufacturer of preserves, am highly pleased with Canadian show of fruit and shall at any time be pleased to receive lists, &c.

(Signed), S. G. CANNING,
Birmingham,
England.

L'exposition du Canada est des plus intéressantes et des plus instructives que j'aie vues.

(Signé), PROF. JHOOS,
Prague, Bohême.

Admiration et félicitations au Canada Français pour son exposition.

(Signé), CHOUILLON,
Rouen.

I am surprised to the great variety of fruits and qualities, no one certainly who has not visited Canada, would dream of the variety and beauty.

(Signed), ANTOINE MONTFERRAT,
Alexandria, Egypt.

Il suffit d'admirer ces beaux fruits pour regretter davantage cet ancien coin de la France.

(Signé,) BOCAGE.

Je partage l'admiration des précédents signataires.

(Signé,) JASPERRIE,
14, rue Jean Robert,
Société coopérative de consommateurs.

The admirable collection of Canada fruit which I have just admired proves that Canada horticulturists are striving to produce fruit of the best quality that is only possible and expose the result of their work in the most edifying way, so that horticulturists of other countries can profit and for my part I send them a hearty thank and the heartiest congratulations.

(Signé,) N. SCHOUROFF,
President of the Caucasian Section of the Imperial
Russian Society of Horticulture at Tiflis (Caucasus).

De toutes les expositions de cette nature, celle du Canada est certainement la plus importante et la plus complète. Je m'en rejouis d'autant plus que je considère le Canada comme une fondation d'origine française et parce que si la France aime le Canada, le Canada aime la France.

(Signé,) DES ORMIERES.

Magnifique exposition. Fruits superbes. Conserve remarquables.

(Signé,) A. PERLET,
80, rue Molitor,
Paris XVIème.

P. S. Désirerais recevoir notice concernant le procédé de conservation des fromages, beurres, fruits.

(Signé,) A. PARADIS,
14, rue Sevigné, Paris.

J'ai été excessivement heureux et satisfait d'avoir visité l'exposition des pommes du Canada. Cette exposition est superbe et intéressante à tous les points de vue. Cette exposition fait connaître à nos amateurs et pépiniéristes beaucoup de variétés inconnues en France.

(Signé,) L. PAILLET, père,
Nurseryman,
Robinson, Seine.

Absolutely the best show of fruit in the exhibition, which is a great and pleasant surprise to find.

(Signed,) CHAS. LOUGHEN,
Red hill, England.

Elle était très belle et du plus grand intérêt l'exposition canadienne.

(Signé,) KAKIONO,
Pekin, Chine.

On ne peut qu'admirer cette merveilleuse exposition. Compliments bien sincères à nos frères du Canada.

(Signé,) HOUTREY.

Canadiens, vous êtes bien Français; le talent, la science, l'art, l'agriculture, tout est comme en France.

(Signé,) EM. JUREZ,
Paris, 10 Place des Voges.

Je reconnais que les fruits exposés du Canada sont plus gros que ceux des mêmes variétés en France.

(Signé), HOURY,
Horticulteur, Reims, France.

Je voudrais savoir la conservation de vos fruits pour tâcher d'en conserver si cela est possible ; si vous pouvez me donner des renseignements, je vous serais reconnaissant.

Votre tout dévoué,
(Signé), VICTOR GARDES,
6, rue Lamennais, Paris.

Je vous prie de m'indiquer le moyen de conserver les fruits comme vous le faites.

(Signé), ROUSSEL,
6, Boulevard Richard Lenier,
Paris.

Je vous prie de m'envoyer votre catalogue et le moyen de conserver les fruits.

(Signé), LOUIS BARBE,
St-Pierre la Roche par Meysse,
Ardèche.

Pour les cerises et mirabelles à l'eau de vie, si vous avez un représentant à Paris, prière de m'en aviser.

(Signé), NADAUD,
48, rue Montmartre, Paris.

Exposition admirable de fruits les plus variés présentés au public en des moyens savants de conservation. Tous mes vœux pour nos frères Canadiens et succès en toutes leurs entreprises.

(Signé), ALBERT,
St-Hilaire sur Elbe (Nord).

En admirant cette magnifique exposition on s'explique très bien l'envie qu'eut Eve de mordre aux belles pommes..... Ces fruits sont fort beaux et bien tentants. Vive les pommes canadiennes.

(Signé), DURAND.

Toutes mes félicitations pour votre splendide exposition Je vous serais obligé de m'envoyer notice explicative pour la fabrication de vos conserves de fruits.

(Signé,) PRIEN,
187 rue Ordener,
Paris.

Toutes nos félicitations avec prière de nous faire connaître la manière de s'y prendre pour la conservation des fruits.

(Signé,) CAILLETTE,
18 rue des Remises,
Saint Maur, Seine.

Les fruits du Canada..... Quelle joie pour les yeux, mais combien plus forte la joie de savoir que ces fruits savoureux poussent et à merveille dans ce pays, dans cette contrée si sympathique, où je n'osais aller par crainte du grand froid, et où j'irai peut-être après avoir vu les beaux fruits.

Ce que supportent en rigueurs climatiques les poiriers, les pruniers, les abricotiers, je saurai bien les supporter aussi. Et alors je vivrai un temps heureux dans la Nouvelle France..... d'autrefois.

(Signé,)

ESTHER CROUET.

Having visited several times this exhibit, I beg to say it is giving me a particular and extreme pleasure, the more so, as I visited it knowing something of fruits being a present grower of fruit myself.

(Signé,)

PAUL GESSELL,

Commissaire Royal at Saxony, Germany.

PARIS, novembre 29 1900.

I am delighted to be offered this opportunity of placing upon record my admiration for the succesful manner in which the work of the Canadian Section of the Paris Exhibition has been carried out.

The installation of the Exhibits, combined the most remarkable illustration of the industrial wealth and progress of the Dominion with general artistic effect which it would be difficult to surpass, whilst the courtesy and experience of the organisers naturally contributed in the highest degree to the success of the section.

(Signed)

EDMUND R. SPEARMAN,

Assistant Commissioner General
of Great Britain.

PARIS, november 29 h 1900.

I have much pleasure in bearing witness to the admirable display made by Canada at the Exhibition. In spite of the

limited space which it was possible to place at the disposal of the Dominion, the Exhibition was so well organized and arranged that it afforded a good representation of the ressources of the country and reflected the greatest credit on the able officials who were charged with its installation and administration.

(Signed) HERBET JEKYLL,
Commissioner General of Great Britain,
Secretary Royal Commission.

Le maire de St-Denis, Seine et Oise, sollicite pour le musée de la ville quelques échantillons, quels qu'ils soient, minéraux et pulpe de bois.

(Signé,) BURLOT,
Conseiller municipal,
Délégué.

Poufflard, à Montfort-l'Amaury (Seine et Oise) désire noms des fabricants d'évaporateurs pour fruits.

M. E. Goyard, 233 rue St-Honoré, Paris, désire connaître les conditions de vente pour les tissus exposés par la Yarmouth Duck Yarn & Co. Plus spécialement les tissus destinés à fabriquer les haussés et couvertures pour malles. Peut on avoir ces tissus moins blancs ?

(Signé,) F. GOYARD,
233 rue St-Honoré, Paris.

Le soussigné a trouvé dans cette exposition si remarquable des produits du Canada la confirmation de tout ce qu'il avait lu dans les revues et publications, il est heureux d'en rendre témoignage.

(Signé,)

L. ROLUI,

15 rue des Augustins, Bruxelles.

Chargé du service de renseignements pour l'exportation
des produits agricoles de Belgique
(Ministère de l'Agriculture.)

En visitant le pavillon du Canada à l'Exposition de 1900 à Paris, je n'ai pu contenir l'émotion que m'ont produite les merveilles exposées avec tant de goût. Je ne me doutais pas de voir d'aussi beaux produits et je ne puis conserver mon admiration sans la communiquer à messieurs les directeurs et exposants du Canada. C'est donc avec enthousiasme que j'offre à ces messieurs toutes mes sympathies et remerciements.

(Signé) - B. H. DE CALLIÈR, DE ST-SAUVEUR.

7, rue Damesme,

Fontainebleau, Seine et Marne.

J'ai fait une demande à l'effet d'obtenir quelques échantillons de minéralogie des différents terrains du Canada afin de faire des conférences à Paris et dans la banlieue parisienne.

Je vous laisse le choix et le nombre d'échantillons que vous voudrez bien m'offrir et vous en remercie à l'avance.

(Signé,) - VAQUEZ,

Directeur d'Ecole à Bagnolet (Seine).

Professeur de géologie, Chevalier du mérite agricole,

Membre de la Société Géologique de France.

Jaubert, Jean-André-Alphonse, fondateur de l'office dénommé " Bureau des certitudes économiques " pour favoriser le placement des produits alimentaires et des produits agricoles du Canada, à la commission et donnant des garanties sérieuses pour sauvegarder les produits ainsi que le montant des ventes effectuées.

PARIS, le 7 novembre 1900.

J'ai visité plusieurs fois l'Exposition du Canada qui m'a beaucoup intéressé et que j'ai trouvée superbe et attrayante autant par la quantité que par la belle qualité des produits les plus divers qui sont exposés dans cette splendide exposition.

(Signé,) A. JAUBERT,
37, rue de Versailles, à ville d'Avray
(Seine et Oise.)

Je suis heureux d'avoir les renseignements relatifs à la colonisation dans la province de Québec, particulièrement dans l'Outaouais.

(Signé,) G. LEPETIT,
Secrétaire de la Chambre des
Députés, Palais Bourbon.
61, rue de Miromesnil, Paris.

PARIS, 1st November, 1900.

With over 20 years experience of international Exhibitions, I can without hesitation testify that Canada's representation at Paris this year is the best and most perfect that the Dominion had ever made and I believe the result will be a great increase of her trade. The elaborate statistical and other works (printed in both French and English) dealing with the products and resources of the country compare most favorable with those of

all other countries and effect the greatest credit on the Government.

(Signed), B. I. ROSS,
Commissioner for British India.

PARIS, 29th September 1900.

I have been exceedingly pleased in looking over the Canadian Exhibits and must say it does both the producers, and those who have been responsible for the display, very much credit. Such a splendid display of Canada's products must be an eye opener to Europe and should be of great service to the Dominion.

(Signed), WALTER STARK,
Managing Director,
Anglo-Canadian Produce Ltd.
Liverpool.

PARIS, octobre 1000.

Chargé par la Chambre de Commerce de Lyon de réunir les éléments d'une exposition d'échantillons pour l'étude de la production agricole et industrielle canadienne, j'ai reçu de M. Auguste Dupuis, secrétaire de la Commission du Canada à l'exposition tous les renseignements que je désirais. J'en conclus qu'un avenir très sérieux est réservé aux échanges entre la France et le Canada. La Chambre de Commerce de Lyon recevra avec reconnaissance les collections que le Gouvernement du Dominion voudra bien lui envoyer.

(Signé,) F. VERTEN,
A Lyon,
Place de la Bourse,
Chambre de Commerce.

PARIS, 21 octobre 1900.

Docteur R. Flamm, 39 avenue Marceau, Paris, désire des renseignements sur les bureaux (office desks) (bon marché) et les chaises (bon marché) de différentes formes (entre 6 francs et 12 francs.)

J'ai beaucoup admiré cette exposition du Canada qui m'a intéressé surtout au point de vue d'articles d'usage domestique, d'outils d'agriculture et de jardinage. J'ai fait acquisition d'une tondeuse pour gazon qui partira pour Rajózfurdo, en Hongrie, pour mon usage et celui de Monsieur de Malobiczky, secrétaire au Ministère du Commerce de Hongrie, à Budapest.

(Signé,)

DOCTEUR R. FLAMM.

M. Amédée Rebattu, prop. forestier, Bone (Algérie,) membre du comité d'études de l'union d'études algériennes et du jury de la classe 90 à l'exposition 1900, demande des renseignements sur l'emploi et la fabrication d'appareils frigorifiques (conservation des fruits.)

(Signé,)

AMÉDÉE REBATTU,

84 avenue de Wagram, à Paris.

L'on pourrait encore citer les témoignages des personnes dont les nom suivent :

Boris Ovsiamkoff, Ingénieur Ministère, de l'Instruction Publique de Saint-Petersbourg.—Remerciments au Représentant du Département pour renseignements fournis.

Le Directeur du Patronage des Frères de Ecoles Chrétiennes, 28 rue de l'Alma.

M. l'abbé Juhel, 5 rue Malher.

M. Morel, secrétaire de M. Bertrand, député, 115, Avenue
des Champs-Élysées.

Frère Bertrand, de l'Ecole de Nantes.

L'abbé Bordes, de l'Ecole de Nantes.

H. Turpin, Vice-Président de la Cambre de Commerce de
Rouen.

M. Offrêt, Professeur de Minéralogie à l'Université de
Lyon.

M. Defrance, Professeur de Sciences Naturelles au Lycée
Voltaire de Paris.

Rudolphe Bieler, Instituteur, rue de la Servette, 47,
Genève, Suisse.

Alfred Uhry, Professeur à l'Ecole de Commerce de Paris,
26 rue d'Abbeville, Paris.

M. Lalonnée Lacaze, professeur au Collège Chaptal, Paris.
— Félicitations et remerciements.

M. Lioger, 66, Boulevard Gambetta, Noisy-le-Sec, (Seine).

M. Lebourg, professeur au petit Séminaire de Saint-Menhir près de Châlons-sur-Marne.

Léon Dupas, vétérinaire 26ème Régiment de ligne. Le Mans (Marthe).

Le Comte de Fontaine de Resbecq, ancien sous-directeur de l'Enseignement, 3 Passage Stanislas, Paris.

Mouya, professeur de Chimie appliquée à Tokyo, Japon.

T. Croteau, Petite Communauté, 8 Impasse, Cloquet Issy sur Seine (Seine).

C. Illereau, Directeur d'institution. Nantes, Loire Inférieure.

Le Docteur Turquin-Werneck, rue Mozart, 69, Auteuil.

Lata, Docteur es-Sciences. Professeur à Toulouse (Haute-Garonne)

Henry Hertz, 45 rue Antoine Dansont, Bruxelles (Belgique.)

J. H. Hiffe, Central Higher School, Scheffield, England, Principal of the Central Higher School.

Lucien Quencez, 25 rue Lecourbe.

Badin, industriel à Barentin, près Rouen.

P. Schykvoff, professeur à Moscou, Russie.

Paul Bonard, 66 avenue Kléber, Paris, avocat, ancien professeur.

Ota Risaburo, professeur au Japon.

F. A. Hake, professeur, Maison Sihlageter, Clarens (Suisse.)

R. Okada, représentant officiel du Ministère de l'Instruction Publique du Japon.

J. B. Leymarie, Secrétaire du Conseil Général de la Corrèze, ancien directeur du Lycée de Tulle, avec ses félicitations pour le progrès obtenu durant vingt ans au Canada et pour les jeunes filles des institutions de Congrégation Notre-Dame.

Edmond Perier, Directeur du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, Membre de l'Académie des Sciences. Félicitations pour l'Herbier de la Villa-Maria, pour la collection de lépidoptères et de coleoptères et pour la façon dont les sciences sont enseignées dans la Province de Québec.

M. Bucquet, Secrétaire de la Légation de la République de Saint-Marin.

Henri Mager, Conseiller de Commerce extérieur, Membre de l'Association de la Presse Coloniale.

Victor Hély, 141, rue de l'Université, Paris.

E. Guéland, sténographe du Sénat, 18, rue Servandoni, Paris.

G. A. Couturier, Pharmacien, 3, rue Washington, Paris.

L'Abbé Chs. Marchand, professeur à la Faculté Catholique d'Angers. (Maine-et-Loire).

Paul Durandin, Agrégé de l'Université de Paris.

Simon Stassart, Ingénieur du Corps des Mines de Mons en Belgique, Professeur d'exploitation.

Bolle, Ingénieur des Mines de Mons (Belgique).

Anton Siniavsky, Directeur de l'Ecole de Commerce de Bielostock, Russie.

J. X. Marr, Secrétaire du Groupe Britanique de l'Ecole Internationale de l'Exposition de 1900.

L. Fréchette du Groupe Britannique de l'Exposition.

M. Mony, Editeur de volumes classiques et de journaux spéciaux de sciences physiques, Paris.

Le Vicaire de Saint-Joseph de Paris.

MM. de Kovalewsky, M. Krasoukoff, A. Bogaskaya, D. A. S. Gerkysf, E. Gallois, Soumasersky, ainsi que d'autres instituteurs des Gymnases normaux de Russie envoyés par le Gouvernement Impérial.

H. Blondont, Capitaine au 3 Zouaves Nangis (Seine-et-Marne).

Jean Johorbq, envoyé par l'Ecole polytechnique de Varsovie (Russie).

Jos. Fréchette, Représentant de Commerce à Paris.

Capitaine Serand Régiment de Sapeur-Pompier, 78 rue des Entrepreneurs, Paris.

Jos. Hoyos, Député, 30 rue Sentin, Bruxelles (Belgique).

T. Despres, Instituteur, rue de Gassy, II

Mattrejean, Représentant de Commerce, Commissariat Général de Belgique.

Le Professeur Schenck de l'Université de Hallé, Allemagne.

L. W. Leclair, Supérieur du Collège Canadien de Rome.

A. Gag, Instituteur à Confolens.

Avacawa, de Tokyo, Japon.

M. Durand, Conseiller à la Cour d'Appel, Amiens,
(Somme.)

G. Madamard, Paris. H. Jonas, Paris.

L'Abbé Vieillepeau, Curé de Saulbe, gare Evron.

Louis Teste, Professeur au Lycée de Toulouse.

Madame de Bascher Lemoyne de Beaumarchais, Château
de Beaumarchais par Landerielle, Vendée.

Th. Scherrer, 26 rue des Ecoles, Professeur de l'Université
de Paris.

M. Lemoine, Directeur d'Ecole Élémentaire de la Ville de Paris, rue Blomet.

Albert Maire, Bibliothèque de la Sorbonne, 63 avenue de la République, Paris.

Nouvelon, Jardinier, Chef d'Ecole d'Arboriculture de la Ville de Paris.

Robin Seresco, Chef des Bureaux du Ministère de l'Agriculture de Bucarest (Bulgarie).

M. Rose, Secrétaire de la Commission des Indes Britanniques.

Protopogoff, Chef du groupe X de la Section Russe. Avec ses remerciements pour M. Leymarie qui lui a montré la splendeur du Pavillon Canadien et qui l'a fait admirer le Département dont il a la charge et où la Province de Québec se distingue d'une façon si remarquable. Les livres offerts seront placés dans la Bibliothèque de l'Ecole des Ingénieurs de Moscou, (Russie).

Son Excellence le Professeur Konovaloff de l'Université de Moscou (Russie).

J. Strecaloff, adjointe au chef des groupes I & III à la Section Russe, Lycée de Jeunes Filles de Saint Petersburg.

Le Docteur A. Moutier, Médecin du Commerce, Paris.

Mademoiselle Mourgues, Professeur de Sciences, Paris.

Le Comte et la Comtesse Braickanski de Russie.

M. Noblemaire, Directeur de la Compagnie de P. L. M.,
Paris.

H. Huthan, Rédacteur en chef de la Revue Géographique
Internationale, Paris.

Kotirlo Vasilievskii Ostrov, 13 Gymnes K. Maja, Saint-
Petersbourg (Russie).

Pierre Lenaveter, Curé de Coutances, Manche.

Rouhi el Khalvi, Consul Général de l'Empire Ottoman à
Bordeaux (Gironde).

Durand, fabricant de sucre à Aulnois sur Laon (Aisne).

Ronaldo Guidici, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts
de la République Argentine, Buenos-Ayres, Calle-Corone 439.

Prix et récompenses de la province de Québec à l'Exposition de Paris.

GROUPE 1.—ENSEIGNEMENT.

Classe 1.—Enseignement primaire.

Le Gouvernement du Canada.....	Grand prix.
Commissaires d'Ecoles Catholiques, Montréal.	Médaille d'or.
Commissaires d'Ecoles Protestantes	do do
Frères des Ecoles Chrétiennes.....	Médaille d'argent.
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame..	do
Institut des Clercs de St-Viateur, Joliette.	Mention.
Les Sœurs du Bon Pasteur.....	do
Sœurs de Ste-Anne.....	do
Sœurs de la Charité, Québec.....	do
Sœurs de la Présentation.....	do
Frères du Sacré-Cœur.....	do

Le grand prix du gouvernement de Québec a été obtenu par l'Exposition collective des institutions suivantes :

Département de l'Instruction Publique, Québec, Honorable
Boucher de la Bruère, surintendant.

Ecole de St-Denis, Montréal.

Collège St-Joseph, Lévis.

Ecole St-Barthélemi.

Ecole du Sacré-Cœur, St-Eustache.

Collège St-Joseph, Berthierville.

Ecole de St-Thimothée.

- Ecole de St-Clément, Beauharnois.
Ecole de St-Jean-Baptiste, Montréal.
Institut des Sourds-Muets, Mile-End.
Institut des Frères de St-Gabriel.
Ecole de l'Assomption.
Ecole de St-Martin.
Institut des Frères Maristes, St-Jean.
Ecole de St-Tite, Champlain.
Patronage St-Vincent de Paul, Sault-au-Récollet.
Patronage St-Vincent de Paul, Acton Vale.
Patronage St-Vincent de Paul, Ste-Thérèse.
Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe.
Sœurs de la Présentation, Granby.
Sœurs de la Présentation, Marieville.
Sœurs de la Présentation, Henryville.
Sœurs de la Présentation, St-Hughes.
Sœurs de la Présentation, Coaticooke.
Sœurs de la Présentation, Farnham.
Sœurs de la Présentation, Drummondville.
Religieuses du Bon-Pasteur : Travaux des élèves aux
couvents de Québec, Charlebourg, Fraserville, St-
Laurent, I. O., Champlain, Lotbinière, Chicoutimi,
L'Islet, St-Isidore, Notre-Dame des Laurentides, Ecole
Modèle de Ste-Foye.
Ecole Modèle de St-Paschal.
Sœurs Grises de la Croix, Hull.
Sœurs Grises de la Croix, Académie Ste-Marie.
Les Ursulines, Trois-Rivières.
Les Ursulines, Roberval.
Les Sœurs de la Charité, St-Joseph, Beauce.
Les Sœurs de la Charité, Deschambault.
Les Sœurs de la Charité, Notre-Dame de Lévis.
Les Sœurs de la Charité, Somerset.
Les Sœurs de la Charité, Cap St-Ignace.

Les Sœurs de la Charité, Malbaie.

Les Sœurs de la Charité, Rimouski.

Les Sœurs de la Charité, Carleton, Bonaventure.

Ecole de l'Instruction Chrétienne, Laprairie.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, St-Henri de Mascouche.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Ste-Scholastique.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Montréal.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, St-Cuthbert.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, St-Ours.

Ecole Modèle, Maniwaki.

Couvent Notre-Dame du Bon-Secours, Montebello.

Ecole Elémentaire de Maria, Bonaventure.

Ecole Elémentaire de St-Isidore, Dorchester.

Ecoles Nos. 2, 6, 8, 11, Chicoutimi.

Ecole Modèle de Percé, Gaspé.

“ No. 4, St-Jean, P. Q.

“ No. 1, St-Sébastien, Iberville.

“ No. 10, Ste-Brigide, Iberville.

“ Ste-Marguerite, St-Jean.

“ No. 1, St-Georges, Henryville.

“ St-Blaise, Si-Jean.

“ No. 7, St-Cyprien, Napierville.

Ecole des Sœurs de Ste-Anne, St-Cyprien, Napierville.

Ecoles Nos. 4 et 6, St-Cyprien, Napierville.

Ecole No. 3, St-Michel.

“ No. 5, St-Luc, St-Jean.

“ No. 6, St-Athanase, Iberville.

Les Frères du Sacré-Cœur, Coaticook.

Les Frères du Sacré-Cœur, Académie de Sherbrooke.

Les Frères du Sacré-Cœur, de Magog.

Les Frères du Sacré-Cœur, d'Arthabaskaville.

Externat du Bon-Pasteur.

Congrégation du St-Rosaire, Rimouski.

Congrégation des Sœurs de l'Assomption, Nicolet.
 Ecole Modèle de St-Jovite, Terrebonne.
 Inspecteur B. Lippens, Québec.
 Ecole Champlain, Montréal.
 Académie Commerciale Catholique, Montréal.
 Académie de Madame Désormaux, Montréal.
 Ecole Belmont, Montréal.
 Académie de Madame Marchand, Montréal.
 Académie de Melle Viger, Montréal.
 Ecole de Madame Labelle, Montréal.
 Académie de Madame McKay Wolfe, Montréal.
 Académie de Madame Fournier, Montréal.
 Ecole de Madame Richer, Montréal.
 Ecole Montcalm, Montréal.
 Ecole Olier, Montréal.
 Miss McDonnell's School, Montréal.
 Ecole Sarsfield, Montréal.
 Les Frères des Ecoles Chrésiennes, Montréal.
 Ecole Normale Laval, Montréal.
 A. G. Doughty, Québec.

Classe 2. — Education secondaire.

Le Gouvernement du Canada Grand prix.

Ont contribué à obtenir ce grand prix. six institutions
 d'Ontario et les 13 établissements suivants de la province de
 Québec :

Collège St-Sulpice, Montréal.	Collège de St-Louis de Gonzague
Séminaire de Québec.	Collège Bouiget, Rigaud.
Séminaire de Sherbrooke.	Collège du Séminaire de Chi-
Collège Ste-Marie.	coutimi.
Séminaire des Trois-Rivières.	Le couvent de Villa - Maria,
Collège de Lévis.	Montréal.
Collège de L'Assomption.	Bishop's Collège, Lennoxville.
Collège de St-Louis, Terrebonne.	

Classe 3.—Education supérieure.

Gouvernement du Canada.....Grand Prix.

Ont pris part à cette exposition, les Universités Laval (Québec et Montréal) McGill, Ecole Normale, Québec, et neuf institutions d'Ontario et du Manitoba :

Classe 4.—Beaux-Arts.

Conseil des Arts de la province de

Québec Médaille d'argent.

GROUPÉ 2.—BEAUX-ARTS.

Classe 7.—Dessin, peinture.

MM. Beau, Bruce, Côté, Dubé, Miss

McPherson..... Médailles de bronze.

Classe 9.—Sculpture.

M. Hébert..... Médaille d'argent.

GROUPÉ 3.—LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS.

Classe 11.

Canadian Composing Co., Montréal..... Médaille d'or.

Montreal Lithographic Co..... do de bronze.

Classe 12.—Photographie.

MM. Laprès & Lavergne,..... Médaille d'or.

C. O. Cochrane..... do d'argent.

Classe 13.—Livres, reliure, journaux, affiches.

MM. Camille Théoret.....	Médaille dor.
Granger, Frères.....	do d'argent.
Minnie S. Pratt.....	do
Ed. Léveillé.....	do
Dr. L. de Martigny.....	do de bronze.

JOURNAUX.

Exposition collective par le Gouvernement du Canada
Grand prix.

Ont contribué à cette exposition les journaux suivants :

Le Soleil.....	Québec.
La Patrie.....	Montréal.
La Presse.....	"
Le Herald.....	"
The Gazette.....	"
The Witness.....	"
The Mercury.....	Québec.
The Daily Telegraph.....	"
Le Journal d'Agriculture et d'Hor- ticulture du Département de l'Agriculture.....	Québec.
The Journal of Commerce.....	Montréal.
Le Canada Français.....	St-Jean.
La Revue Canadienne.....	Montréal.

Classe 14.—Cartes géographiques.

Gouvernement du Canada.....	Médaille d'or.
MM. Deville.....	do
E. Taché.....	do d'argent.

Classe 16.—Médecine et chirurgie.

M. Napoléon Tourangeau.....	Mention honorable.
-----------------------------	--------------------

GROUPE.—GÉNIE CIVIL.

Classe 30.—Voitures.

MM. B. Ledoux & Co.....	Médaille d'or.
R. Scott & Son.....	Mention honorable.
Bain Waggon Co., Ltd.....	do
Verret & Co.....	do

Classe 31.—Harnais.

M. Hector Lamontagne & Cie.....	Médaille d'argent.
---------------------------------	--------------------

GROUPE 7.—AGRICULTURE.

Classe 35.—Machines agricoles.

S. Vessot & Cie.....	Médaille d'argent.
----------------------	--------------------

Classe 39.—Produits alimentaires d'origine végétale.

Gouvernement du Canada.	Grand prix.
------------------------------	-------------

350 exposants du Canada avaient fourni des exhibits.
Sur ce nombre, 112 appartenaient à la province de Québec.

Le Gouvernement de Québec a aussi obtenu un Grand Prix, ainsi que ceux d'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse.

Classe 40.—Produits alimentaires — Beurre, fromage, etc.

Le Gouvernement de la province de Québec a obtenu un Grand Prix, comme les Gouvernements d'Ottawa et d'Ontario. La contribution de la province de Québec avait été fournie par 42 beurreries, représentant au-delà de 1,200 patrons.

Classe 41.—Produits agricoles non alimentaires.

Le Gouvernement du Canada.....	Médaille d'or.
--------------------------------	----------------

Exposition collective de laine, houblon, lin, tabac, fournie par 20 exposants, dont 11 de la province de Québec, 8 d'Ontario

et un de la Colombie Britannique. Les deux seuls échantillons de laine du Canada ont été fournis par Messieurs A. M. Dechène et Auguste Castonguay, du comté de l'Islet, de la province de Québec.

Classe 42.—Insectes utiles et leurs produits.—Miel et cire.

Département de l'Agriculture d'Ottawa.....Médaille d'or.

Exposition collective à laquelle ont contribué :

C. N. Poliquin, écr., St-Hyacinthe,

Dr. L. Gauvreau, Charlesbourg,

Luc Dupuis, Village des Aulnaies,

Les Fermes Expérimentales du Canada et 10 cultivateurs des autres provinces.

GROUPE 8.—HORTICULTURE ET ARBORICULTURE.

Classe 45.—Fruits. Exposition collective.

Concours temporaire, 27 juin 1900.

Province de Québec.....Grand Prix.

11 juillet 1900.

FRUITS EN SOLUTION.

Province de Québec, Exposition collective....Grand Prix.

25 juillet 1900.

FRUITS FRAIS EN REFRIGÉRATEUR.

Province de Québec, Exposition collective...Médaille d'or.

Concours du 8 août 1900.

POMMES DE LA RÉCOLTE 1899, CONSERVÉES FRAICHES.

Associations fruitières locales :

Société d'Horticulture de Montréal.....Médaille d'or.

do de L'Islet.....do d'argent.

do d'Abbotsford.....do

Concours du 12 septembre 1900.

COLLECTION DE FRUITS FRAIS RÉCOLTÉS EN PLEIN AIR.

Province de Québec, Exposition collective.....Grand Prix.

Concours temporaire du 26 septembre 1900.

COLLECTION DE FRUITS FRAIS.

Province de Québec, Exposition collective...Médaille d'or.

R. Brodie..... do d'argent.

Concours du 12 octobre 1900.

Province de Québec, Exposition collective...Médaille d'or.

Société pomologique de la province de
Québec..... do

Grand concours du 24 octobre 1900.

POMMES, POIRES, PÊCHES ET COINGS POUR L'EXPORTATION.

Exhibits de fruits tirés du réfrigérateur, récolte 1899, ainsi que les fruits en solutions, et les échantillons récemment arrivés du Canada, exposés en barils, en boîtes et en paniers de différentes grandeurs, récolte de 1900.

Province de Québec, Exposition collective.....Grand prix.

Société d'Horticulture du Comté de l'Islet...Médaille d'or.

" " d'Abbotsford..... do

" " de Missisquoi..... do

Société d'Agriculture du Comté de Brome... do

Hon. F. G. M. Dechène, Ministre de l'Agriculture..... do

Aug. Dupuis, Village des Aulnaies..... do

Robert Hamilton, Grenville..... do

J. R. Ball, Knowlton..... do

J. C. Chapais, Saint-Denis..... do

Mme Jos. Cloutier, Québec..... do

James Currie, Montréal..... do

Les exposants de la province de Québec dont les noms suivent ont participé aux concours qui ont valu, tant au Canada qu'à la province de Québec, des grands prix et médailles d'or, et ont droit à une copie des diplômes relatifs à ces récompenses et spécialement au diplôme de GRAND PRIX accordé au grand concours du 24 octobre :

- Jos. Archambault, fils Louis, Saint-Lin.
Alex. Aubertin, Côte St-Paul, 20 caisses de pommes.
RR. PP. Oblats, Lachine.
Chs. Barr, Covey Hill.
Malcolm Smith, Lachûte.
C. P. Newman, Lachine Rapids, 26 caisses de pommes.
Alfred Kenney, Hemmingford.
B. Renaud, Grenville.
La Société d'Agriculture du comté de L'Islet, A. G.
Verreault, secrétaire, St-Jean-Port-Joli.
G. A. Gigault, Asst.-Commissaire de l'Agriculture, Québec.
P. Them. Dupont, N. P., Village-des-Aulnaies.
Wm. Tremblay, Chicoutimi.
Ludger M. Dechène, D. L. S., Village-des-Aulnaies.
Mme Jos. Cloutier, Côteau-St-Pierre.
Jos. Pominville, do
Wm. Craig & Sons, Abbotsford.
John M. Fisk, do
P. G. Verreault, N. P., St-Jean-Port-Joli.
Hormidas Poirier, Côteau-St-Pierre.
W. Mead Pattieson, Clarenceville.
M. Hart, Montréal.
Auguste Dupuis, Village-des-Aulnaies.
Albert D. Verreault, do
J. C. Chapais, St-Denis.
Miller & House, Beebe Plain.
J. M. Lemoyne, Compton.
Mme J. B. Dupuis, Village-des-Aulnaies.

Mme Hon. Juge Caron, L'Islet.
 Achille Marier, St-Roch-des-Aulnaies.
 L. Chollet, Spencer Wood.
 Jacques Verret, Charlesbourg.
 Rich. Campbell, Québec.
 James A. Molson, Lachine Rapids.
 La Société Pomologique de la Province.
 La Société d'Horticulture d'Abbotsford.
 " " Brome.
 " " Missisquoi.
 " " Shefford.
 " " Ile d'Orléans.

Miss Fulton, Maritana.
 Robert Brodie, St-Henri.
 Asa. Johnson, East Farnham.
 Collège St-Laurent, Montréal.
 James Currie, Montréal.
 J. R. Ball, Knowlton.
 Mrs. J. H. Peck, Montréal.
 Mrs. J. H. R. Molson, Montréal.
 Robert Hamilton, Grenville.
 Honorable A. M. Dechène, sénateur, Village des Aulnaies.
 C. B. Edwards, Covey Hill.
 W. W. Dunlop, Outremont.
 Henry Hadley, Hemmingford.
 Thos. Hughes, Côte des Neiges.
 Mrs. Swetzer, Westmount.
 George Pingle, Montréal.

GROUPE 9.—FORÊTS ET SPORTS.

Classe 50.—Produits de l'industrie Forestière.

Le Gouvernement du Canada... Grand prix.

Là encore, il s'agit d'une exposition collective et la province de Québec était représentée par

L'hon. S. N. Parent, Commissaire des Terres de la Couronne,

MM. Dobell, Beckett & Cie.,

Henri Menier, d'Anticosti,

Jean Roux, de Ste-Thérèse.

GROUPÉ 10.

Classe 52. - Produits de la pêche.

Exhibit collectif de poisson et huile.

Gouvernement du Canada.....Grand prix.

Contributeurs de la province de Québec.

Chs. Robbin, Collas & Cie., Paspébiac, poisson.

Lebontillier Frères, Paspébiac, poisson.

Percé Fishing Co., Percé, poisson.

Wm. Freeing & Cie., Grande Grève, poisson.

Hoegg & Co., Port Daniel, poisson.

La Cie. de l'Anse au Gascon, Anse au Gascon, poisson.

M. Ballantyne, Iles de la Madeleine, poisson.

J. W. Wendsor, Cape Cove, poisson.

La Cie. "Pêche au Marsouin," Rivière Ouelle, huile.

Luc Dupuis, Fils, Village des Aulnaies, huile.

"Deux exposants du N. Brunswick et 2 de la N. Ecosse."

Classe 52. - Produits de la chasse.

Gouvernement du Canada.....Grand prix.

Hon. F. G. M. Dechène, Québec.....Médaille d'or.

Chs. Desjardins & Cie., Montréal.....do

Hon. J. A. Pâquet, Québec.....do

Henri Menier, Anticosti.....do

Sir A. P. Caron, Trois-Rivières.....Mention honorable.

(Ontario n'a reçu qu'une médaille d'argent, deux de bronze et deux mentions pour produits de la chasse. L'Angleterre et toutes ses colonies n'ont eu qu'une médaille d'or, trois d'argent et cinq mentions honorables.)

GRUPE 10.— PRODUITS ALIMENTAIRES.

Classe 55.—Moulins à farine.

S. Vessot & Cie, Joliette..... Médaille de bronze.

Classe 56.—Produits farineux et leurs dérivés.

Gouvernement du Canada.....Grand Prix.

C. H. Catelli, Montréal.....Médaille d'argent.

Classe 58.—Conserves de viandes, de provisions, de légumes et de fruits.

Département de l'Agriculture, Canada...Médaille d'or.

Exposition collective.

La Cie de l'Anse au Gascon et J. W. Windsor, de Montréal, étaient les seuls contribuants de la province de Québec. Ontario, les provinces maritimes, la Colombie, ont de nombreuses fabriques de conserves qui sont prospères.

Classe 59.—Sucres et sirops.

Département de l'Agriculture d'Ottawa...Médaille d'or.

Exposition collective.

La province de Québec comptait 16 exposants de sucre et de sirop d'érable :

Aug. Castonguay, Village-des-Aulnaies.

L. Dupuis & Frère, do

Elz. Arton, Ste-Louise, Village-des-Aulnaies.

P. Dupuis, Abbotsford.

C. E. Paquet, Rougemont.

J. Jacques, St-Frédéric.

Bernier & Cie, St-Hyacinthe.

H. A. Lawrence, Shefford, Québec.

Honorable Sydney Fisher, Knowlton.

E. Caldwell, " "

A. Blunt & Son, " "

Isaïe Hardy, St-Basile.

Province de Québec, Québec.

B. B. Morrill, Township de l'Est.

J. H. Carter, " "

W. L. Sager, " "

Ainsi qu'une médaille d'argent à Messrs. Small Brothers,
Dunham, Québec, pour cassonnade de sucre d'érable.

Classe 61.—Spiritueux.

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co..Médaille d'argent.

Spalding & Stewart..... do

GROUPE 11.—MINES.

Classe 63.—Mines.

Commissaires Canadiens de l'Exposition

de Paris.....Grand prix.

Département des Mines, Québec, M.

Obalski, directeur..... do

Canadian Iron Furnace Co.....Médaille d'or.

Asbestos & Asbestic Co.....Médaille d'argent.

Union Industrielle du Labrador..... do

Bell's Asbestos Co..... do

Wallingford Bros..... do

Coleraine Chrome Manufacturing Co.	Médaille de bronze.
Blackburn Bros.....	do
Canada Paint Co.....	do
Keystone Graphite Co.....	do
Nichols Chemical Co.....	do
Eustis Mining Co.....	Mention honorable.
Laurentian Granite Co.....	do

Classe 64. — Métallurgie.

Walker Mining Co.....	Médaille d'argent.
-----------------------	--------------------

GRUPE 12. — DÉCORATION ET AMEUBLEMENTS.

Classe 66.

Joseph Paquet.....	Médaille d'argent.
The Chas. S. Rogers & Sons Co., Ltd....	Médaille de bronze.
W. C. Edwards & Co., Lt ^l ., Hull.....	do
Joseph Brunette, Montréal.....	do

Classe 68. — Papiers peints.

The Watson Foster Co., Ltd.....	Médaille d'argent.
Collaborateur : Geo. Houard.....	do

Classe 69. — Meubles.

H. R. Ives & Co., Montréal.....	Médaille d'argent.
Samuel May & Co	do

Classe 73. — Glaces.

The Diamond Glass Co., Ltd., Montréal..	Médaille de bronze.
---	---------------------

Classe 74. — Appareils de chauffage, ventilation.

Star Iron Co., Montréal.....	Médaille de bronze.
G. Chapleau & Son	do
Butterworth & Co.....	do
Montreal Gas Co.....	Mention honorable.

GROUPE 13.—HABILLEMENTS, CONFECTION, FILS, ETC.

Classe 79.—Confection.

The Duplessis Pegging and Sewing Machine Co.....	Médaille d'argent.
Louis Côté.....	do
J. B. Peyry.....	Médaille de bronze.

Classe 80.—Fils et tissus de coton.

The Montreal Cotton Co.....	Grand prix.
The Dominion Cotton Mills Co., Ltd....	Médaille d'or.
D. Morrice, Sons & Co.....	Médaille d'argent.

Classe 82.—Tissus laineux.

Paton Manufacturing Co.....	Médaille d'or.
S. T. Willet, Richelieu Woolen Mills...	Médaille de bronze.

Classe 83.—Soies et tissus de soie.

Corticelli Silk Co., St-Jean, Québec.....	Médaille d'or.
---	----------------

Classe 84.—Dentelles et broderies.

Madame Octavie Gabard, Montréal.....	Médaille de bronze.
Delle Laura Gabard, Montréal.....	do
Delle Barry, Québec.....	do
Delle Beaton, Kingston.....	do
Mme Brenton, Toronto.....	do

Classe 85.—Tailleurs.

Boucher et Mercier, Montréal.....	Médaille d'argent.
Hon. Arthur Pâquet, Québec.....	do

Classe 86. — Industries diverses du vêtement.

The Balcer Glove Co., Trois-Rivières...	Médaille d'or.
Hon. J. Arthur Pâquet, Québec.....	do
Wm. A. Marsh, Québec.. ..	do
The J. D. King Co., Ltd., Toronto.....	do
Dominion Corset Manufacturing Co., Québec	Médaille d'argent.
F. Galibert, Montréal.....	do
The Slater Shoe Co., Ltd., Montréal.....	do
The Standard Shirt Co., Ltd., Montréal.	do
Union Hat Works Co.....	do
H. Lamontagne & Co.....	Médaille de bronze.

GROUPE 14. — PRODUITS CHIMIQUES.

Classe 87.

American Dressing Co.....	Médaille de bronze.
Canada Paint Co.....	do

Classe 88. — Manufactures de papier.

La Cie de Papier Rolland.....	Grand Prix.
Laurentide Pulp Co., Ltd.....	Médaille d'or.
Chicoutimi Pulp Co.....	do

Classe 89. — Cuirs et peaux.

C. Galibert & Son.....	Médaille d'or.
------------------------	----------------

Classe 90. — Parfumerie.

Lyman Sons & Co.....	Médaille d'argent.
Alfred Savage & Sons.....	Médaille de bronze.
Kattini Malouf.....	Mention honorable.

Classe 91. — Manufactures de tabac.

Gouvernement du Canada..... Médaille d'or.

Exposition collective, à laquelle ont pris part :

B. Houde & Co.

Joseph Tassé Cigar Co.

The Star Canadian Tobacco Co.

Arthur Guay.

Hilda Cigar Factory.

Kelowna Shipping Union Co.

The St-Lawrence Tobacco Co.

G. A. Gowan.

Brener Brothers.

King Bolt Cigar Co.

Sturton & Dyer.

Olmsted & Co.

National Cigar Co.

Joseph Côté, Québec.

Carpenter Schaefer & Co.

Edmund N. Cusson.

GROUPE 16. — INDUSTRIES DIVERSES.

Classe 92. — Librairie.

La Compagnie de Papier Rolland..... Médaille d'or.

Classe 99. — Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.

Canadian Rubber Co..... Médaille d'or.

H. Lamontagne & Co..... Médaille d'argent.

Classe 100.—Bimbeloterie.

H. F. Coombs, agent.....Médaille de bronze.
Hon. J. A. Pâquet, Québec..... do

GRUPE 16.—ECONOMIE SOCIALE.

Classe 109.—Institutions de prévoyance.

Independent Order of Foresters..... Médaille d'or.
Collaborateur : P. N. Breton.....Médaille d'argent.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-Propos.....	3
Exposition des produits du Canada en France.....	7
Le Canada à Paris en 1900.....	11
La province de Québec à l'Exposition Universelle.....	16
Section de l'Industrie Laitière.....	21
Rapport du jury de la classe 40, " Industrie Laitière" ..	25
Industrie Laitière en Belgique et en Allemagne.....	29
Exposition d'essences forestières.....	30
Mines de la province de Québec.....	39
Chasse et pêche.....	46
Céréales de la province de Québec.....	54
Instruction Publique.....	60
Les fruits de la province de Québec.....	71
Pays étrangers.....	82
Industrie Laitière en Russie.....	84
L'Espagne.....	94
La Suisse.....	95
L'Allemagne.....	97
Le Japon.....	98
Certificats.....	101
Prix et récompenses de la province de Québec à l'Expo- sition de Paris.	133

	Page
Enseignement.....	133
Beaux-Arts.....	137
Littérature, Sciences.....	137
Génie civil.....	139
Agriculture.....	139
Horticulture et arboriculture.....	140
Bois et Forêts.....	143
Produits de la pêche et de la chasse.....	147
Produits alimentaires.....	145
Mines.....	146
Décoration et ameublement.....	147
Habillements, confection.....	148
Produits chimiques.....	149
Industries diverses.....	150
Economie sociale.....	151

BNQ



000 182 630